Vol. 45—No 4[illegible]

PRIX: SEPT CENTS

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

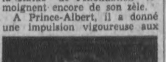
ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 20 MARS 1959

Les Associations de Parents et Maîtres du Manitoba forment une Fédération catholique de langue française

Trois années d'efforts ont été couronnées de succès le mercredi soir quand une centaine de représentants des Associations de Parents et Maitres ont approuvé la formation d'une Fédération provinciale catholique de langue anglaise. La session plénière, qui a débuté par un souper, sous le patronage du Comité français de la Manitoba Home and School Federation, a été consacrée à l'étude clause par clause de la constitution provisoire, qui avait été élaborée par un comité spécial de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Au terme des délibérations Son Exç. Mgr Maurice Baudoux a pris la parole pour émettre le voeu que les Associations de ce genre soient établies dans toutes les écoles, à tous les degrés, les plus petites aussi bien que les plus importantes. "Vous êtes les pionniers, disait-il, maintenant soyez des apôtres de ce mouvement, afin qu'il puisse accomplir pleinement sa mission "d'éduquer les éducateurs".

(Suite à la sixième page)

Son Exc. Mgr Léo Blais, auxiliaire à Montréal



La Presse canadienne a annoncé mercredi la nomination de Son Exc. Mgr Léo Blais, de Prince-Albert, comme auxiliaire à Montréal. Son successeur à Prince-Albert sera Son Exc. Mgr Laurent Morin, de Montréal.

Mgr Blais a été nommé évêque de Prince-Albert le 5 juillet 1952 et a été sacré dans la basilique de St-Boniface par Son Exc. Mgr Hildebrando Antoniutti, alors délégué apostolique, le 28 août de la même année. Natif de Dollar Bay, au Michigan, sa famille s'établit à Joliette en 1910. Il y fut ordonné prêtre en 1930, enseigna ensuite au séminaire et obtint son doctorat en théologie.

Vicaire à la paroisse de la basilique de St-Boniface en 1934, il fut successivement fondateur de l'Oeuvre des Retraites fermées et visiteur des écoles. Recteur de la cathédrale en 1946, il s'occupa surtout de l'Action catholique et des oeuvres de coopération. Le maitre-autel de la basilique, le camp Notre-Dame, la statue "de l'Inondation" témoignent encore de son zèle.

A Prince-Albert, il a donné une impulsion vigoureuse aux organisations paroissiales et aux oeuvres scolaires. Un congrès eucharistique, organisé l'an passé, prit presque les proportions d'une manifestation nationale. Mgr Blais laisse dans l'Ouest une multitude d'âmes reconnaissantes et d'oeuvres durables.



Son Exc. Mgr Léo Blais

Mgr Morin, auxiliaire à Montréal, à l'heure actuelle, est connu surtout pour son travail au service de l'Action catholique. Agé de 51 ans, il est prêtre depuis 1934 et évêque depuis 1955. Il est natif de Montréal.

Festival communiste dénoncé à Vienne par les catholiques

VIENNE — Poursuivant leur action de protestation contre l'organisation à Vienne, l'été prochain, du "festival mondial de la jeunesse", d'inspiration progressiste, vingt-cinq mille membres des organisations de jeunesse catholiques et de droite d'Autriche ont manifesté devant l'hôtel de ville et sur le boulevard du Ring.

Le sacerdoce à l'honneur à Gravelbourg à l'occasion du jubilé du R. P. I. Tourigny

GRAVELBOURG — Le 15 mars dernier, le Collège Catholique de Gravelbourg eut l'insigne honneur d'inaugurer les fêtes du Jubilé d'argent sacerdotal du R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial du Manitoba. Cela convenait, car le jubilaire avait passé plusieurs années en cette institution, comme élève d'abord, puis comme recteur. Ces fêtes jubilaires rassemblèrent la parenté du Père Tourigny, de nombreux Pères Oblats des régions de Winnipeg, Lebret et Marieval, en plus de nombreux confrères et amis des alentours.

Une messe solennelle ouvrit les célébrations: elle fut chantée par le jubilaire, assisté comme diacre par le R. P. Paul-Emile Tétrault, O.M.I., de Lebret, et comme sous-diacre par le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur actuel du Collège. La chorale, sous la direction du R. P. Paul Plamondon, O.M.I., exécuta une messe à 3 voix égales de Boyer; Robert Boulanger jouait l'orgue.

Le Christ, formateur des Apôtres

A l'Evangile, le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du Scolasticat de Lebret, adressa la parole à l'auditoire recueilli. Il développa le thème du Christ formateur des Apôtres et montra comment l'Eglise continue dans les âges la mission de son fondateur. Passant ensuite au jubilaire, il fit un bref aperçu de sa carrière de formation de futurs prêtres à Lebret où il dépensa 17 années de son fructueux apostolat, et de chrétiens convaincus à Gravelbourg où durant les quelques années de son rectorat il donna à l'institution une impulsion dont elle vit encore; comme provincial, son zèle n'a pas diminué et la province qui lui est confiée se développe rapidement.

Vers la fin de l'après-midi, un salut du St-Sacrement rassembla à la chapelle la communauté, et la chorale exécuta de nouveau de belles pièces de chant; les RR. PP. Dubreuil et Royal Carrière, O.M.I., principal de l'école indienne, assistaient le Père Tourigny comme diacre et sous-diacre.

Les religieuses du Collège aidées de leurs compagnes de l'Evêché n'avaient pas manqué de préparer un succulent banquet; des élèves servaient bénévolement aux tables. Un ancien professeur du Père Provincial, le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., se leva à la fin du repas pour inviter les orateurs. Tout d'abord, le Père Dubreuil parla au nom de l'institution, l'Alma Mater du jubilaire; il exprima toute la reconnaissance du Collège au Père Tourigny pour le travail accompli dans cette maison qui lui tient tant à coeur, et pour l'honneur qu'il fait rejaillir sur cette institution.

M. Gérard Tourigny prit la parole au nom de la famille et des nombreux amis de Ponteix. M. l'abbé Gérard Couture parla au

(Suite à la neuvième page)

Club des 100 (ACFC)

"Grouillons-nous"

Il faut faire quelque chose!

Pas de vie flétrie qui patauge dans la boue . . . mais aussi pas de vie amoindrie qui se traine dans le vide.

Pas de vie éparpillée qui tournoie dans le caprice . . . mais aussi pas de vie égoïste qui se cantonne dans les horizons rétrécis de l'intérêt personnel.

Des obligations formidables pèsent sur nous: vivre notre foi, rayonner notre foi . . . mais aussi aider le pauvre qui réclame de nous, privilégiés de la fortune, des talents ou de la grâce, notre charité, notre activité, nos prières, nos aumônes . . .

Si, au prix d'une lâcheté ou d'une trahison, nous nous dérobons à ces responsabilités, elles nous ressaisiront et nous marqueront au front pour la vie, pour l'éternité.

A l'oeuvre donc! Plus d'abstentionnisme! Plus de vaine critique! Plus de pessimisme! Plutôt que de bouder les hommes et les choses, plutôt que de nous confiner dans une opposition stérile, taillons-nous en tout temps et sur tous les terrains un "Rôle de premier plan" . . .

Excellons dans notre profession à force de compétence et de conscience . . .

Prenons carrément position dans le champ de la politique. Le bon sens éclairé par la foi et l'ardeur vibrante de notre PATRIOTISME nous interdisent de nous dérober aux responsabilités civiques . . .

Captivons notre milieu par l'affabilité des manières, par la courtoisie du langage, par la loyauté de l'attitude.

Inspirons le respect par l'unité chrétienne de notre vie . . .

Imposons sagement nos vues par la vigueur et la ténacité de nos efforts . . .

Notre silence et notre effacement donneraient beau jeu à l'adversaire. Il faut que désormais on ne puisse se passer de nous . . .

Français de la Saskatchewan, comme catholiques, nous devons en tout **donner le ton.** Aidons l'A.C.F.C. qui nous a inspiré toutes ces belles oeuvres. Supportons-la! Continuons-lui notre entière confiance! Et fournissons-lui sans retard notre appui financier. Versons-lui dès aujourd'hui notre chèque de $25.00 pour rendre encore plus vivant son "Club des 100".

C'est ce qu'ont fait spontanément les personnes suivantes à qui nous disons un chaleureux merci:

Les Frères du Sacré-Coeur, Bellegarde	$25.00
M. l'abbé F.-J. Schactel, curé, Sedley	25.00
M. Rolland Pinsonneault, Gravelbourg	25.00
Anonyme	25.00
M. Simplice Bandet, Prud'homme	25.00
M. Jean-Baptiste Duval, St-Isidore-de-Bellevue	25.00
M. Léon Denis, Saint-Denis	25.00
M. Clodomir Denis, Saint-Denis	25.00
Honorable Sénateur W.-A. Boucher, Ottawa (Ont.)	25.00

Total des souscripteurs: 51.

Nouveau délégué apostolique au Canada

OTTAWA — Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, nonce apostolique au Chili depuis 1953, a été nommé par Sa Sainteté Jean XXIII délégué apostolique au Canada. Cette nouvelle a été communiquée au service d'information de la Conférence catholique canadienne par Son Exc. Mgr Paul C. Marcinkus, c.s., chargé d'affaires ad interim à la délégation apostolique à Ottawa.

Mgr Sebastiano Baggio succède à Son Exc. Mgr Giovanni Panico qui a été nommé récemment nonce apostolique au Portugal. Le nouveau délégué apostolique au Canada est né, le 16 mai 1913, à Rosà, dans le diocèse de Vincenza, en Italie. Il a été ordonné prêtre le 21 décembre 1935. Il a été par la suite substitut de la Sacrée congrégation consistoriale au secrétariat d'Etat du Vatican.

Nommé nonce apostolique au Chili, le 16 mai 1953, Mgr Baggio recevait la plénitude du sacerdoce, le 26 juillet de la même année, avec le titre d'archevêque titulaire d'Ephèse.

La nouvelle de son arrivée à Ottawa sera annoncée plus tard.

Assistance record au 44e congrès annuel des commissaires catholiques de la Saskatchewan

SASKATOON — Au 44e congrès annuel des commissaires d'écoles de Saskatchewan tenu à Saskatoon les 9, 10, 11 et 12 mars, la section catholique des commissaires d'écoles se réunissait dans la grande salle de l'hôtel Bessborough. On rapporta une inscription de 326 délégués [illegible] de 167 visiteurs. Une forte [illegible] ortion de ces visiteurs et [illegible] és venaient des paroisses [illegible] ennes-françaises. LL. EE. [illegible] S. M. C. O'Neill, archevê[illegible] Regina, et F. Klein, évê[illegible] Saskatoon, y représen[illegible] l'épiscopat de la province. [illegible] ait aussi un grand nombre [illegible] tres de tous les coins de [illegible] skatchewan. L'assemblée, [illegible] de tous, a été un succès [illegible] précédent tant par le nombre des assistants que par le travail accompli.

La partie la plus importante de la journée fut la session d'étude sur la loi scolaire.

Mgr O'Neill présenta un exposé sur les fondements de l'éducation catholique et chrétienne.

L'assemblée se divisa ensuite en trois groupes pour étudier les sujets suivants: 1) "The Secondary School Act", 2) Les empiètements des Grandes Unités sur les droits des minorités, 3) La loi scolaire de la Saskatchewan. Ces trois groupes étaient sous la direction de MM. P. S. Deis, J. A. Thauberger et L. A. Riederer respectivement.

Deux conclusions principales sortirent de ce forum: a) La légalité du "Secondary School Act" est certainement douteuse; b) Le principal moyen d'éliminer les conflits de droits entre les Grandes Unités et les commissions scolaires consisterait à dissoudre ces dernières au moment de leur inclusion dans une centralisation.

Les mêmes officiers furent réélus à la direction de la section catholique et Me Maurice Denis fut de nouveau nommé pour représenter la section à l'exécutif de la "Saskatchewan School Trustees Association".

L'inscription au congrès général des 10, 11 et 12 mars dépassa beaucoup celle des années précédentes. Une résolution en particulier attira l'attention. Elle était à peu près ainsi conçue . . . "Nous proposons que le congrès appuie

(Suite à la neuvième page)

Cette photo fut prise le matin du 12 mars, alors que la troupe du Cercle Molière arrivait à la gare du Canadien Pacifique à Winnipeg. On voit Mme Pauline Boutal, directrice, Mlles Monique et Léonie Guyot, M. Robert Trudel et M. Robert Séguier. Les 15 "voyageurs" se disent enchantés du voyage accompli dans l'Ouest, mais aussi très heureux de revenir à St-Boniface. Mais à quand le prochain octroi du Conseil des Arts et la prochaine tournée? . . . (Photo Tribune)

5,000 personnes ont applaudi les artistes du Cercle Molière

Les acteurs du Cercle Molière revenaient à St-Boniface, le 12 mars dernier, après avoir accompli le tour de force de jouer "Le Médecin malgré lui" 8 fois en 9 jours dans des endroits distants les uns des autres à des centaines de milles. Ils ont maintenant repris leur tâche quotidienne au foyer, en classe, au bureau, etc., mais ils gardent bien vivants mille et un souvenirs de cette triomphale tournée qui a permis à quelque 5,000 personnes d'apprécier à sa valeur une pièce du théâtre classique français et de rire avec le grand Molière. D'ailleurs, les acteurs aiment raconter ces souvenirs, et leurs récits sont plus que corroborés par les articles élogieux qui ont paru dans les grands quotidiens de Saskatoon, Calgary, Vancouver, etc.

La tournée débutait à Gravelbourg le dimanche soir 1er mars. Devant des centaines de spectateurs venus de tous les coins du diocèse, les acteurs ont joué avec d'autant plus de perfection qu'ils sentaient dans l'auditoire une réponse à la fois attentive, spontanée et enthousiaste. Au cours de la réception donnée ensuite au poste CFRG, la troupe pouvait rencontrer individuellement plusieurs des spectateurs et découvrir le pourquoi d'une réponse si enthousiaste: on désirait depuis si longtemps du vrai théâtre français. Que de fois au cours de la tournée cette raison sera évoquée! Particulièrement dans des centres comme St-Paul, Alberta, et New Westminster, C.-B., où, dit un membre du Cercle Molière, "l'accueil fut délirant, émouvant à l'extrême".

Popularité de Lucinde

A Gravelbourg, la représentation et la réception du dimanche soir n'ont constitué de fait qu'une partie du programme. Car les acteurs, arrivés dès la veille, avaient eu le temps de se familiariser avec la population de l'endroit; tous avaient assisté à la messe le matin à la cathédrale et M. l'abbé Dominique Dugas, curé, leur avait souhaité la plus cordiale bienvenue; les autorités du collège les avaient reçus avec gentillesse, et aussi les collégiens qui aidèrent à monter les décors, à préparer la salle, et qui "adoptèrent" de façon particulière l'aimable Lucinde. Combien d'entre eux firent autographier leur programme par elle! Et combien désiraient secrètement posséder sa photo! Comme disait M. Robert Séguier: "On devrait leur en vendre des photos, à un dollar. Ce serait le meilleur moyen d'assurer le succès financier de la tournée." Ajoutons que les collégiens de Prince-Albert et d'Edmonton ne réagirent pas autrement . . .

Il y avait au moins 800 spectateurs à Gravelbourg. Il n'y en eut que 250 dans la magnifique salle du collège Campion à Regina, dont beaucoup de langue anglaise, mais la réponse de cet auditoire ne fut pas moins sympathique qu'à Gravelbourg. Le Cercle Molière ne passa d'ailleurs pas inaperçu dans la capitale de la Saskatchewan, puisque Robert Trudel, Monique Guyot et Benoit Guyot eurent l'occasion de jouer à la télévision la première scène du "Médecin malgré lui" et que Mme Pauline Boutal et M. Léo Rémillard furent l'objet d'une longue interview: il semble que ce programme télévisé a amené le soir plusieurs des spectateurs de langue anglaise.

Les mises en scène

Un problème technique se posa à Regina. La magnifique salle du Campion comporte une scène au plancher verni, ciré, "une vraie patinoire, quoi!" où il n'y avait pas moyen de planter même un clou. Il fallut pourtant se débrouiller pour poser les décors . . . sans clou. On réussit un petit chef-d'oeuvre de mise en scène. Cette expérience allait se renouveler ailleurs, sous d'autres aspects: par exemple, lorsqu'il fallut disposer tous les décors sur une petite scène d'environ 16' par 14' dans la salle Arcade à Prince-Albert, ou les éparpiller sur l'immense scène de l'auditorium du Jubilé à Edmonton. Les témoignages de critiques experts, en tous les endroits, disent que le Cercle Molière ne possède pas seulement des acteurs excellents, mais aussi des "décorateurs" de première valeur. Cet hommage s'adresse de façon toute particulière à M. Roland Tremblay qui avait conçu et confectionné des décors faciles à transporter, et susceptibles d'adaptation à toutes les scènes . . .

Les acteurs étaient à peine descendus à leur hôtel à Prince-Albert, que huit automobiles les attendaient à la porte pour une visite de la ville. C'est Son Exc. Mgr Léo Blais qui avait eu la délicatesse de réquisitionner puis d'envoyer ces automobiles pour ses ex-paroissiens. En effet, Mgr Blais, ancien curé de la cathédrale de St-Boniface, était fier de recevoir le Cercle Molière dans sa ville épiscopale: il prit le souper avec la troupe à l'hôtel, il distribua à chacun un magnifique chapelet (bénit par S. S. Jean XXIII, à l'occasion de sa

(Suite à la sixième page)

Directives du Pape sur la radio, le cinéma et la TV

CITE DU VATICAN — Le Pape vient d'exhorter tous les évêques à coordonner le travail de l'Eglise catholique dans les domaines de la radio, de la télévision et du cinéma.

Jean XXIII a donné à entendre, dans une lettre pastorale, qu'il projette d'accroitre les initiatives en vue d'apporter une amélioration à ces médiums qui, dit-il, portent fréquemment atteinte à la morale chrétienne et à la dignité humaine.

Le Souverain Pontife a remis aujourd'hui la lettre apostolique à Mgr Martin O'Connor, recteur du collège pontifical nord-américain à Rome et président de la commission pontificale du cinéma, de la radio et de la télévision.

Cette commission avait été créée à titre d'expérience par feu le pape Pie XII. Son successeur lui a octroyé des pouvoirs plus étendus et l'a intégrée de façon permanente au secrétariat d'Etat du Vatican.

Avertissement

Dans sa lettre pastorale, le Pape souligne que le cinéma, la radio et la télévision posent de graves problèmes pour la moralité publique, la propagation des idées et l'éducation de la jeunesse.

Jean XXIII soutient que ces trois médiums d'information, tout en étant en mesure de travailler à la cause de la culture, de l'art et de la vérité, nuisent trop souvent à la moralité.

Pour cette raison, le Pape a jugé bon de donner un avertissement paternel aux responsables des films et des programmes de la radio et de la télévision. Ces personnes, dit-il, devraient en toutes circonstances suivre les dictées de la conscience, comme la chose est nécessaire à quiconque a la lourde responsabilité d'enseigner.

Le Pape a demandé à la commission de faire des rapports périodiques et de diriger, ainsi que d'accroitre l'activité du catholique dans ces domaines.

Le Pape a déclaré que l'on doit accorder une attention particulière à la classification morale des films et des programmes de radio et de télévision consacrés aux sujets religieux et destinés aux fidèles, surtout à la jeunesse.

Le Saint-Père a aussi ordonné l'aménagement d'une cinémathèque où seront entreposés les films documentaires d'un intérêt spécial pour le Vatican.

Les évêques et les archevêques du monde entier sont requis par cette lettre apostolique d'étendre l'influence des services nationaux consacrés au film, à la radio et à la télévision.

En 1958: 35,846,477 catholiques aux E.-U.

NEW YORK — Selon une statistique récente, sur les 170,500,000 habitants que comptent les Etats-Unis, 104,189,678 appartiennent à une Eglise ou à une dénomination religieuse. Pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, l'augmentation du nombre des personnes appartenant à des organisations religieuses est inférieure à l'accroissement de la population (0.9 pour cent contre 1.7 pour cent).

Les différentes dénominations protestantes comptent 58,823,777 membres, l'Eglise catholique 35,846,477 fidèles, les congrégations juives 5,500,000 adhérents, tandis qu'il y a 2,540,446 orthodoxes et 478,978 membres d'autres organisations religieuses.

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Le programme législatif qui a été dévoilé dans le discours du trône, jeudi dernier, a gagné à l'hon. Duff Roblin le titre de "Santa Claus". La suite du débat a révélé cependant que la distribution des étrennes ne se fera pas sans difficulté car les deux rennes, "Donner" Campbell et "Blitzen" Stinson, qui aident à trainer la chose publique, se montrent souvent rébarbatifs.

M. Douglas Campbell, chef de l'opposition et du groupe de 19 membres libéraux, a donné le ton immédiatement après la lecture du discours du trône, au moment où M. Roblin proposa la formation d'un comité dont le travail consistera surtout à former les autres comités de la session. Le premier ministre se nomma lui-même avec les honorables Stewart McLean et Marcel Boulic et M. M. E. Ridley, tous conservateurs, MM. Campbell et G. Molgat, libéraux, et M. Stinson, chef du parti CCF. Précision immédiate de la part de M. Campbell qui demanda que les comités à constituer reflètent davantage la position minoritaire du gouvernement. La distribution partisane des députés étant comme suit: 26, 19 et 11 et 1 indépendant (M. Juba), un comité de sept membres devrait être ainsi composé: conservateurs, 3 et 2 huitièmes; libéraux, 2 et trois huitièmes; CCF, un et 3 huitièmes. Heureusement que M. Stinson a ajouté en guise de commentaire que la valeur des hommes avait plus de poids que le nombre.

Ce dernier, cependant, a pu, grâce à un nombre supérieur de votants, interrompre le programme du débat, le vendredi après-midi, pour permettre la discussion d'une cause "urgente et importante", la guerre entre M. Smallwood et l'union internationale des bûcherons dans la province de Terre-Neuve. Le Speaker ayant déclaré la motion hors d'ordre, M. Stinson a demandé l'opinion de la Chambre, ce qui lui a apporté la victoire par un pointage de 27 contre 26 voix.

La question ne comportait pas la chute du gouvernement, mais un retard de deux heures pendant lesquelles chaque chef de groupe s'est exprimé avec les nuances anticipées sur la question. M. Stinson fit cas de la position légale de l'uni[illegible] internationale, sans pou[illegible] dépister pourquoi le gouver[illegible] ment terre-neuvien agis[illegible] avec tant de vigueur; Campbell dénonça les abu[illegible] principe mais, en pratique, estima qu'on devait attend[illegible] de posséder des renseignements plus abondants avant de se prononcer; M. Roblin profita de l'occasion pour louer les relations industrielles qui règnent au Manitoba, pour regretter ce qui parait être un usage arbitraire de pouvoir à Terre-Neuve et pour suggérer que la nouvelle loi terre-neuvienne soit étudiée pour déterminer sa conformité à la constitution. M. E. Préfontaine, parlant comme le deuxième membre de la législature en fait d'années de service, appuya l'interprétation que M. Campbell avait donné à la motion.

(Suite à la sixième page)

Gala-folklore le 2 avril

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba organise encore cette année un gala-folklore avec la collaboration des écoliers et instituteurs du Manitoba français. Ce festival de chants, danses, saynètes et récitations aura lieu le soir du 2 avril lors de la clôture du congrès annuel de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba à l'auditorium Notre-Dame de St-Bonifare.

Une dizaine d'écoles participeront dont celles de Lorette, St-Adolphe, St-Boniface (Marion et Jardin Langevin), St-Charles, St-Claude, St-Laurent, St-Norbert et Winnipeg (Sacré-Coeur); les collèges de St-Boniface et St-Joseph (Otterburne) participeront également à la fête.

On se souvient que le dernier gala-folklore (16 mars 1958) avait attiré une foule considérable; même beaucoup de personnes n'avaient pas réussi à trouver une place dans le vaste gymnase du collège de St-Boniface. Cette année, on pourra accommoder un plus grand nombre de spectateurs dans le nouvel auditorium Notre-Dame, coin des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale.

Les billets sont en vente dans les différentes institutions qui participent au festival, au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, et Chez Huot, 200, avenue Provencher, St-Boniface.

(Communiqué)

Au sujet de photos

La semaine dernière nous avons publié en première page des photographies qui avaient été prises à l'occasion des fêtes du poste CKSB. La reproduction de ces photos était très défectueuse.

La raison en est que le temps manquait pour envoyer les photos aux ateliers usuels. Il fallait avoir recours à un service de clichés en matière plastique.

C'est seulement lorsque les premières copies du journal sortirent des presses que l'on put se rendre compte que le rendement était médiocre.

Nous tenons à fair cette mise au point par considération pour le photographe qui s'était acquitté de sa tâche avec sa compétence habituelle et par égard pour les jeunes gens qui auraient aimé "se voir" en première page. A la prochaine fois! . . .

LA REDACTION.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Rédacteurs: Paul Léveillé, Gabriel Dufault, Léo Duguay, Robert Pelletier.

Provencher à CKSB

Le dimanche 8 mars, le poste CKSB utilisait notre gymnase-auditorium comme studio pour l'inauguration de son nouvel émetteur de 10,000 watts.

La cérémonie était dirigée par M. A. Dansereau, président de CKSB. Des orateurs distingués tels que Son Exc. Mgr M. Baudoux, l'hon. Duff Roblin, M. le maire J. Van Belleghem, M. le Dr P.-E. LaFlèche, M. le comte Serge de Fleury et Me Roger Duhamel, vice-président du Bureau des gouverneurs de radiodiffusion, adressèrent successivement la parole.

Puis vint la partie récréative et musicale, à laquelle Provencher participa.

Notre chorale, sous la direction de M .A. Gabourieau, exécuta deux ou trois chants de folklore, puis lança sur les nouvelles ondes de notre poste français la "Marche de l'école Provencher.

A la porte de l'auditorium, les cadets montaient la garde, recevant les visiteurs, distribuant les programmes et plaçant les invités.

Provencher a donc pris une part active à l'inauguration du nouveau "CKSB 10,000 watts", et nous tenons à féliciter tous ceux qui nous ont représentés à cette occasion, c'est-à-dire M. Gabourieau et sa chorale et le R. F. Laurin et ses cadets.

Paul LEVEILLE,
grade XI.

Hockey

La saison de hockey vient de prendre fin. Les dernières parties ont été un peu difficiles à jouer, mais le Frère Paul est très satisfait des résultats atteints au cours de cet hiver. Une chose est certaine, c'est que si parfois dans le passé certains manquaient d'enthousiasme pour nettoyer la patinoire, ce ne fut plus le cas cette année, car le Conseil des Etudiants a exigé que chacun des joueurs qui devaient figurer le soir aille d'abord aider à nettoyer sous peine d'être privé de jouer.

Dans la ligne senior, l'équipe Paladin de Gérard Bérubé finit la saison en tête; elle fut aussi heureuse dans les séries des finales et se mérita la coupe.

Les meilleurs compteurs de l'année dans la ligne senior furent:

	B	A	P
G. Bérubé	15	9	24
L. Duguay	10	10	20
R. Bouvier	10	8	18
R. Giguère	16	2	18
P. Neyron	8	8	16
D. Waters	7	7	14
M. Huot	5	9	14
Poirier	7	4	11
R. Verheaghe	8	3	11
D. Hamelin	7	3	10

Chez les juniors, il y avait quatre équipes; celles de Toronto et de Montréal se classèrent respectivement première (avec 11 points) et deuxième (avec 10 points) dans les parties régulières de la saison. Elles furent éliminées toutes les deux lors des semi-finales, et l'équipe New-York se mérita la coupe.

	B	A	B
R. Stove	9	8	17
Smith	13	1	14
Dion	8	6	14
Oleksuk	9	3	12
Ragot	6	5	11
Faucher	5	5	10
O'Brien	5	5	10
Trudel	7	3	10
N. Mailhiot	8	2	10

Dans la division des Bantams "C", il y avait également quatre équipes; elles se rencontraient tous les samedis matin, et ce fut la catégorie où la lutte fut la plus serrée. En effet, il n'y a pas eu de dernière position dans cette ligne, ni même de troisième position: les Timbers arrivèrent premiers avec 9 points, et les trois autres équipes se classèrent deuxièmes avec chacune 5 points.

Dans les séries finales, l'équipe de Prendergast remporta la coupe.

Les meilleurs compteurs de catégorie sont:

	B	A	P
Roy	7	3	10
Brodeur	6	1	8
Turcotte	5	1	6
Rémillard	4	1	5
Dubreuil	4	1	5
Laurin	3	2	5
Teuillet	3	2	5
Cormier	1	4	5
Guilbault	0	5	5
Poitras	4	0	4
Bourgeois	2	2	4

Le meilleur gardien de buts fut G. Blanc qui conserva une moyenne de 1.83.

Léo DUGUAY,
grade XI.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 21 mars sera à l'affiche de 12 h. 30 à 3 h. p.m. On présentera "Courrier du Roy", "CFRCK", "Pépinot", "Ballade de Paris" et "Les trois mousquetaires".

Le dimanche 22 mars, les films intitulés "Quand Paris reçoit Paris" et "Roman de la Science" seront présentés de 3 h. à 4 h. p.m.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.



Monsieur Harry De Leeuw, homme d'affaires bien connu, qui est natif et résidant de St-Boniface, fut candidat progressiste-conservateur aux élections provinciales de 1958. Il vient d'annoncer qu'il posera de nouveau sa candidature à la prochaine assemblée de nomination du parti progressiste-conservateur qui se tiendra dans la salle de l'U.N.F., 412, rue Marion, St-Boniface, mardi soir, 24 mars, à 8 heures.

M. De Leeuw sollicite l'appui de toutes les personnes qui résident dans la circonscription électorale provinciale de St-Boniface.

Berceau du curling au Canada en 1759

QUEBEC — C'est Québec qui est appelé le berceau du curling au Canada, et il y aura bientôt deux cents ans que les premières parties y furent disputées.

Ce sont les soldats écossais de Wolfe, cantonnés ici, qui introduisirent le sport durant l'hiver de 1759. Leur rink ne ressemblait en rien à celui que l'on voit aujourd'hui. C'est tout de même une coïncidence que ces premières parties, jouées en 1759, l'ont été tout près du site où s'élève aujourd'hui le Winter Club.

Les soldats n'avaient pas de pierre en bon vieux granit d'Ecosse. Ils attendirent en vain, et quand les navires venant du vieux pays n'en apportèrent pas, ils s'en firent, en faisant fondre des vieux canons, qui avaient servi à la bataille des plaines d'Abraham.

Naturellement, il n'était pas facile de couler ce métal pour former une "pierre", qui aurait la même dimension et le même poids que le bloc de granit. De fait, ces "pierres" de fonte étaient plus lourdes et pesaient environ 60 livres chacune.

Quand les soldats écossais partirent le jeu fut abandonné pour un certain temps, mais on le raviva dans les régions de Montréal et Ottawa, avec des "pierres" en métal. Et même aujourd'hui, il y a des tournois qui les utilisent, en particulier les rencontres pour les trophées du gouverneur-général, du Jubilé et Rankin.

Le curling de qualité supérieure, comme le prouvent amplement les chiffres d'assistance enregistrés pour le tournoi canadien de curling Macdonald Brier, est devenu un sport de spectateur qui trouve de l'intérêt autant chez les non-curlers que chez les curlers.

Ça pourrait en étonner un joli nombre d'apprendre que la moyenne d'assistance aux 12 dernières séries éliminatoires du Brier a été de 24,000 et même si l'on peut faire remarquer que ce n'est "seulement" que 2,000 personnes pour chacune des 11 rondes, l'on peut facilemnt répondre à cela que plusieurs rondes sont jouées le matin et l'après-midi. Quelques-unes seulement sont disputées le soir où de plus fortes assistances sont possibles.

Regina a établi un record du Brier en 1955, alors que l'assistance a atteint un sommet sans précédent de 51,725 personnes. La grosse attraction fut sans contredit le fait que les frères Campbell représentaient Saskatchewan. L'équipe d'Avonlea n'a pas désappointé non plus puisqu'elle sortait invincible du tournoi pour souligner le Jubilé d'Or de Saskatchewan en lui faisant gagner.

Cela pourrait prendre passablement de temps avant qu'une ville puisse briser le record établi à Regina, plus de 4,700 amateurs à chaque ronde, mais les assistances de curling augmentent de plus en plus dans toutes les parties du Dominion. A Edmonton en 1954, l'assistance totale a été de 32,000 et Moncton pour sa part a attiré une foule remarquable de 25,800 en 1956.

Même si nous ne connaissons pas les chiffres officiels du tournoi canadien de 1957 à Kingston, il a été estimé que de 12,000 à 20,000 personnes ont assisté à la classique.

Les chiffres d'assistance pour le Macdonald Brier Tankard depuis 1946 ont été: Saskatoon, 25,000; St. John, 10,000; Calgary, 30,000; Hamilton, 16,500; Vancouver, 25,000; Halifax, 17,000; Winnipeg, 12,500; Sudbury, 22,000; Edmonton, 32,000; Regina, 51,725; Moncton, 25,800; Kingston, 14,000; Victoria, 22,500.

Notes agricoles

Bonnes provisions de bonnes semences

Les provisions de grains et graines de semences au Canada sont amplement suffisantes pour répondre à la demande des cultivateurs ce printemps. Chez quelques espèces, la production de 1958 fut inférieure aux besoins de l'année en cours, mais on verra à combler les écarts de ce genre à même deux sources différentes selon le cas: (1) les stocks accumulés des années antérieures; (2) les importations de variétés adaptées à notre milieu. Tel est le sens d'un communiqué du ministère de l'Agriculture du Canada, préparé par M. Howard R. Parnell, assistant chef de la section des semences, en collaboration avec M. Arthur Dumais, chef à la même section.

En fait, on disposera de quantités plus considérables qu'à l'ordinaire de semences certifiées appartenant à des variétés recommandables de luzerne, de trèfle rouge, de mil et de quelques autres plantes fourragères. Les stocks de luzerne produite au Canada sont limités vu la faible récolte de 1958, mais on trouvera probablement dans le commerce de la semence certifiée des variétés Vernal, Ranger, Du Puits et d'autres variétés produites aux Etats-Unis.

En ce qui regarde les semences de trèfle rouge à deux coupes, la moisson de 1958 répondrait tout juste à une demande domestique normale, mais ici encore il y a tout lieu de prévoir qu'on fera appel aux importations pour compléter.

En passant, il est bon de rappeler un détail particulier à ces importations: A moins qu'elle entre au pays comme semence certifiée dans des contenants plombés ("scellés"), toute semence importée de luzerne et de trèfle rouge doit être teinte dans la proportion d'un pour cent afin de bien indiquer qu'elle n'est pas d'origine canadienne. En outre, le contenant doit porter une étiquette indiquant le nom du pays d'origine ou de production.

L'année 1958 a vu s'accroître la quantité de semence de trèfle rouge Lasalle, variété améliorée à deux coupes; une certaine quantité de semence certifiée de cette variété pour le fourrage sera probablement offerte par les grainetiers. Etant donné que la production de semence de trèfle rouge Altaswede, variété à une coupe, dépasse de plus de deux fois la moyenne, il devrait y en avoir suffisamment pour satisfaire à la demande canadienne. Le volume de semences de trèfle d'alsike et de mélilot sera de même assez abondant pour répondre à tous les besoins.

Les graminées

Bien que la récolte de semence de mil ait été légèrement inférieure à la moyenne en 1958, il y en aura assez pour les semailles de 1959. Il s'est produit une quantité considérable de semence enregistrée et certifiée de mil Climax, variété améliorée plus feuillue et à maturation plus tardive que le mil commun; les quantités de cette semence seront plus abondantes que par le passé, mais les cultivateurs désireux de s'en procurer feraient bien d'envoyer leurs commandes de bonne heure.

Les provisions de semences d'agropyre à crête et de brome inerme produites au Canada devraient répondre à la demande habituelle; il y aura d'assez bons stocks de semence certifiée des variétés améliorées d'agropyre à crête, comme le Summit. Il s'offrira, prévoit-on, une quantité limitée de semence certifiée produite aux Etats-Unis de certaines variétés de brome inerme, comme la Lincoln.

Les céréales

Dans la plupart des régions, il devrait y avoir une quantité suffisante de semence enregistrée et certifiée de bonne qualité, ainsi que de semence commerciale, des variétés courantes de céréales. Le mauvais temps qui a coïncidé avec la moisson l'automne dernier à certains endroits du pays a gravement nui à la récolte de graines de céréales. Aussi prévoit-on des pénuries locales qu'il faudra corriger en transportant de la semence des régions de surproduction vers les localités déficitaires. Les cultivateurs qui ont besoin de semences de céréales feraient bien de s'enquérir aussitôt des possibilités d'approvisionnements.

Le prix de détail de la semence de la plupart des plantes fourragères s'annonce plus élevé ce printemps qu'en 1958. Chez les principales espèces à foin et à pâturage, c'est probablement le prix du mil et du trèfle rouge hâtif à deux coupes qui augmentera le plus. On ne s'attend à aucun changement d'importance aux prix de détail de la plupart des variétés de céréales.

• • •

Publications nouvelles

Trois publications nouvelles en langue française ont été mises en distribution ces dernières semaines par le ministère de l'Agriculture du Canada:

(1) "La production du maïs" de grande culture au Canada, publication no 1025;

(2) "Les perspectives agricoles" au Canada en 1959 (fascicule);

(3) "Pulvérisateur de fabrication domestique", actionné par la prise de force du tracteur, publication no 1007.

On peut se procurer gratuitement un exemplaire de chacune de ces publications en adressant sa demande au Service de l'Information, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

L'expérience n'est pas ce qui arrive à un homme, mais ce qu'il fait avec ce qui lui arrive.

Aldous HUXLEY.

Construction bénévole de maison pour pauvres

TROIS-RIVIERES — Deux cents "ouvriers de la charité" se sont inscrits au chantier ouvert par M. le chanoine L.-J. Chamberland pour procurer une habitation convenable aux pauvres de la paroisse Ste-Marguerite qui vivent dans des taudis.

Le prêtre bâtisseur a exposé son projet à ceux de ses paroissiens qui ont répondu à son appel. Plusieurs autres, qui ne pouvaient être présents, ont téléphoné à leur curé pour donner leurs noms. Ainsi est née une oeuvre humanitaire, évangélique et civique.

En moins d'une demi-heure, le curé a constitué une formidable équipe de menuisiers, maçons, plombiers, briqueteurs, électriciens et manoeuvres qui ont accepté de donner leur temps et leur labeur pour marcher dans la voie tracée par leur pasteur.

Moyen pratique

Ce n'est pas seulement une oeuvre de bienfaisance, une oeuvre évangélique qui vient de naître. C'est également une oeuvre civique puisqu'elle entraînera la disparition progressive de taudis sur lesquels les conseils municipaux ont beaucoup discuté sans jamais trouver le moyen de résoudre le problème qu'ils posent.

La construction de la première maison sera lancée d'ici peu. Ce sera un foyer, unifamilial comportant cinq chambres à coucher. Elle sera édifiée expressément pour les besoins d'une famille de dix membres à laquelle M. le chanoine Chamberland a fait allusion, lorsqu'il a dévoilé son projet.

M. le chanoine Chamberland a révélé qu'il croit pouvoir construire la maison pour $4,000, en tenant compte du fait que le temps des ouvriers sera donné. Une somme de $2,000 sera constituée de dons de charité et ne sera pas remboursable de la part du bénéficiaire. Lorsque la famille habitera la maison, le père paiera $10 ou $15 par mois pour le remboursement des autres $2,000.

Même si le bénéficiaire devrait prendre quinze ou vingt ans à rembourser les $2,000, il jouira au moins, pendant ce temps, de la douceur d'un foyer dans lequel il pourra, mieux que dans une mansarde, cultiver un idéal plus élevé chez ses enfants.

Lorsque la maison sera entièrement payée, un contrat entre le syndicat coopératif d'habitation de Ste-Marguerite et le nouveau propriétaire lui vaudra des titres clairs. Une disposition sera incorporée au contrat, prévoyant que le propriétaire ne pourra jamais vendre le logement à moins d'une raison très spéciale et dans ce cas, il devra rembourser les $2,000 de charité qui auront servi à l'édification de la maison.

M. le chanoine Chamberland a dit, que ce qui l'a poussé à agir rapidement, c'est le spectacle pathétique d'enfants blessés par des rats. Il a vu de ses yeux des enfants qui ont eu les oreilles et les doigts "mangés par les rats". Cela existe, à Trois-Rivières, en 1959. C'est pour cette famille que la première maison sera construite.

Le chef de famille est propriétaire du terrain sur lequel s'élève le logis qu'il occupe actuellement. Il cèdera le terrain gratuitement au syndicat coopératif d'habitation. La maison actuelle sera démolie et on reconstruira le nouveau foyer sur le même site. La démolition du taudis commencera incessamment.

Un conseil: ne marchez pas droit

VANCOUVER — Le Dr W. H. Fahrni a donné récemment ce conseil à la succursale de la Société Canadienne d'arthrite en Colombie-Britannique: "Ne vous asseyez pas droit dans votre chaise, mais avec nonchalance. Ne vous couchez pas droit dans un lit, recroquevillez-vous. Penchez-vous par en avant plutôt que de marcher en vous redressant."

Le Dr Fahrni a déclaré aux personnes présentes que le fait de rentrer l'estomac en-dedans, de se gonfler la poitrine et de se tenir le dos droit est partiellement responsable de l'augmentation alarmante des maux de dos.

Il a ajouté "qu'on a simplement besoin de transformer nos coutumes pour faire disparaître nos maux de dos".

Le Dr Fahrni a fait remarquer qu'il avait étudié les gens primitifs du centre de l'Inde et qu'il avait découvert que leurs maux de dos étaient presque négligeables.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg
Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.
Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414
ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

Le tourbillon syndical

Le monde syndical a capté l'attention générale depuis quelques semaines. La grève des réalisateurs de la TV à Montréal a été réglée, mais il faudra attendre six semaines avant que les détails de l'entente soient déterminés. En attendant, le premier ministre de Terre-Neuve attaque violemment le syndicat international des bûcherons tandis que le premier ministre de la Colombie - Britannique présente des projets de lois destinés à définir la responsabilité légale des syndicats.

Ce qui frappe d'abord dans ces diverses manifestations, c'est le mystère qui entoure les motifs et les buts des représentants du pouvoir et du travail. Commentant les événements terre-neuviens, M. André Laurendeau, du **Devoir**, a fait remarquer que les faits n'étaient pas trop clairs. Un rédacteur de la page syndicale de **L'Action Catholique** a manifesté une réserve semblable. D'autre part, le fond de l'histoire de la grève des réalisateurs à Montréal ne semble pas visible non plus. Il aurait été question, en effet, d'établir une section française autonome de Radio-Canada, à la place de l'organisation régionale bilingue en vigueur aujourd'hui. Sur la surface cependant on luttait pour faire reconnaitre le droit d'association professionnelle des employés qui exercent une certaine autorité sur d'autres. L'effort pour voir clair n'est d'ailleurs pas rendu facile par le parti pris très évident de certains journaux, parmi lesquels **Le Devoir** tient la première place. Ce défaut est caractéristique aussi des interventions bruyantes des membres du parti CCF. A la législature manitobaine, M. Lloyd Stinson a expliqué, il est vrai, la situation légale du syndicat des bûcherons de Terre-Neuve, mais il ignorait totalement les raisons d'agir de M. Smallwood.

Tous ces faits, qui indiquent que la politique se mêle de plus en plus de questions syndicales, sont confirmés par l'étude des projets de M. Bennett. En prônant la reconnaissance légale des syndicats comme aptes à être poursuivis en cours — ce qui peut être un projet très légitime — le chef du gouvernement créditiste de la Colombie aurait comme but de rallier tous les adversaires du parti CCF de son côté en vue de prochaines élections.

Ce mélange rend extrêmement délicat l'expression d'une opinion qui tient compte à la fois des circonstances dans lesquelles ces problèmes se présentent et des principes de doctrine sociale chrétienne qui semblent en cause. Par exemple, il est question à Terre-Neuve, comme il en était question à Montréal, du droit de libre association, du droit des ouvriers à se grouper dans l'organisme de leur choix. Ce droit naturel, et reconnu par les lois de toutes les provinces, semble lésé par les actes de M. Smallwood. Et d'autre part, ce droit est limité par le bien commun dont la sauvegarde est confiée à l'autorité publique. Que penser de la position d'un gouvernement terre-neuvien quand le représentant canadien du syndicat international en question se permet de dire publiquement: "Nous avons $50,000,000 en caisse et plusieurs milliers de membres au pays. Nous avons plus d'argent et plus d'hommes que lui." Une société privée qui menace l'existence même de l'autorité civile souveraine mérite d'être considérée comme subversive.

Les droits absolus sont assez rares, ce qui demande aux dirigeants de syndicats, d'entreprises, de gouvernements d'agir avec pondération. Parmi ces droits absolus dont jouissent tous les membres de la société il y a cependant le droit à la vérité. Il y avait un temps où les journaux donnaient toujours raison aux capitalistes. Ce temps est changé. Il ne faut pas pécher dans l'autre sens non plus.

☆ ☆ ☆

L'affranchissement des syndicats

Le président de l'Association ontarienne des entrepreneurs généraux, M. D. K. Frid, a exhorté les ouvriers de la construction à s'affranchir des unions américaines. Les syndicats ouvriers, dit-il, sont devenus de puissantes institutions; la plupart des chefs ouvriers affichent une maturité et un sens de la responsabilité à la hauteur de leurs fonctions. Toutefois, il existe encore une minorité de dirigeants syndicaux qui ne se réconnaissent aucune obligation envers la société et qui peuvent créer beaucoup de désordre. Il a ajouté que bon nombre de grèves malencontreuses sont ordonnées par les autorités des syndicats internationaux aux Etats-Unis. C'est honteux, dit-il, de recevoir des ordres de Washington.

A cet argument, les chefs des unions internationales répondent qu'il y a aussi des grèves canadiennes qui ne se règlent que selon le bon plaisir d'hommes d'affaires de New York ou autres centres américains, au moment où ils le veulent bien, et que certaines filiales canadiennes de compagnies américaines reçoivent des ordres d'outre frontière. Rien n'empêche que, parvenus à maturité, tout individu, toute association ou société commerciale, industrielle devrait pouvoir s'émanciper, voler de ses propres ailes, prendre ses responsabilités, user à bon escient de sa liberté.

Il n'est pas toujours facile de rompre avec une union-mère pas plus qu'avec une compagnie qui a procédé à la formation d'une filiale. Il y a des intérêts à protéger. C'est ainsi que certaines unions internationales accordent des pensions à leurs membres, détiennent des assurances-groupes, leur assurent une protection bienveillante, dans des sanatoriums, lorsqu'ils sont malades ou prennent leur retraite. Ce sont des avantages qui ont de la valeur. La formation d'une Commission bipartite deviendrait donc nécessaire pour établir les compensations à accorder dans une séparation de "corps".

Il n'y a aucun doute que des unions nationales peuvent mieux connaitre et tenir compte de la situation économique d'un pays où se trouve situé leur siège social, d'une localité, d'une industrie nationale, des marchés locaux, lorsqu'elles revendiquent des augmentations de salaires. La population étant moins dense au Canada, la production en série ne peut atteindre le même niveau qu'aux Etats-Unis où le marché intérieur est important. La tentative faite de fonder des unions nationales n'a guère été couronnée de succès en dehors de la province de Québec. L'affranchissement des unions ouvrières, comme la décentralisation industrielle, peut assurer une unité plus solide de l'Etat canadien.

(Le Soleil)

Les atouts de M. Khrouchtchev

La question allemande reste toujours en grande vedette sur la scène mondiale. Dix semaines nous séparent de la date fatidique proposée par la Russie pour régler le sort de Berlin. Et même si M. Khrouchtchev vient de déclarer qu'il la reculerait au cas où des négociations seraient entamées dans ce sens, la menace d'une crise violente reste toujours. Dans cette affaire, ce sont les Russes qui ont les meilleurs atouts dans la main, indépendamment de la légalité stricte de leur action.

L'excuse est simple. De même que les puissances occidentales ont donné sa souveraineté à l'Allemagne de l'Ouest, il est temps que l'Allemagne de l'Est ait la sienne. Et comme ce transfert d'autorité affecterait nécessairement le sort de Berlin qui fait îlôt dans la masse de la zone russe, le Kremlin propose une solution qui pourrait paraitre méritoire à première vue, mais qui au fond serait un avantage matériel et une victoire diplomatique pour lui. Déclarer neutre la zone occidentale de Berlin et en retirer les troupes alliées, tout en plaçant son régime sous la protection des Nations Unies, reviendrait à abandonner la grande ville et ses 2,500,000 habitants à la pression constante des communistes.

En attendant, la carte diplomatique russe a déjà produit quelques effets à l'avantage du Kremlin. En effet, elle a provoqué du trouble et de l'appréhension parmi les occidentaux. Officiellement, ceux-ci ont déclaré qu'ils ne cèderont pas à la pression russe. Mais en fait, leurs ministres s'agitent depuis trois mois et découvrent de graves différences dans leurs points de vue. Le voyage de M. Macmillan à Moscou aurait confirmé les intentions de négocier un "dégagement" de l'Ouest en Europe Centrale; et l'opposition travailliste ne serait pas contraire à cette politique qu'elle interprète comme utile à la paix.

C'est pourquoi M. Macmillan, après avoir visité Paris et Bonn, se rend à Washington (en passant par Ottawa) pour expliquer son point de vue à ses alliés.

Mais ceux-ci ne sont pas convaincus du tout de la sagesse de cette attitude. Le président Eisenhower, appuyé par M. Dulles, pense que les alliés devraient se maintenir à Berlin à tout prix pour des raisons stratégiques et politiques. Le président de Gaulle et le chancelier Adenauer pensent de même. La réunion récente de ces deux hommes d'état confirme la solidarité franco-allemande, qui a été forgée ces derniers mois pour le plus grand bien des deux peuples et de la paix. Le chancelier allemand aurait trop à perdre en reconnaissant la souveraineté de l'Allemagne de l'Est. On sait d'ailleurs que le Kermlin s'efforce de gagner les bonnes grâces de M. Ollenhauer, chef de l'opposition socialiste en Allemagne occidentale.

Tout au plus, Washington, Paris et Bonn pourraient négocier le sort de Berlin dans le cadre général d'une solution définitive du problème allemand et de la question du désarmement qui restent liées intimement. Mais les Russes ne veulent pas se laisser entrainer sur ce terrain, comme on le voit aussi par leurs réticences aux pourparlers de Genève sur la règlementation des armes nucléaires. Tout en consentant à une réunion des quatre grandes puissances au niveau des ministres des affaires étrangères et en insistant pour qu'elle soit suivie d'une conférence au sommet, le Kremlin insiste pour circonscrire les travaux de la réunion projetée au sort de Berlin seulement.

Sous des discours de paix, la pression russe augmente chaque jour par le voyage et les déclarations de M. Khrouchtchev en Allemagne orientale. Derrière cette façade pacifique, le chef russe prend ses dispositions pour transférer aux communistes allemands la juridiction de leur zone et des voies d'accès à Berlin. En faisant venir à Berlin les chefs politiques de Pologne et de Tchécoslovaquie, le chef russe donne nettement l'impression de monter un conseil de guerre, afin d'appuyer ce transfert par une solidarité diplomatique et militaire des principaux membres du Pacte de Varsovie.

Nous voyons là le grand atout du Kremlin. Car la position géographique de Berlin et les dispositions stratégiques des communistes favorisent nettement ces derniers. Les leçons du "pont aérien" de 1948 n'ont pas été perdues pour les Russes: au besoin, ils sont en mesure de bloquer effectivement Berlin par terre et par air. La grande supériorité communiste en armes conventionnelles ferait réfléchir les puissances occidentales avant d'engager une guerre atomique. Aussi M. Khrouchtchev semble résolu de pousser à fond ses avantages et de tenter de gagner son point sous la menace d'une catastrophe commune.

Thomas GREENWOOD.

M. Jules St-Amour, de Ste-Agathe, P.Q., compte 107 ans

STE-AGATHE - DES - MONTS — M. Jules St-Amour, un des citoyens les plus âgés du Canada, a célébré ici, chez lui dans le calme, son 107e anniversaire de naissance.

M. St-Amour est demeuré alerte et en bonne santé pour un homme de son âge. Il vit le jour le 27 février 1852, et il est demeuré à Ste-Agathe-des-Monts, P.Q., durant 85 ans. Lorsqu'il est arrivé ici, il n'y avait que cinq maisons; la population compte maintenant 6,000.

Trois de ses 12 enfants vivent encore: Mme Henri Prévost, de Ste-Agathe, Mme Ernest Prévost, de St-Jérôme, et M. Abondius St-Amour, de Montréal.

Pour le moment, M. St-Amour formule un voeu: il espère que l'été arrive au plus tôt afin qu'il puisse faire sa promenade quotidienne.



Le véritable chrétien participe au sacrifice du Christ pour sauver les hommes. Voilà le sens de la peinture représentée ci-dessus qui montre le Christ sur la croix et sa sainte Mère, qui se penchent, dans un geste identique de pitié, sur le monde en désordre.

Billet du vendredi

La véritable histoire de la dame de Montsoreau

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le château de Montsoreau existe encore. C'est un des plus beaux de ceux longeant la Loire, visité chaque année par les nombreux touristes qui y cherchent le souvenir de l'héroïne de Dumas, père. Or, si la dame de Montsoreau vécut en chair et en os, il y a près de quatre cents ans, le terrible drame dont elle fut cause diffère de celui raconté par le romancier. Si celui-ci en prend prétexte pour écrire son livre, il l'accommode à sa façon, se souciant peu de la vérité stricte. Le père Dumas offre ce paradoxe de créer un immense intérêt autour de l'histoire de France, l'étudiant lui-même de près et la défigurant ensuite, pour les besoins des intrigues qu'il imagine.

Encore qu'il en donne le goût, ce n'est pas avec lui qu'on l'apprend. Il la traite avec désinvolture, la pétrit et la triture si bien qu'il en reste peu qui soit conforme aux faits. Sa **Dame de Montsoreau** est, sous cet angle, caractéristique, comme tant d'autres de ses ouvrages, qui ne perdent pas pour autant l'intérêt et la vie que ce diable d'homme insufflait à la moindre page. Aussi, son oeuvre étant monumentale, il ne cesse de fournir aux chercheurs d'innombrables sujets d'étude et d'articles, ne serait-ce que pour les inviter à le dénoncer, contredire et démentir.

• • •

Il n'y a pas si longtemps, Maurice Rat répondait à cette invitation, publiant sur la châtelaine de Montsoreau des précisions et détails qui ne ressemblent pas à ceux de l'amuseur du siècle dernier. Donnons tout de suite cette source entre d'autres, afin qu'un chercheur de puces ne crie pas demain au plagiat ou au décalque. Or, la dame en question avait vingt-quatre ans, au moment du drame qui se joua en l'an de grâce 1579, le 19 août. Née Françoise de Maridort, non pas Diane, elle était protestante et d'une rare beauté. Vers l'âge de 18 ans, elle épousa le jeune baron de Lucé, aussi catholique que bon serviteur du roi Henri III, devint veuve l'année suivante, convola en secondes noces avec Charles de Chambes, comte de Montsoreau, qui l'amena vivre dans sa féodale demeure ancestrale, où il l'entoura d'un luxe inouï.

A la saison des chasses et pour une bonne partie de l'automne, le couple se transportait au château de Coutancière, non loin de Saumur, construit en plein bois. C'est là que fut assassiné, et non à Montsoreau, Louis de Clermont d'Amboise, seigneur de Bussy, gouverneur de l'Anjou, connu sous le nom de Bussy d'Amboise. Ce gentilhomme, peut-être le plus grave de son temps, dépassait alors les quarante ans. Il avait fini par s'insinuer dans les bonnes grâces de la jeune comtesse de Montsoreau, coiffant le mari de cornes pendant que celui-ci courait le cerf aux abois de sa meute. Ce qui ne devait pas durer longtemps. L'époux outragé apprit sa disgrâce et Bussy d'Amboise se trouva, sans le savoir, sur le chemin de la mort.

• • •

Le roi Henri, qui ne portait pas Bussy en son coeur, avisa le mari trompé de son infortune, l'engagea aussi en termes discrets, mais clairs, de se venger en le débarrassant lui-même de l'arrogant gouverneur angevin, lui promettant impunité et faveurs. Arrivé à la Coutancière après deux jours et deux nuits de chevauchée, le comte trouve sa femme au lit et seule, l'accuse d'infidélité, écoute ses dénégations, l'oblige sous menace de mort à écrire un billet à son amant, lui donnant rendez-vous pour le lendemain. Un serviteur va porter le message, pendant que le comte prépare avec une dizaine d'hommes le guet-apens où tombera Louis de Clermont d'Amboise.

A cause des bois infestés de rôdeurs, le galant se fait accompagner de son ami, Colasseau, lieutenant-criminel de Saumur. Rendu à onze heures au château, il y est attaqué en entrant par les dix hommes de Montsoreau, tailladé de coups d'épées, achevé de coups de pistolet et d'arquebuse, pendant que Françoise, tremblant en sa chambre verrouillée, entend à peine ce qui se passe. Ainsi mourut Bussy d'Amboise, dont la reine de Navarre disait qu'"il n'y avait en ce siècle, et de sa qualité, rien de semblable en valeur, grâce et esprit". Colasseau subit le même sort. Charles de Montsoreau pardonna à la belle Françoise, et ils filèrent dès lors le parfait amour. Ils eurent dans les années qui suivirent sept enfants, dont six vécurent. Telle est l'histoire véritable de la dame de Montsoreau.

L'ILLETTRE.

La vie spirituelle et la santé mentale

WASHINGTON — La forte opposition qui s'est manifestée en certains milieux catholiques contre la psychiatrie s'est graduellement dissipée au cours des dix dernières années, a souligné récemment le président de American Psychiatric Association. Il a ajouté que seulement les psychanalistes les moins "évolués" prétendent que les convictions religieuses "ne sont qu'une illusion". Le Dr Gerty a prononcé une allocution au récent congrès de la Guilde des psychiatres catholiques, dont le Dr Eugène-N. Boudreau, de Syracuse, N.-Y., est le nouveau président.

De son côté, au même congrès, le Dr Regis F. Riesenman, en soulignant les rapports plus cordiaux entre religion et psychiatrie, a noté que Freud "a prôné le plaisir comme base de l'équilibre vital, mais qu'un autre grand pionnier de la psychiatrie moderne, Carl Jung, croit que la négation du pouvoir divin soit à l'origine des difficultés émotives". Selon Carl Jung, tel que cité par le Dr Riesenman, la thérapeutique psychiatrique pourrait se préciser à la lumière de la constatation suivante: "J'ai traité plusieurs centaines de patients âgés de plus de 35 ans. Pas un seul cas ne pouvait se résoudre en définitive qu'en trouvant un point de vue religieux à la vie".

Le Dr Riesenman a précisé: "Tout individu doit avoir une certaine philosophie de la vie qui comprenne l'idée de Dieu et celle des valeurs spirituelles et religieuses. Cela est si nécessaire qu'il s'agit bien de l'un des instincts primaires. Depuis dix ans l'importance d'un point d'appui spirituel en vue du traitement des problèmes émotifs, est bien établie. Chacune des trois disciplines: psychiatrie, psychologie et religion considère les deux autres comme des alliées plutôt que des rivales.

La baronne Catherine de Hueck Doherty, fondatrice de la Maison de l'Amitié, à Combermere, Ontario, a exposé le point de vue du laïc face à la psychiatrie. Elle a précisé qu'un psychiatre peut guérir sans recourir à Dieu, mais dans ce cas, il ne guérira pas complètement son patient.

La Semaine Sainte

La semaine qui débute par le dimanche des Rameaux s'appelle traditionnellement "La Grande Semaine". C'est un temps de recueillement, de prière communautaire, de contrition et de ferme propos. Les législateurs suspendent leurs délibérations, ainsi que les cours de justice, et les écoles libèrent leurs enfants. Il s'agit d'arrêter ou de diminuer autant que possible les préoccupations mondaines et terrestres, afin de pouvoir faire revivre les épisodes qui marquent le salut du monde.

Heureusement les difficultés, qui depuis quelques siècles empêchaient les fidèles de fréquenter avec facilité les belles cérémonies liturgiques de cette semaine, ont été aplanies par le Pape Pie XII. Le Saint-Père, tenant compte des habitudes de vie qui accompagnent l'industrialisation, a remis les exercices du samedi saint du matin au soir, a simplifié les exigences du jeûne eucharistique pour rendre la communion accessible à tous, même le vendredi saint, et a restauré les gestes qui permettent aux fidèles de prendre une part plus active dans le déroulement des cérémonies. L'adoration de la Croix, par exemple, et l'illumination des cierges individuels invitent les participants à abandonner leur rôle de spectateurs.

Ce ralentissement de l'activité temporelle et cette mise en vedette du drame de la Rédemption visent en premier lieu le bien-être spirituel des hommes, mais il est à espérer que cette semaine de ferveur porte aussi des fruits dans la vie économique, politique et sociale, car ces pages de l'Evangile comportent des leçons sur le sens de la vie sur terre, sur la fidélité personnelle, coûte que coûte, aux principes immuables qui doivent guider la vie humaine selon les désirs de la Providence. Le bonheur terrestre de l'humanité dépend en grande partie de l'influence qu'exercent les chrétiens sur la suite des événements. Il n'est pas exagéré de dire que l'esprit chrétien à son tour dépend beaucoup de l'ardeur qu'on apporte aux observances de la Semaine Sainte.

La radio française dans l'Ouest

"La Semaine à Radio-Canada" publie dans son numéro du 14 mars une série d'articles sur les postes de langue française du pays. Il nous fait plaisir de reproduire l'article qui suit:

C'est à Prud'homme, en Saskatchewan, que fut discutée pour la première fois l'érection de postes de radio français dans l'Ouest canadien. Les dirigeants des minorités de langue française des provinces des Prairies siégeaient alors dans cette ville. C'était en août 1941.

Tous les membres de cette assemblée étaient convaincus que la radio constituait, avec le journal et l'école, l'un des puissants facteurs de sauvegarde de la langue française dans cette partie du pays. Passant de la parole au geste, ils formèrent des comités et organisèrent des souscriptions publiques. Les efforts et les démarches des organisateurs du mouvement, unis à la générosité de la population concernée, aboutirent au succès espéré, soit l'érection du premier poste radiophonique de langue française dans l'Ouest canadien.

Aux portes des Prairies

Saint-Boniface, le principal centre français du Manitoba, se devait, en raison de sa situation géographique et de ses nombreuses institutions scolaires, religieuses et sociales, de poser le premier geste concret.

Le 27 mai 1946, CKSB diffusait, à une puissance de 1,000 watts, les premières émissions en langue française dans cette région du pays.

Depuis le 8 mars 1959, un nouvel émetteur de 10,000 permet à la majorité des foyers d'expression française du Manitoba d'entendre le message quotidien de CKSB. C'est là un signe évident de la popularité de ce poste.

CKSB diffuse, outre des émissions musicales et des chansonnettes françaises, des quiz, comme "Point d'interrogation", des émissions éducatives, telles que "Nos écoles à la ronde" et des programmes spécialement dédiés à la femme et à la ménagère. Grâce à de nombreuses interviews, CKSB essaie de tenir ses auditeurs à la page. Le poste accorde également sa collaboration à certaines oeuvres; c'est ainsi que, depuis plusieurs années, CKSB a sa "Campagne du bonheur" à l'occasion de Noël.

CKSB a déjà eu l'occasion d'apporter sa contribution au réseau français de Radio-Canada auquel il est affilié. Il a également participé à certaines émissions de réseau; notamment à "Match intercités". En résumé, Radio-Saint-Boniface est un poste dynamique qui sert les divers intérêts de ses 75,000 auditeurs.

La radio albertaine

En dehors de la zone de CKSB, d'autres agglomérations de Canadiens de langue française réclamaient, depuis longtemps, la réalisation du voeu exprimé à l'assemblée de Prud'homme, en 1941.

Un peu plus de trois ans après la fondation de CKSB, Radio-Edmonton érigeait son antenne. Le 20 novembre 1949, CHFA faisait entendre la voix de l'Alberta. La tâche avait été longue et ardue, mais les sacrifices consentis ne furent pas vains. Poste des plus modernes, CHFA, grâce à sa fréquence de 680 kilocycles et à sa puissance de 5,000 watts, diffuse depuis, tous les jours, 17 heures et demie d'émissions et atteint 75,000 auditeurs de langue française répartis de la capitale au nord de la province d'Alberta.

A l'automne de 1952, CHFA s'affiliait au réseau français de Radio-Canada. De ce fait, il résulte que les radiophiles bénéficient des programmes éducatifs et d'affaires publiques de la Société.

Dans le domaine de l'information, CHFA a réalisé pour le réseau français et la radio étrangère des reportages qui ont fait l'objet de chroniques pour la "Revue de l'actualité". Une émission locale, "Au jour le jour", présente aux auditeurs différentes personnalités de passage dans la capitale albertaine. CHFA, qui célèbrera son 10e anniversaire cet automne, réalise environ quinze émissions locales chaque jour.

En Saskatchewan

La province de Saskatchewan fut servie après ses deux voisines, l'Alberta et le Manitoba; mais elle reçut une double portion. En effet, les postes de Gravelbourg et de Saskatoon furent tous deux fondés au cours de 1952.

CFRG, de Gravelbourg, dessert la population de langue française du sud de la Saskatchewan. Elle diffuse à une puissance de 5,000 watts et présente huit heures d'émissions locales par jour. La grande majorité des auditeurs sont des agriculteurs. Toutefois, une attention particulière est accordée aux jeunes, qui ont une émission quotidienne d'une demi-heure et à laquelle ils participent. Les émissions musicales et les émissions de chansonnettes sont fort appréciées, même de la population anglaise avoisinante et des états américains du Montana et du Dakota-Nord.

CFNS, de Saskatoon, est le benjamin des postes de la Radio-Ouest française. Son histoire ressemble, à peu de choses près, à celle des trois autres postes. C'est le 30 novembre 1952 que ce poste du nord de la Saskatchewan se fit entendre pour la première fois. Propriété de Radio-Prairies-Nord, CFNS diffuse à une puissance de 1,000 watts. Outre un certain nombre d'émissions de Radio-Canada, CFNS présente plusieurs émissions locales. Ses trois tours d'antenne de 250 pieds portent le message français à la plupart des auditeurs canadiens-français de la région.

Des gens distraits!

Les Londoniens sont-ils plus distraits que d'autres? Faute de statistiques, dit un humoriste, il est difficile de le dire. Encore que des chiffres publiés par le "London Transport" inclinent à faire pencher la balance . . . Voici plutôt ce que les usagers des autobus et du métro ont oublié d'apporter avec eux, en remettant le pied sur le trottoir:

82,000 paires de gants; 31,000 gants isolés; 15,000 paires de lunettes; 24,000 livres; 13,000 clefs; une jambe artificielle; un stéthoscope; un sabre; un équipement complet d' "homme-grenouille", etc.

On conviendra qu'il y a bien lieu de parler de distraction!

O. A.

Une bonne décision

Le gouvernement ontarien a fait connaitre sa politique au sujet de la fluoration de l'eau destinée à la consommation publique. On peut résumer cette politique en quelques mots: il n'y aura aucune fluoration générale de l'eau par la province ou par les municipalités. Voilà ce que M. Dymond, ministre de la Santé, vient de déclarer à la législature de Toronto.

De façon plus précise, ainsi que le ministre l'a dit, la province ne permettra de fluorer l'eau ni par un conseil municipal ni par référendum. Quant aux sept municipalité de l'Ontario, qui ont déjà fluoré leur eau, de par une "mauvaise interprétation" de la loi de la santé publique, elles pourront continuer à le faire, à moins que le conseil municipal ou le corps électoral n'en décide autrement.

Il n'y aura qu'une manière de changer cette politique: amender la loi actuelle de la santé publique, mais le gouvernement de M. Frost n'a pas l'intention de le faire.

Cette décision ne satisfera pas tout le monde. Les partisans de la fluoration de l'eau, qui menaient une campagne intensive en faveur de leur théorie, seront mécontents de l'attitude du gouvernement. Mais ceux qui s'opposent à la fluoration de l'eau seront satisfaits. Il y a lieu de croire que c'est la majorité de la population de l'Ontario.

Pour notre part, nous approuvons le gouvernement Frost. Sa décision respecte la liberté humaine dans une question où elle doit être respectée.

Camille L'HEUREUX.
(Le Droit)

Tabac, alcool, éducation

A l'occasion de la semaine nationale de l'éducation, la Conférence canadienne de l'éducation rappelle certaines des constatations et des recommandations faites par les quelque 850 délégués à la Conférence sur l'éducation tenue du 17 au 20 février de l'an dernier.

"Il faut dépenser plus d'argent pour l'éducation au Canada", avaient convenu les délégués. En 1957, signale la Conférence, les Canadiens ont dépensé $1,687 millions pour la défense, $1,865 pour des autos, $1,322 millions pour le tabac et les breuvages alcooliques et seulement $1,020 millions pour l'éducation. Lesquelles de ces dépenses sont les plus nécessaires?

Le port de la soutane

ROME — Un passage du volume consacré aux activités du Saint-Siège et concernant le communiqué de la Congrégation du Concile au sujet du port de la soutane a la teneur suivante: "En raison d'un certain nombre de démarches faites auprès de la Congrégation du Concile, au sujet du port de la soutane, une vaste enquête a été entreprise sur la question de la forme de l'habit ecclésiastique, et il a été accordé aux Ordinaires diocésains certaines facultés pour donner des dispenses à ce sujet, dans des cas particuliers, sans que soit modifiée l'obligation de porter la soutane dans l'exercice des pouvoirs d'ordre et de juridiction."

Interrogée au sujet du communiqué de la Congrégation du Concile, une haute personnalité de Curie a déclaré que de nombreuses réponses parviennent à cette Congrégation au sujet des questions posées aux évêques en ce qui concerne les vêtements ecclésiastiques actuels. Ces réponses sont étudiées à la Congrégation et dès qu'elles seront suffisamment nombreuses elles seront soumises au Souverain Pontife, qui prendra une décision. Démentant les informations parues dans certains journaux italiens et selon lesquelles les mesures prises et envisagées n'intéressaient que les pays non-latins où le port de la soutane est encore en usage, cette personnalité a confirmé que les facultés avaient été accordées à l'ensemble de l'Episcopat, donc même aux évêques italiens. Dans toute cette question, il s'agit de la suppression de l'obligation du port de la soutane, non du vêtement ecclésiastique, en dehors de l'église et des offices religieux.

Vêtements liturgiques

Répondant à diverses questions qui lui ont été posées, "L'Osservatore della Domenica", hebdomadaire édité à Rome, publie un article intitulé: "Les vêtements ecclésiastiques seront-ils modifiés?". La revue rappelle tout d'abord que la soutane est appelée à Rome "vêtement Piano" du nom de Pie IX qui la prescrivit au clergé et qu'il est question de la remplacer par un costume noir, composé d'un pantalon et d'une veste avec col romain. L'auteur de l'article souligne que la soutane demeure obligatoire pour les rites sacrés, même dans les régions où les ecclésiastiques n'ont pas l'habitude de la porter à l'extérieur et ajoute qu'il serait souhaitable que des "vêtements plus rationnels et plus conformes aux exigences de la vie moderne soient adoptés". Il rappelle, à ce sujet, le cas tragique d'un jeune curé de la Vallée du Pô qui, circulant à vélo, fut écrasé par un camion qui au passage avait accroché sa soutane soulevée par le vent.

L'article reproduit ensuite les articles du Code de Droit Canon, qui prescrivent le port de vêtements ecclésiastiques "conformément aux habitudes locales légitimes et aux prescriptions de l'Autorité ecclésiastique du lieu".

L'Université de Toronto demande un poste français

TORONTO — Le département de français de l'Université de Toronto vient de demander au bureau des gouverneurs de la radio et de la télévision d'aménager un poste de radio de langue française à Toronto.

Le mémoire du département, qui sera étudié le mois prochain, désire qu'un poste de relais soit installé à Toronto afin que la population puisse bénéficier des programmes du réseau français de Radio-Canada.

Si, au bout d'un an, l'expérience est couronnée de succès, il y aura lieu, dit le mémoire, d'aménager des postes semblables à Hamilton, London, Windsor, Kingston, et éventuellement dans les autres provinces



Plus de 200 personnes ont assisté à une triple fête lundi quand l'ouverture des nouveaux quartiers de la cour juvénile a eu lieu à St-Boniface en même temps que la célébration de deux anniversaire du Magistrat H. Lacerte. On marqua en effet la trente-cinquième année de sa carrière comme magistrat et la vingtième de son travail à la cour juvénile.

Le héros de la fête, que la modestie empêcha de prendre la parole, a été décrit comme "le meilleur magistrat de la province" par l'hon. Sterling Lyons, procureur provincial, et comme l'objet de "mon admiration" et de "mon affection" par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. M. Maurice Prud'homme agissait comme maitre de cérémonies et Son Honneur le maire J. Van Belleghem coupa le ruban du nouveau local.

Parmi les invités l'on remarquait (sur la photo ci-dessus), M. le maire, la Rév. Soeur Henri, fille du jubilaire, Mme Lacerte, M. Lyons et Mgr Baudoux.

Les bureaux de la cour se trouvent au-dessus du garage municipal, au sud de l'hôtel de ville et comprennent un grand corridor, une chambre judiciaire (le pupitre du juge se trouve au même niveau que les sièges des inculpés) trois autres bureaux et, à droite, une chambre de réception, etc. Des personnalités présentes on entendait souvent le commentaire: "les plus beaux quartiers affectés à ce travail dans la région."

M. Allison prône un canal "inférieur" pour St-Boniface

OTTAWA — "Radio-Canada projette d'acquérir un très bon canal de télévision dans la région de Winnipeg pour y servir la population de langue française au détriment futur de postes privés de télévision dans cette même région", a dit M. Carlyle Allison, membre du Bureau des gouverneurs de la radio-télévision et ancien directeur d'un journal de la capitale manitobaine.

Radio-Canada y acquerrait le canal 6 qui serait celui de son poste satellite de langue française, a-t-il précisé. Les exploitations privées de cette région ne pourraient alors avoir que les canaux "inférieurs" 7 et 13, a-t-il ajouté.

M. E. L. Bushnell, président intérimaire de Radio-Canada, lui a répondu qu'il en coûterait plus cher à la Société d'exploiter le poste français sur les canaux 7 ou 13. Ce poste de télévision française desservirait environ 45,000 Canadiens français.

En opérant sur le canal 6, le signal de la télévision française pourrait être transmis de la tour du canal 3 de CBWT à Winnipeg, a précisé M. Bushnell. Un changement à un autre canal impliquerait probablement la construction d'une nouvelle tour et plus de matériel d'équipement, donc un coût d'exploitation plus élevé. Cela occasionnerait un délai de 4 à 6 mois pour estimer le coût d'opération du poste-satellite français sur les canaux 7 et 13.

Il dit aussi que c'est la responsabilité de la CBC de servir aussi bien les Canadiens de langue française que ceux de langue anglaise. Le Bureau des gouverneurs de la radio-télévision, à mesure qu'il gagnera en expérience, trouvera que les Canadiens français partout au pays sont aussi anxieux d'entendre des programmes en leur langue maternelle que ceux de langue anglaise.

Partie de cartes des Guides Catholiques

La troisième et dernière partie de cartes de la série organisée par les dames du Comité Protecteur des Guides de St-Boniface aura lieu dimanche prochain, le 22 mars, à 8 h. 30 p.m., dans la salle des Canadiens de Naissance, 230, avenue Provencher. Les deux premières parties de cartes furent un succès. Les Guides et les Jeannettes remercient sincèrement leurs amis et bienfaiteurs et les invitent à venir les encourager de nouveau dimanche. Ce sera le soir du grand tirage des billets vendus au cours des quatre dernières semaines. Cordiale bienvenue à tous.

Ste-Famille

Parties de cartes

Les cinq parties de cartes organisées par les dames de la Ligue Féminine Catholique furent un succès. La dernière avait été organisée en partie pour venir en aide à un séminariste Noir chez les Pères Blancs. Merci à tous ceux qui ont assisté à ces soirées et spécialement aux généreux donateurs dont voici la liste:

Les épiceries Mousseau, Mager, Laplume, Berry; la pâtisserie Pelland; Safeway, Simpson, Hudson Bay, Breslauer & Warren, Dégagné Motors, Genser, Woolworth, Zeller, Kresge, Medo Land, Eaton, Gramma Grocery, Lyceum Photo Studio, Pharmacie Préfontaine, Cusson Lumber, Rawleigh's, CKSB, Constant Macaroni, Fides, Les Dames de la Ligue Féminine Catholique, Salon mortuaire Desjardins, Fort Garry, Christies, Archibald Drug, Your Food Center, Garage Labossière, St. Boniface Hardware, Cercle Ouvrier, Blue Ribbon, Mmes Brabant, F.-X. Paillé, E. Toupin, Stanners, Guy Morier, O. Saulnier, B. Joneson, O. Landry, A. Loiselle, E. Delude, St-Hilaire, Ste-Marie, J. Flett, R. André, M. Péreux, G. Blanchette, C. Gauthier, D. Allard, A. Vermette, O. Desautels, H. Fontaine, A. Hébert, O.-G. Grenon, Gayhart, Perron, Labossière, Orise Joyal; MM. et Mmes P. Rajotte, M. Bélanger, Joseph Yans, J. L'Heureux; MM. J.-A. Guay, Claude Letienne, Sabourin, G. Forest, D'Eschambeault, Couture, Labelle, imprimeur, C. Joyal, Gene Gauthier, anonymes.

Félicitations et remerciements aux organisatrices et à tous ceux et celles qui se sont dévoués pour le succès de ces parties de cartes. Merci tout spécial à Mme O. Saulnier qui a recueilli de si beaux prix à St-Boniface.

Réunion, vendredi, de la Société Historique

La Société Historique de St-Boniface tiendra une réunion ouverte au grand public vendredi soir de cette semaine, le 20 mars, à 8 h. 30 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de St-Boniface.

On y entendra trois causeries: M. Maurice Prud'homme, greffier de la ville, parlera des armoiries de la ville de St-Boniface. Il en dira l'origine, le sens, etc.

Mlle Mariette Baudoux, soeur de Son Exc. Mgr l'Archevêque, fera le récit de la venue de sa famille au Canada et en Saskatchewan. Avec la famille était un petit enfant qui devait devenir Archevêque de St-Boniface. Mlle Baudoux parlera du travail colonisateur de Monseigneur Bourdel.

Enfin Mlle Constance Gendron parlera de son grand-père Tauffenbach, peintre et portraitiste. La Société Historique possède une peinture de Tauffenbach et la famille Gendron en possède plusieurs. M. Tauffenbach avait de l'école et il a laissé des oeuvres remarquables. On en exhibera quelques-unes vendredi soir. La soirée sera présidée par Monseigneur Antoine d'Eschambault, président, qui vient d'être fait prélat domestique. Tous sont cordialement invités à assister à cette réunion qui promet d'être très intéressante.

"Le regret qu'on les hommes du mauvais emploi du temps qu'ils ont déjà vécu ne les conduit pas toujours à faire de celui qui leur reste à vivre un meilleur usage." (La Bruyère)

Décès et funérailles de Sr St-Christine

Le 7 mars dernier, la Rév. Soeur Ste-Christine (Albina Lévêque) rendait sa belle âme à Dieu à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, dans la 77e année de son âge et la 55e de sa vie religieuse. La dernière survivante des 15 enfants de M. François Lévêque, de St-Boniface, et de son épouse, Marie-Anne Joyal, la chère disparue est née à St-Boniface le 30 novembre 1881 et fit de brillantes études à l'Académie Taché, dirigée par les Soeurs Grises.

Le 2 février 1901 elle entrait au Noviciat, quelques semaines seulement après la mort de sa soeur, Rose-Anna, Soeur Joyal, décédée aussi à la Maison Provinciale le 11 janvier 1901. Le 24 août suivant, elle revêtait la livrée Grise et le 8 septembre 1903 se consacrait à Dieu par la Profession Perpétuelle.

Pendant sa longue carrière religieuse, Sr Ste-Christine se dévoua plus de 32 ans auprès des orphelines et des vieillards de l'Hospice Taché; elle fut 15 ans supérieure dans les écoles de St-Michel, D.-N., de Fort-Frances, Ont., et de St-François-Xavier, et 4 années comme hospitalière à l'école de Lebret. En 1951, elle revenait à l'Hospice Taché prendre charge de la salle de couture.

Dans ces divers champs d'action, Sr Ste-Christine fut une religieuse et une Supérieure exemplaire, sincèrement bonne pour toutes les âmes confiées à sa garde, elle n'avait qu'un désir: leur faire du bien, les rendre heureuses; aussi toutes lui conservent un religieux et fidèle souvenir.

Le 6 janvier dernier, elle fut frappée d'une crise cardiaque. Son état était si précaire qu'elle fut administrée de suite et conduite à l'hôpital dans la soirée. Grâce aux bons soins des médecins et des infirmières elle se remit assez bien pour revenir à l'infirmerie de la Maison Provinciale au début de février continuer sa convalescence; elle espérait bien retourner sous peu à l'Hospice Taché. Le 6 mars elle pria longuement devant le Saint-Sacrement exposé, elle visita quelques Soeurs malades. Le 7 au matin, elle se leva pour faire la Sainte Communion et entendit la sainte Messe au jubé; à 7 h. 30, elle prit son déjeuner habituel; à 7 h. 50, elle sentit une forte douleur au coeur et se mit de suite au lit. Nitro-glycerine, oxygène, stimulants lui furent donnés en quelques instants; M. l'abbé A. Fortin, mandé en hâte, lui donna une dernière absolution, lui imposa les saintes Onctions et récita les prières des agonisants. A 8 h. 20, cette chère Soeur prenait son essor vers l'éternelle Patrie.

Dimanche matin, M. l'abbé Fortin célébra la grand-messe pour le repos de son âme. A midi, Sr Gilberte Tétrault, supérieure de l'Hospice Taché, et toutes ses religieuses entouraient leur regrettée compagne, Sr Ste-Christine, et chantaient le cantique qu'elle aimait tant: "Beau ciel, éternelle Patrie." Plusieurs religieuses de la ville et membres de sa famille vinrent prier près de la chère défunte.

Les funérailles eurent lieu le lundi 9 mars. M. l'abbé A. Fortin fit la levée du corps et M. l'abbé Emilien Lévêque, son neveu, chanta le service. Mgr J.-C. St-Amant, P.D., Mgr A. Beaudry, C.S., les RR. PP. Pierre, capucin, A. Monge, O.M.I., Lucien, O.C.S.B., Châteauvert, P.B., MM. les abbés A. Fortin, A. Gravel et F. Normandin étaient au sanctuaire. Quelques religieuses de la ville, de nombreux parents et un grand nombre de Srs Grises de l'Hospice Taché et des missions environnantes sont venus rendre un dernier hommage d'affection à cette chère et regrettée religieuse.

L'accès au cimetière par la voie ordinaire étant inabordable, les entrepreneurs Desjardins conduisirent la dépouille mortelle par les rues Despins, Taché et Cathédrale jusqu'à la basilique. Les religieuses et l'assistance suivaient en auto.

Décès

Mme Pierre Bourrier

Mme Bertha Bourrier, de 313, rue Notre-Dame, St-Boniface, est décédée le lundi 9 mars à l'hospice Taché, à l'âge de 71 ans. Née en Belgique, elle vint au Manitoba en 1914. Elle était membre des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre de St-François.

Elle laisse dans le deuil son époux, Pierre; deux filles, Mmes Alphonsine Coutu, de Winnipeg, et L.-P. Bazin, de St-Claude.

Le service fut chanté le jeudi 12 mars en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Déjeuner-communion

Décidément, nos déjeuners-communions vont de succès en succès! Plus de cinquante frères assistaient à celui du 15 dernier, à la paroisse de St-Eugène, de St-Vital. Le conférencier invité, le Dr Doyle, de Ste-Anne, intéressa vivement les membres avec ses commentaires sur les dix commandements. Félicitations et remerciements à ce frère dévoué!

Assemblée du 15 mars

La dernière assemblée commença plus tard que de coutume pour permettre à nos chevaliers de la paroisse du Précieux-Sang de suivre les exercices de leur retraite paroissiale; elle se termina malheureusement bien tard! Chacun put y mettre son mot et cela, même plusieurs fois . . .

Nos malades

Prompt rétablissement au frère Denis Moquin, qui a subi une intervention chirurgicale, ainsi qu'aux frères F. Beaudry et M. Cormier, alités à la maison!

Activités

Les 3, 4 et 5 avril, le Club Dominico, de la paroisse du Précieux-Sang, tiendra un bazar dans les salles de l'Union Nationale Française, angle des rues Eugénie et Kenny. Tous nos chevaliers et ceux des alentours sont cordialement invités à venir encourager ce club de jeunes.

Le 17 avril, tous les chevaliers des environs sont invités à la soirée sociale du Conseil Goulet. Le frère Emile Lafrenière demande à tous de réserver cette soirée . . . L'expérience a démontré que tous s'amusent à leur goût en de telles occasions.

Sourions encore . . .

"Quand on veut, on peut . . ." Le frère D. R. l'a bien démontré en venant à la réunion de lundi dernier, même avec sa "catin" dans le plâtre! Le frère Raoul P. se demande encore comment cet accident a bien pu arriver!

A l'assemblée du 16 mars, le Député de District a démontré qu'en parlant du passé on peut toujours intéresser les frères. Le succès du Conseil Goulet réside dans la fidélité des frères à assister aux réunions. Il faut ajouter aussi que notre chapelain actuel, M. l'abbé Turcot, et notre ancien aumônier, le R. P. A. Lemoine, peuvent être cités comme exemples à ce sujet.

En parlant de la donation de sang du 27 avril prochain, un malin m'a demandé si je croyais qu'Après-Tout serait ressuscité pour cette date . . . Qu'en penses-tu, Bistouri? Les miracles sont toujours possibles . . .

RIGOLETTO.

Un prêtre de Chicago vient de porter plainte contre X. Après avoir forcé les portes de sa voiture, un inconnu lui a volé son porte-documents contenant le texte intégral de ses conférences de carême.

Investiture de Mgr d'Eschambault

L'investiture de Mgr Antoine d'Eschambault comme Prélat Domestique de S. S. Jean XXIII aura lieu le 5 avril, dimanche de la Quasimodo, en la cathédrale de St-Boniface. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux présidera cette imposante cérémonie.

Revue française pour les gardes-malades

La revue nationale des gardes-malades canadiennes (The Canadian Nurse) annonçait dans son numéro de décembre 1958 que les membres de l'Association dans le Québec acceptaient une hausse annuelle de leur contribution de façon à pouvoir recevoir éventuellement leur propre revue . . . en français. Le numéro de février 1959 proclamait qu'à partir de juin prochain, on publiera chaque mois deux numéros distincts: **The Canadian Nurse**, pour les abonnées de lan- anglaise, **L'infirmière canadienne**, pour celles de langue française. On demande à celles qui désirent recevoir l'édition française d'envoyer (1522, rue Sherbrooke ouest, Montréal 25, P.Q.) leurs nom, adresse, province et numéro d'enregistrement, avant le 15 avril.

Précieux-Sang

Assemblée de l'APM

L'assemblée générale eut lieu le lundi 9 mars.

La Rév. Sr M.-Thérèse-de-Jésus, C.R.C.P., principale, présidente du comité Education-école, annonça que les enfants qui doivent être confirmés le 5 avril auront en main une feuille de questions et de réponses. Les parents s'en serviront pour aider leurs enfants à perfectionner leur connaissance du catéchisme.

L'assemblée vota que MM. G. Forest et J. Bohémier et Mmes M.-A. Lemaire et A. Larivière soient envoyés à titre de délégués officiels à la première réunion du Comité Français de la Fédération des APM du Manitoba en vue de fonder une Fédération des APM catholiques françaises.

M. G. Forest, président, annonça les noms des présidents de comités pour l'année 1959-60.

Programmes: M. J. Bohémier; hospitalité: Mme Cyril Dorge; mamans de classe: Mme Léo Laurin, aidée de Mme C. Lafleur; bibliothécaire: Mlle C. Combaz; recrutement: Mme M.-A. Lemaire; éducation audio-visuelle: la Rév. Sr M.-Lucie, C.R.C.P.; éducation-école; la Rév. Sr Thérèse-de-Jésus, C.R.C.P.; publications, Mme Marcel Morier; éducation des parents: le R. P. A. Lemoine, O.M.I.

Mme Noël Bérard, nouvelle institutrice du Grade VI fut alors présentée.

On procéda ensuite à un débat entre les élèves des grades IX et X. Le R. P. J. Soulodre, O.M.I., chapelain de la JEC, était président d'honneur et Mlle Laurette Beaudry présidait. Mlles Anne-Marie McDonald, Claudette Daquais et Paulette Langevin maintenaient que "Les filles de l'Ecole du Précieux-Sang sont sentimentales" tandis que Mlles Diane Poirier, Jeannine Asselin et Joan Berthelette soutenaient le contraire.

Les discours et la répartie firent ressortir la part de sentimentalité rêveuse, romanesque et la part de sensibilité compatissante mais réaliste qui existent chez nos jeunes filles dans leur vie personnelle, sociale et religieuse. Les maîtresses et les parents ont ri de bon coeur quand les exemples pris sur le vif touchaient à leurs propres expériences parfois embarrassantes, parfois amusantes!

Les membres de l'auditoire posèrent alors des questions au "panneau d'experts", par exemple: "Quelle est la réaction d'une jeune fille quand sa mère lui dit qu'elle doit rentrer d'une sortie pas plus tard que dix heures?" Ceci permit aux jeunes de comprendre les mobiles et les problèmes des parents à leur égard; et aux parents de faire de même vis-à-vis leurs enfants. Lorsque les jeunes se rendent compte que les parents limitent parfois leur liberté parce qu'ils prévoient certains périls et ne leur veulent que du bien; lorsque les jeunes connaissent leurs forces et leurs faiblesses, ils peuvent prévenir les dangers, ils développent la prudence et c'est le commencement de la sagesse.

M. l'abbé L. Turcot (qui comptait deux de ses paroissiennes dans le groupe) remercia les participantes en louant leur savoir-faire, leur naturel charmant et leur français impeccable.

Cet échange d'idées entre parents et jeunes fut tout à fait révélateur. Puisque pour aider les jeunes il faut vraiment les comprendre, notre APM se propose bien de maintenir et d'accroître l'entente cordiale qui découla de cette assemblée.

Ste-Marie

Partie de cartes

Le dimanche 15 mars avait lieu la troisième partie de cartes au profit de la paroisse. Le prix d'entrée fut gagné par Mme J. Legal et les prix de whist, par M. P. McCarthy et Mme O. Hébert.

Sincères félicitations et remerciements aux organisatrices, Mmes Simone Mager et J. Legal, et au troisième groupe de paroissiens pour le beau succès.

Naissance

M. et Mme Roger Sabourin sont heureux de faire part aux parents et amis de la naissance d'une fille, Marie-Liliane-Raymonde, née le 5 mars.

Remerciements

Les familles Pierre Bourrier, A. Coutu et L.-P. Bazin désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné une si vive sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

A notre assemblée d'affaires, le lundi 9 mars, nous avons décidé de tenir une initiation qui aura lieu en avril, si nous avons suffisamment de candidates. Alors à l'oeuvre, les soeurs, cherchez et trouvez. Les noms des candidates devront être remis à Soeur Alice Loiselle ou à Soeur Madeleine Gary, qui sont en charge du comité de recrutement, le plus tard à notre première assemblée d'avril.

Notre réunion sociale du lundi 23 mars sera quelque chose de spécial. Les soeurs sont priées de se rendre directement à la salle Jubinville, ensuite toutes se rendront à l'église pour assister à la messe et communier en groupe. A l'issue de la messe, les soeurs sont invitées à se rendre encore à la salle pour finir la soirée et prendre une tasse de café.

Prompt rétablissement à Mme A. Lavigne qui a été hospitalisée.

ELLEBASI D'ELLIF.

La troisième partie de Bingo pourrait se terminer cette semaine

Les experts responsables de la publication du bingo du Club Lions dans **La Liberté et le Patriote** ont prédit que la joute no 3 se terminera cette semaine. Ils font remarquer que le numéro nécessaire devrait être appelé parce que 58 numéros sont sortis. Tout ce qui est nécessaire maintenant ce sont les bonnes cartes et elles n'ont peut-être pas été vendues encore.

Les cartes se vendent 50c chacune à la Pharmacie Paquin et à la Pharmacie Préfontaine.

Parties de cartes

La partie de cartes du 3 mars était organisée par MM. Claude et Damien Clément, capitaines, assistés de MM: Gilles Marion, Jean Sicotte, Louis Préfontaine, David Deschênes, Marcel Pelletier, Roger Desrosiers, Emile Trudeau, Raymond Therrien, Roger Beaulieu, André Daigneault, Gilbert Fournier, Danny Coyle, Gilbert Bérard, Edgar Courchaine, Keith Dumontet, Roger Tétreault, Aurèle Bérard, Léo Danais, Roger Paul, Louis Gagnon, Albert Sicotte, René Ruel, Raymond Bacon, Martial Dureault, Jean-Paul Parent, Georges Guénette.

Le prix d'entrée échut à Claude Clément et ceux de la cagnotte à: 1er, Mme A. Savard; 2e, Mmes A. Verrier et A. Jubinville et M. A. Gagné.

Les prix des cinq mains furent alloués à: 1er, Ovide Pelletier; 2e, Mme A. Savard; 3e, Mlle G. Savard; 4e, MM. R. L'Heureux et C. Clément.

La soirée du 10 mars était organisée par Mmes Antonio Bérard et Roger Dupas, capitaines, assistées de Mmes Patrice Rougeau, Emile Carrière, Armand Vielfaure, Léo Sarrasin, Stanley Kozielec, André de Moissac, Henri Souchon, Aurèle Blanchette, Eugène Ledoux, Raymond de Jaeger, Germain Gauthier, Alfred Ferrier, Edgar Lagassé, Irène Colette, Henri Musso, J.-M. LeGuyoder, Gérard Privé, Henry Sherwood, Frédéric Brousseau, Harold Desjarlais, Léon Béasse, Clément Rondeau, Jean Marcoux.

Pour le prix d'entrée, le sort favorisa M. G. Gélinas et pour ceux de la cagnotte, MM. H. Grégoire et W. Waterhouse. Les prix des cinq mains furent gagnés par: 1er, Mme Atkinson; 2e, Mme J. Bourdon; 3e, M. E. Delorme; 4e, Mme L. Bibeau et MM. L. Hince et W. Waterhouse. Les prix de consolation furent gagnés par Mme J. LeGuyoder et M. A. Lecuyer.

Les prix de la loterie spéciale furent alloués à M. H. Sourisseau, Mme J. Rodrigue (2), Mlles A. Proteau et Lucille Fiola.

Ligue de quilles

Equipe	Points
Les Météores	72
Les Hirondelles	61
Sunshine	59½
Les Joyeux	58½
Toupin Lumber	53
Aces	44
Royals	36
Leo's Electric	35

Dames:	
H 1 P—M. Boissonneault	207
H 3 P—M. Boissonneault	471
Hommes:	
H 1 P—P. Stotengroff	275
H 3 P—P. Stotengroff	698
Equipes:	
H 1 P—Royals	1193
H 3 P—Les Météores	3418

Fort Garry

Assemblée

L'assemblée du dernier trimestre fut consolante; il y eut une meilleure assistance. A constater le nombre considérable de paroissiennes, une amélioration pourrait encore se faire dans ce domaine.

Le rapport lu par Mme H. Pawells, organisatrice du thé "Daffodil" tenu à la Baie d'Hudson, fut le point culminant. Il était fort intéressant de connaître et de découvrir les noms de tous ces charitables donateurs qui avaient si généreusement répondu à la demande de cette dernière. Que de correspondance, d'appels téléphoniques et de démarches, elle a dû faire.

Grand merci à la dévouée organisatrice, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à accomplir un tel succès.

Cette semaine a été consacrée au bien des âmes puisqu'il y a la retraite paroissiale prêchée par le R. P. Léonard Fitzgerald, C.Ss.R. Profitons de ces jours de prières pour demander et remercier Dieu de ses bontés envers tous.

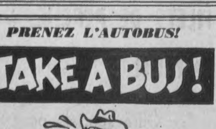
N'oubliez pas la réunion d'avril et les rapports annuels.

Décès

M. Octave Allard, de 621, avenue Victoria, Kings Park, Fort Garry, est décédé le vendredi 13 mars à l'hospice Taché, à l'âge de 72 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marie-Louise; quatre fils, Philippe, Ernest, Victor et Léo; six filles, Mmes G. Lambourm et A. Ross, Juliette, Donalda, Patricia et Elaine; un frère, Timothée; deux soeurs, Mmes T. Price et E. Pélerin, et deux petits-enfants.

Le service fut chanté le mardi 17 mars en l'église catholique de Fort Garry. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.





Une fédération des APM...

(Suite de la première page)

Au moins 95 personnes ont pris part au souper dans la salle du Club St-Vincent, le premier du genre sous le patronage du Comité français. L'événement faisait partie en effet du congrès de la Manitoba Home and School, qui avait alloué cette deuxième soirée de sa réunion de trois jours, pour cette fin. On remarquait à la table d'honneur M. Jean Lagassé, président de la Manitoba Home and School, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, M. Léo Dufault, président du Comité français, M. l'abbé J. Hacault, président du comité d'études, M. H. Sala, président de l'A.E.C.F.M., M. René Préfontaine, président des APM de la région de Morris, le R. P. L. Guy, S.J., M. René Deleurme, président de l'Association des Instituteurs, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, orateur, et M. G. Forest, président de l'APM du Précieux-Sang.

Au cours du repas, qui fut servi avec compétence par Pelland, M. Lagassé traça l'histoire du mouvement Home and School depuis ses origines à Bedeck, N.-E., il y a 72 ans. Le groupement manitobain, disait-il, débuta en 1946 avec 28 associations membres et en compte actuellement 170. Il y a 325,000 membres au Canada en plus des 75,000 membres organisés autrement. La question en vedette au cours de la soirée, conclua-t-il, serait: Que voulez-vous que la Fédération fasse pour vous? Car, c'est avant tout un organisme au service de ses membres.

M. l'abbé Deniset-Bernier

A la fin du repas, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier a tracé le tableau de "La nouvelle situation scolaire", faisant ressortir les avantages que l'on pouvait retirer des nouvelles divisions homogènes. Il remarquait que l'union fait la force et que les écoles groupées dans une division auront probablement moins de tracas de la part d'inspecteurs indiscrets. Il est possible maintenant, souligna-t-il, d'avoir nos propres inspecteurs, de faire rémunérer les visiteurs des écoles et de préparer nos propres surintendants. Il s'agit immédiatement d'élire les meilleurs commissaires possibles, afin que les responsabilités de l'état, des parents et de l'Eglise soient bien remplies dans les divisions.

L'orateur suggérait enfin que les consolidations favorisent la formation liturgique des enfants, au profit des parents, et que la situation actuelle donne droit à espérer que bientôt le français ne sera plus traité comme une langue étrangère dans l'enseignement provincial, qu'il y aura assez de professeurs à l'Institut de Pédagogie et du Département de français de l'Université et que l'on peut espérer fournir des instituteurs français aux gens de langue anglaise qui de plus en plus désirent apprendre notre langue.

La fédération des APM, conclua-t-il, fera la lutte contre la délinquence juvénile, aidera à résister aux empiètements de l'état et agira comme instrument puissant pour les réclamations qui s'imposent.

Ayant pris la présidence, M. Dufault a rappelé brièvement l'évolution des APM de langue française au Manitoba, soit en dépendance de l'A.E.C.F.M., soit en relation avec la Manitoba Home and School. Il souligna la formation du comité français comme service officiel de cette dernière et la résolution du congrès de l'A.E.C.F.M. en 1958 établissant un comité d'études en vue d'une fédération catholique de langue française autonome et, en même temps, en relation étroite avec le comité français. Les membres de ce comité, auteurs de la constitution provisoire, furent M. l'abbé J. Hacault, président, le R. P. L. Guy, MM. H. Sala, L. Legal, R. Préfontaine, L. Dufault et O. Sabourin et les docteurs O. Boucher et A. Lachance. La constitution a été élaborée par les RR. PP. A. Lemoine, O.M.I., et Guy, S.J., MM. Préfontaine et Dufault, assistés de M. l'abbé Hacault et M. Lagassé. C'est M. Préfontaine qui prit la parole et présida la discussion de la nouvelle constitution.

Rapport sur la constitution

Les APM et les fédérations d'APM, dit M. Préfontaine, viennent du désir de s'entraider et d'aider les autres. Les catholiques sentent le besoin de s'unir au niveau provincial et interprovincial. Il n'y a pas à craindre la dictature, toutefois, car les fédérations sont au service des associations locales. En même temps, il faut s'organiser pour l'apostolat parmi les concitoyens, pour leur faire du bien il faut être parmi eux. M. Préfontaine cite un article de **La Liberté et le Patriote** qui formulait le voeu en faveur d'une fédération propre, autonome et, dans un sens, parallèle. La question, résuma-t-il, se pose ainsi: quel genre de mariage peut-on espérer entre notre fédération et la fédération neutre? La constitution provisoire est un effort pour régler cette question.

Mme Lucille Prévost ayant été nommée secrétaire pro-tempore, on procéda à la discussion, en vertu d'une motion d'approbation proposée par M. Léo Landry et secondée par M. Aimé Bohémier. On signala au besoin de petites modifications au texte original, qui permettraient à des catholiques de langue française d'être membres et qui laisseraient au Conseil de la FAPM le soin de juger à quel point une APM demandant l'affiliation remplit les conditions de religion et de langue. On n'insista pas sur l'homogénéité parfaite, pourvu que les membres acceptent la conformité à la mentalité catholique et française et accepte l'autorité de la FAPM. On a souligné aussi que les conseillers représenteraient des "régions" qui ne seraient pas nécessairement identiques à des "divisions". La discussion fut très animée et harmonieuse, grâce aux explications et à la bonne humeur du président, aidé à l'occasion par MM. Dufault, Lagassé, le P. Lemoine, etc. On a fait ressortir surtout que la liaison prévue avec la Manitoba Home and School, sans enfreindre l'autonomie de la FAPM, apporterait des avantages considérables au simple point de vue financier. Finalement, au milieu des applaudissements, la constitution fut adoptée à l'unanimité.

Les élections qui eurent lieu immédiatement donnèrent les résultats suivants: M. le Dr J.-A. Dupont, président, M. Léo Dufault, vice-président, M. Georges Forest, secrétaire-trésorier, MM. J. Bohémier (région métropolitaine), Gabriel Catellier (région Rivière-Rouge), Fernand Savoie (région de la Montagne), R. Deleurme (région de la Seine), Mme Emile Lavergne (région générale), conseillers. Le conseiller de la région du Cheval Blanc sera nommé plus tard. Son Exc. Mgr Baudoux a annoncé à son tour qu'il nommait le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., aumônier de la FAPM.

M. Hervé Sala, président de l'AECFM, a félicité les responsables du travail tranquille et sûr accompli et a exhorté ses compatriotes à se tenir les coudes bien serrés tout en jetant des ponts à l'extérieur du château fort.

Mot d'ordre

Mgr Baudoux, appelé à donner le mot d'ordre, s'est limité à quelques minutes, à cause de l'heure très avancée. Il exprima sa très vive satisfaction du travail accompli et souhaita que le mouvement, l'oeuvre de l'éducation chrétienne aille de progrès en progrès. Son Excellence, se disant parfaitement content d'être présent, malgré le concert qu'il avait tant espéré entendre ailleurs, souligna la mission de l'Eglise d'éclairer et les voeux de l'épiscopat canadien en faveur d'associations catholiques d'éducation, spécialisées et générales. La constitution de la FAPM tient compte, ajouta-t-il, de ce mot d'ordre, ainsi que de la situation de fait.

S'inspirant ensuite d'une allocution de Son Exc. Mgr Elchinger, coadjuteur de Strasbourg en Alsace, Mgr Baudoux signala que l'association des parents (et maitres) doit être un grand mouvement d'éducation des éducateurs, une "école chrétienne des parents". Les rencontres fréquentes et organiques permettent de conjuguer les efforts, de soutenir les parents et les maitres dans leurs efforts, d'harmoniser l'éducation familiale et scolaire, de se mettre d'accord sur un tas de détails, de ravitailler collectivement les énergies spirituelles, surtout par la prière en commun. Cette mission constructive, Son Excellence la veut dans toutes les écoles de la province, même les plus importantes.

M. l'abbé Hacault a remercié Mgr l'archevêque qui nous aide à nous élever jusqu'à lui.

On annonce enfin que la FAPM aura ses quartiers généraux au local de l'AECFM et que la Manitoba Home and School laissera à la FAPM les profits de la soirée "comme cadeau de naissance".

La situation scolaire au Manitoba

(Le rapport sur la FAPM remplace cette rubrique cette semaine.)

★ ★ ★

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 16 mars avait lieu la réunion régulière des comités de la ville. Un citoyen du chemin Dugald se plaignait du fait que sa provision de pommes de terre (38 sacs) avait été endommagée par une brisure dans la conduite d'eau et demandait aussi le remplacement de deux poubelles avariées par un chasse-neige; ceci fut remis à l'avocat de la ville et à l'ingénieur.

Il fut recommandé d'accéder à la demande d'un résidant de la rue LaRivière et d'installer des lumières sur cette rue entre la rue Des Meurons et la rivière Seine.

Afin de diminuer le nombre de bris dans les conduites d'eau, l'ingénieur suggérait de demander au Conseil de passer un règlement qu'aucune installation qui permette d'augmenter le volume d'eau soutirée de l'aqueduc (booster devices) ne soit installée sans l'autorisation de l'ingénieur de la ville. Apparemment certaines grosses industries ont de ces pompes et lorsque le courant est fermé soudainement, il en résulte une augmentation considérable de pression, ce qui pourrait occasionner des dommages aux tuyaux du service d'aqueduc.

Une lettre du premier ministre, M. Duff Roblin, rassure la ville au sujet du projet du changement du cours de la Seine. Ce projet sera continué, dit-il, malgré les rumeurs qui ont paru dans certains journaux; le coût pour la ville se chiffrera à 17 pour cent, soit $5,511.48, si le montant est payé cette année.

Une demande de M. Georges Forest, agent d'assurance pour une partie des assurances de la ville, est référée à M. Henri d'Eschambault qui agit comme courtier pour les assurances de la ville; actuellement ces assurances sont réparties entre six ou sept compagnies.

Il fut recommandé d'accéder à la requête de Wm. Young & Co, auditeurs de la ville, pour une augmentation de $500 dans leurs honoraires pour l'année 1959, ou aux augmentations de salaire dans leur compagnie, ainsi qu'à l'augmentation du travail occasionnée par l'agrandissement de la ville.

Le cas de M. Devriendt revenait encore sur le tapis. Ce monsieur qui avait plusieurs maisons de rapport avait payé trop de taxes à la ville dû à une erreur dans l'évaluation: ceci pendant plusieurs années; mais il ne s'était jamais présenté devant la Cour de révision tel que demandé sur son compte d'évaluation. La charte de la ville défend de remettre les argents perçus lorsqu'il n'y a pas eu d'opposition à la damande de la ville. Les échevins, après avoir étudié le cas pendant plusieurs mois et étant sympathiques à M. Devriendt, lui ont offert une somme de $600, ce qui est à peu près la moitié de ce que M. Devriendt réclame; certains échevins, dont MM. Lonergan, St-Hilaire et Hart, croient que le montant entier devrait lui être remis, mais la recommandation du comité des finances est que l'office de $600 soit maintenue, car, disait M. Warman, si l'erreur avait été en faveur du client, la ville ne peut revenir sur le client dans un cas d'évaluation.

L'Association des pompiers proteste au sujet de M. René Deslauriers qui avait demandé la permission de déménager à St-Vital (parce que les taxes sont moindres) et il fut recommandé que, dorénavant avant que les pompiers achètent des propriétés en dehors des limites de la ville, ils obtiennent l'approbation du Conseil de ville. Le trésorier rapporte qu'il en coûtera $21,993.60 pour l'année 1959 et $50,304.70 pour 1960 afin de faire suite à la recommandation de la cour d'arbitrage en faveur des pompiers.

Il fut recommandé de demander au chef des pompiers de faire rapport au comité du personnel, donnant ses recommandations et suggestions sur la manière d'introduire la semaine de 44 heures dans son département sans en diminuer l'efficacité, tenant compte de la possibilité de fermer une station de feu et avisant laquelle il serait préférable de fermer.

Le directeur de l'Unité Sanitaire avise que son département aura besoin d'une employée pour remplacer Mlle Barnabé et il fut recommandé que le greffier soit autorisé à afficher une demande pour un commis grade A féminin, au salaire de $182.35 par mois et devant commencer le plus tôt possible. Les demandes devront être remises avant le 3 avril.

A lundi prochain.

Le Cercle Molière...

(Suite de la première page)

visite "ad limina" dans la Ville Eternelle), il dit sa grande joie de recevoir ses ex-paroissiens qui remplirent la salle le soir, etc.

Renouvellement d'amitiés

Cette réaction de Mgr Blais était toute naturelle. Elle fut aussi celle de tous les ex-manitobains qui vivent maintenant dans l'Ouest. Ils surgirent de partout pour venir applaudir la troupe de St-Boniface, ce qui permit à certains acteurs de revoir des parents, des amis qu'ils n'avaient pas vus depuis longtemps.

Mais ces réceptions et rencontres ne pouvaient empêcher les acteurs d'accomplir leur devoir. Naturellement, durant la pièce, ils jouaient. Mais avant, chacun avait dû apporter sa coopération au montage des décors, à la mise en scène, à la préparation des costumes . . . Après, il fallait se dégrimer, changer de vêtements, défaire la scène, et tout cela en une demi-heure . . . pour ne pas trop retarder la réception qu'on avait organisée en leur honneur. Mais la vie d'équipe était si parfaite que tout s'accomplissait avec la plus grande efficacité. Même le chauffeur de l'autobus qui mena la troupe jusqu'à Calgary, M. George Elrick, de West Kildonan, faisait partie de l'équipe. "Meilleur chauffeur du monde", au dire de ses passagers, il était aussi le plus dévoué quand il s'agissait d'emballer ou de déballer les décors, de préparer la scène, de distribuer les programmes, etc. Il assista à toutes les représentations. Il se disait lui-même "membre actif" du Cercle. Une conquête de plus au crédit du Cercle Molière!

A Saskatoon, au théâtre de l'Université de la Saskatchewan, les acteurs purent jouer sur une scène "exactement telle que demandée". Dans cette ville, la publicité avait été très bien faite, spécialement grâce à M. E. Jones, professeur au Département de l'Art dramatique de l'université. A tel point, que le Star-Phoenix dut annoncer que tous les billets étaient vendus à l'avance: "Sorry. Sold out." Ce même journal contenait le lendemain de la représentation un article très élogieux, faisant ressortir tout particulièrement que le Cercle Molière "avait maintenu sa réputation de présenter du théâtre de calibre professionnel".

En Alberta

En Alberta, le Cercle Molière joua en trois endroits: Edmonton, St-Paul et Calgary, et le succès couronna chacune des représentations. On doit dire toutefois qu'à St-Paul on réussit à mettre 500 personnes dans une salle capable d'en contenir 430 en temps ordinaire, et il fallut pourtant renvoyer plusieurs familles . . . faute de places. Il n'est pas surprenant que cela ait incité les gens de St-Paul, comme aussi des autres endroits visités, à réclamer que le Cercle Molière renouvelle sa tournée l'an prochain et tous les ans à venir.

Les articles parus dans les quotidiens de l'Alberta font ressortir, naturellement les qualités exceptionnelles des acteurs et de la directrice, Mme Pauline Boutal, allant jusqu'à dire qu' "il est difficile de se rappeler que le Cercle Molière est un groupe d'amateurs, parce que plusieurs des acteurs ont atteint le niveau des meilleurs acteurs professionnels". Mais il faut ajouter que les spécialistes du théâtre surent apprécier autant les talents "cachés", ceux de Mlle Christiane LeGoff qui avait conçu et dessiné les costumes et les décors, de Mme Aimée Simons qui avec quelques aides avait confectionné les costumes, de Mme Irène Lane qui réussissait toujours si bien chaque soir le maquillage des acteurs (qui peut oublier Perrin, fils de Thibaut?) de M. Roland Tremblay, etc.

Après l'enthousiaste réception de Calgary, au cours de laquelle les gens de langue anglaise ne voulaient parler et chanter qu'en français, la troupe dit adieu à son chauffeur si aimable et si dévoué, M. Elrick, et adopta le train pour la longue et splendide traversée des Rocheuses. Les Canadiens français de New Westminster, de Vancouver, de Maillardville allaient leur réserver une réception digne de clore la tournée. Les acteurs parleront encore longtemps de cette soirée du 9 mars où, influencés sans doute par l'attente des 750 auditeurs, ils jouèrent au point de mériter qu'un critique les compare, dans son article, au Théâtre du Nouveau Monde de Montréal. Le même critique terminait ainsi son article: "Une des riches expériences de la soirée pour les spectateurs de langue anglaise fut le chant en français de l'O Canada, à la baisse du rideau. Chanté par toute la foule, "O Canada, terre de nos aïeux" revêtait une splendeur telle qu'il mérite de prendre place parmi les plus grands hymnes nationaux de l'univers."

Le Cercle Molière a terminé sa tournée de l'Ouest. Il a prouvé que le Conseil des Arts avait raison de l'encourager à jouer dans ces provinces. Il reste à espérer que le même Conseil renouvellera généreusement son octroi l'an prochain, afin que tous ceux qui réclament du théâtre français soient aussi bien servis en 1960, du Manitoba à la Colombie-Britannique.

En attendant, il semble bien que le Cercle Molière ira jouer avant longtemps à Ste-Rose-du-Lac et aussi, peut-être, à Bellegarde, Sask.

La vie politique

(Suite de la première page)

Cette motion pour permettre la discussion du problème terre-neuvien ne comportait pas de vote final et ainsi, après deux heures d'attente, MM. B. P. Strikland (Hamiota) et R. Seaborn (Wellington) ont pu proposer et seconder le discours du trône. M. Seaborn a dit, notamment, que les institution politiques dépendent totalement de la religion, de la moralité et de la bonne conduite.

Les interventions imprévues par lesquelles les chefs de groupes adversaires du gouvernement font ressentir la position minoritaire de celui-ci, sans toutefois poser la question de non-confiance, ne sont pas défendues au ministère. Ainsi lundi soir, au moment où M. Campbell s'apprêtait à exprimer les réticences de l'opposition, M. Roblin s'est levé pour faire rapport sur l'activité de son gouvernement dans le domaine des ententes fiscales avec Ottawa. Cette intervention priva M. Campbell d'un des atouts de son discours.

M. Roblin a souligné que les provinces portent des responsabilités publiques plus grandes que prévues par l'entente sur le partage des champs de taxation avec Ottawa et pour cela, on demande avec instance la reprise de la conférence fédérale-provinciale. Le Manitoba propose une nouvelle formule, disait-il, dans les proportions, 15 pour cent des revenus de l'impôt personnel, 15 pour cent des revenus de l'impôt sur les corporations et 50 pour cent des revenus de l'impôt sur les successions. M. Roblin demande aussi que le comité permanent étudie les problèmes de l'économie agricole, du contrôle des eaux et des inondations, de l'aide fédérale aux universités, de l'entrainement technique, du plan d'assurance-hospitalisation, etc. Il souligne que la coopération fédérale est déjà très encourageante.

M. F. Jobin (Flin Flon) a trouvé que le premier ministre avait joué un tour désagréable à l'orateur de la soirée, mais M. Campbell s'est appliqué à puiser de nouveaux arguments pour sa cause dans les affirmations de M. Roblin. Il insista finement sur la faillite du gouvernement conservateur du cabinet fédéral pour faire ressortir que la province sera obligée de compter sur ses propres ressources seules pendant l'exercice courant. D'autre part le discours du trône fait prévoir une augmentation très élevée de dépenses. Le gouvernement puisera sans doute dans les réserves que les libéraux avaient mis de côté, mais le jour viendra où il faudra emprunter des sommes formidables pour des opérations courantes — ce qui n'est pas une politique fiscale bien vue — ou se résigner à imposer de nouvelles taxes, peut être même les taxes de vente.

Poursuivant son réquisitoire, M. Campbell cite un article de M. Roblin dans "Monetary Review" qui indique, semble-t-il, peut de compréhension des problèmes du fermier. Conclusion: une motion de manque de confiance à l'égard du gouvernement Roblin qui n'a pas réussi à obtenir une conférence fédérale-provinciale et qui ne s'occupe pas du fermier.

Le mardi 17 mars, après que l'hon. Errick Willis avait distribué comme d'habitude à tous les législateurs et journalistes les symboles verdâtres du patriotisme irlandais, M. Stinson, chef du groupe CCF, a eu sa chance d'exprimer son manque de confiance envers le gouvernement. Il a discuté quatre points: le fermier ne reçoit pas une juste part des biens du pays; le fédéral sous Diefenbaker a trompé les provinces sur le partage des revenus et M. Roblin n'en pouvait rien; la condition du travailleur au Manitoba laissait énormément à désirer quant à l'échelle minimum des gages, le cédule des vacances, les compensations pour accidents. Mais M. Stinson a réservé ses observations les plus solides à la question d'un système compréhensif de service de santé. Il cita à l'appui l'exemple de l'Angleterre, de la Nouvelle-Zélande, etc., et décriva l'extrême lenteur des libéraux manitobains quand ils ont fait passé la loi d'assurance - hospitalisation. M. Campbell ayant déjà incorporé deux de ces plaintes dans sa motion de non-confiance, M. Stinson s'est contenté dans l'amendement de non-confiance, de fustiger le gouvernement pour ne pas avoir prévu un service compréhensif de soins médicaux pour les Manitobains.

Ces motions demeurent en suspens pendant le débat sur le discours du trône. Le gouvernement a déjà présenté plusieurs bills et semble vouloir introduire aussitôt que possible les prévisions budgétaires.

Il est à noter que la langue française ne résonne plus dans la chambre.

A la semaine prochaine.

Décès

M. Adélard Bélanger

M. Adélard Bélanger, de 569, rue Des Meurons, St-Boniface, est décédé le mardi 17 mars à sa résidence, à l'âge de 83 ans. Il fut longtemps à l'emploi du Canadien National et prit sa retraite en 1940. Il était membre du Cercle Ouvrier St-Joseph.

Il laisse dans le deuil sept fils, Désiré, Ulric, Florent, Henri, Louis et MM. les abbés Bernard et Roland Bélanger; trois filles, Mme Thomas Lonergan, Bernadette et Agnès; deux frères, Georges et Alphonse, et 23 petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 19 mars en la basilique de St-Boniface. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Ste-Anne-des-Chênes. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Les législateurs rendent hommage à M. Hansford

Le vendredi après-midi 13 mars, des membres des trois partis ont fait trève temporaire au cours de la session pour faire l'éloge de M. Edwin A. Hansford, longtemps membre de la Législature du Manitoba, et offrir à sa famille éprouvée les plus sincères condoléances.

L'hon. D. Roblin, premier ministre, et M. L. Stinson, chef du parti CCF, firent ressortir les grandes qualités de M. Hansford qui le poussèrent à si bien servir la cause publique d'abord à St-Boniface comme échevin pendant 14 ans, puis comme maire pendant quelques années, ensuite comme député CCF durant 8 ans (il fut même chef de son parti à la Législature, 4 ans); il servit aussi dans le mouvement syndical ouvrier de cette province; ce qui lui permet de représenter ce mouvement au bureau des gouverneurs de l'Université du Manitoba.

M. Roger Teillet, député de St-Boniface, profita de l'occasion pour révéler ce qu'il avait accompli au bénéfice de sa ville de St-Boniface comme maire et échevin, l'amitié et les conseils qu'il procura à son successeur à la Législature, et aussi son travail efficace comme membre du bureau des aviseurs de l'hôpital St-Boniface.

MM. D. Campbell, chef de l'Opposition, R. Paulley, député de Radisson, et Groves, député de St-Vital, ajoutèrent enfin leurs propres témoignages avant que l'hon. A. W. Harrison, orateur, demande à tous les membres de se lever en tribut d'hommage au défunt.

Rapport 1958 de la bibliothécaire

Mme Gratia Fortin, bibliothécaire, vient de publier son rapport pour l'année 1958 sur la Bibliothèque de St-Boniface, section rue Langevin.

Ce rapport nous apprend qu'un total de 11,650 livres sont mis à la disposition des lecteurs de langue française, soit 7,490 d'adultes et 4,160 d'enfants. Au cours de l'année, 4,021 emprunteurs se sont présentés: 1,551 adultes, 30 non-résidants et 2,440 jeunes. Le total des livres prêtés fut de 61,550, soit 26,697 livres d'adultes (17,403 romans, 9,294 livres autres que les romans) et 34,853 livres d'enfants. En 1957, il y avait eu 51,880 prêts de livres, ce qui indique une augmentation de 9,670 en 1958.



Grande partie de cartes dimanche prochain à Saint-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Les paroissiens de St-Jean-Baptiste et des paroisses environnantes sont cordialement invités à une grande partie de cartes qui aura lieu le dimanche 22 mars. C'est la dernière partie de la saison et elle est organisée par le groupe du village.

Les organisateurs ont agi avec beaucoup de discrétion, sans bruit, mais ils ont abattu une bonne somme de travail. Auront-ils des prix? Allez jeter un coup d'oeil dans le salon de Mme Boucher et vous trouverez toutes sortes d'objets encombrant les fauteuils, les sofas, les tables. Ce n'est pas ordinaire. Il doit y avoir quelque chose dans l'air.

Auront-ils un goûter? Ne le demandez pas à Mme Dupas. Elle ne vous dira rien. Mais on voit quand même des dames portant de beaux poulets sous le bras, d'autres ont un sac plein de mélanges à gâteau de Betty Crocker, d'autres enfin choisissent dans les magasins le meilleur café. L'arôme s'en répand dans toute la rue. Tout cela doit vouloir dire quelque chose.

Et la séance? Sera-t-elle drôle et assez longue? Si vous interrogez Mme Vermette, elle vous dira que tout marche au plus mal. Ses acteurs ont eu la rougeole, la scarlatine, la grippe et peut-être la picote. Mais n'en croyez rien. Le petit sourire moqueur qui accompagne ses paroles révèle qu'il faut s'attendre à bien des surprises dans le salon de beauté de Mme Camélia.

Et le chant? Ici, Mme Roy est encore plus muette que les autres. Ne vous y fiez pas cependant. Quand on l'a vue à l'action dans d'autres circonstances, vous saurez ce que tout ce silence contient d'action et de succès.

Mais pourquoi vouloir pénétrer tous les secrets? Venez voir. Si votre surprise est trop grande et vos réactions trop violentes, M. le Dr Boucher saura vous donner tous les soins médicaux. On dit qu'il prépare toute une valise de remèdes pour ce soir-là. Donc venez sans crainte et vous retournerez en disant: "Quel dommage que la saison des parties de cartes soit terminée à St-Jean-Baptiste!"

Otterburne

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse, présidée par M. Antoine Morin, comprenait la présence d'au moins un membre par famille de la paroisse. M. l'Inspecteur P.-A. Frossais et son épouse, six officiers de la Caisse de St-Pierre et sa gérante, Mlle Orise Lapointe, M. René Mulaire, président, M. le Docteur L. Gauthier, MM. Ferdinand Grégoire, Arthur Rioux et Victor Joubert assistaient aux délibérations.

Après la prière d'usage récitée par le R. P. A. Denis, C.S.V., curé, et le tirage du prix d'entrée (une part sociale), M. le président souhaita la bienvenue et donna le rapport des activités de la direction au cours de l'année et signale que pour la deuxième année consécutive, la Caisse avait reçu de la Compagnie Co-Operative Life un montant important, fruit de l'assurance sur les prêts et les épargnes.

La Caisse progresse toujours. En 1958, elle a enregistré une augmentation au capital social de $9,630.81 et a opéré un chiffre d'affaires de près d'un demi-million de dollars.

Les rapports financier et des Comités de Crédit et de Surveillance furent présentés respectivement par le gérant, le R. P. Denis, M. Ernest Carrière et Mlle Eugénie Saltel.

L'Assemblée a consenti à accorder un boni de trois pour cent. Avec l'élection des nouveaux officiers, l'exécutif pour 1959 est ainsi constitué: Direction, MM. Antoine Morin, président, Aurèle Lacasse, vice-président, Emile Roy, Lucien Gobeil, Rémi Roy; Comité de Crédit, M. Gérard Gobeil, président, et MM. Hilaire Robidoux et A. Bell; Comité de Surveillance, R. P. Jacques Ouellette, C.S.V., M. Arthur Gobeil et Mlle Eugénie Saltel.

Comme l'an dernier, il y eut un forum dirigé par le gérant. Tous étudièrent sérieusement les questions posées et prirent part à la discussion, qui devint passablement animée par moments mais fut toujours maintenue sur un ton amical. Ce forum semble rendre service par les solutions de problèmes qu'il met à jour.

A cette occasion, comme tout au cours de la soirée, M. l'Inspecteur a su prodiguer renseignements, solutions, conseils et directives appropriés dont tous lui sont reconnaissants.

Woodridge

Partie de cartes

Le 1er mars avait lieu la 2e partie de cartes d'une série de trois organisée par le deuxième groupe de dames. Elle fut un succès et remporta la somme nette de $178.29.

Les prix des cartes échurent à Mlles Léona Harrison et M.-Berthe Beauchemin et MM. Albert et Denis Lebleu. Les prix du tirage furent gagnés par Mme Yvonne Gosselin, de La Broquerie, $15.00, et Mlle Cécile Charpentier, billet de $10.00. Le prix d'entrée échut à M. Nestor Stefura, de Sandilands. Il y eut jeux divers tels que bingo et de jolis prix furent gagnés.

Un délicieux goûter fut servi, après quoi tous se séparèrent contents d'avoir passé une agréable soirée. Les organisatrices désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui sont venues encourager cette oeuvre.

La prochaine soirée aura lieu le dimanche 22 mars et sera organisé par le 3e groupe de dames.

C.S.B.

Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe

Coin-Coin

Le lundi 9 mars, à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin, une dizaine de philosophes assistèrent à la séance annuelle des séminaristes. Les Théologiens de seconde année ont présenté un spectacle ayant pour thème: l'Espérance. Plusieurs collégiens et même quelques séminaristes ont parfois perdu pied devant les élucubrations théologiques . . . Après la séance, les collégiens furent invités à casser la croûte avec les séminaristes. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux dispensa alors du jeûne tous les prêtres, les séminaristes et les collégiens présents.

Un merci sincère à tous les séminaristes pour leur magnifique soirée.

Les grands ont assisté au deuxième concert du "Winnipeg Chamber Ensemble". Grand merci au "Chamber Ensemble" qui permet aux élèves du Collège de prendre contact avec la belle musique et de l'apprécier.

"L'ours et le Pascha", une pièce de Scribe adaptée pour le théâtre par Charles Vildrac, sera à l'affiche le jeudi 19 mars pour les élèves et le dimanche 22 mars pour les parents et les amis. C'est une pièce d'une légèreté et d'un mouvement exceptionnels. Montée et jouée par des élèves, avec l'aide des Pères, cette pièce nous assure un rire franc. Alors bienvenue à tous les amateurs du théâtre; l'entrée est gratuite.

Le samedi 21 mars aura lieu le dernier Ciné-Club de l'année. On présentera alors le film Suédois d'Alf Sjoberg "Le Chemin du Ciel". Henri Agel, grand critique du cinéma, place le film de Sjoberg au zénith du cinéma.

La vie sportive

La semaine dernière, 3 équipes du Collège ont remporté 4 victoires. Notre "Midget" s'est signalé en gagnant deux parties avec un pointage de 6 à 5. A Winnipeg, conduit par Maurice Comeault qui comptait 4 buts, nos représentants ont défait le "Canadien Polish Athletic Club". Les autres compteurs furent Jean LaRivière et Robert Painchaud. Le lendemain après-midi, la même équipe se rendait à St-Jean-Baptiste pour y défaire le "Midget" de l'endroit. Six joueurs différents ont compté les buts: Guy Létourneau, Edmond Massicotte, Bryan Empson, Georges Valcourt, Denis Druwé et Michel Lavoie.

Pendant ce temps, un club formé de joueurs du C.S.B. "I" et du C.S.B. "II" se rendait à La Broquerie pour vaincre les "Sportsmen". Hubert Bouchard, avec 3 buts, fut le meilleur compteur pour les collégiens. Les autres pointeurs furent Hubert Balcaen, Hervé Dansereau et Roger Levasseur.

Dans une quatrième partie, le C.S.B. "IV" l'emporta au compte de 4 à 2 contre le Juniorat. Donald Gilmore, Jules Comeault, Laurent Trudeau et Philippe Rioux ont dirigé l'offensive des collégiens en comptant chacun un but.

Ceci met un terme à notre merveilleuse saison de hockey. En 27 parties disputées avec des équipes de l'extérieur, les collégiens ont remporté 15 victoires, subi 10 défaites et annulé 2 parties.

Dans une dernière partie, jeudi dernier, le club de Roméo Thévenot et le club d'Etoiles de la ligue des Grands ont fait match nul 3 à 3. Noël Allard et le R. P. Pelletier ont compté chacun deux buts; Hubert Mangin et Laurent Roy complétèrent le pointage.

L'arrivée du printemps a mis un point final à la saison du hockey.

La Salle

Tableau d'honneur

Voici le tableau d'honneur à l'école St-Hyacinthe pour janvier-février. Les élèves dont les noms suivent obtinrent une moyenne au-dessus de 80 pour cent dans les résultats d'examens:

Grade VIII: Liliane Rochon.
Grade VII: Diane Lagacé.
Grade VI: Roland Lanoie, Pauline Vouriot, Guy Bernuy, Laurette Cormier, Paulette Cormier, Albert Calvez.
Grade V: Louise Girardin, Patricia Cormier, Colette Calvez, David Chase, Raymond Côté.
Grade IV: Ronald Lagacé, Estelle Rochon, Denis Bernuy, Gérald Vouriot.
Grade III: Lucie Lagacé.
Grade II: Gisèle Calvez, Catherine Chase.
Grade I: Diane Simard, Réjeanne Vouriot, Marcel Côté, Joëlle Rochon, Eddie Mosiewich, Valérie Hogue.

Nouveaux syndics

Le dimanche 1er mars, après la grand-messe, eut lieu l'élection de deux nouveaux syndics. MM. Marcel Lagacé et Lucien Cormier furent élus pour un terme de trois et deux ans respectivement, remplaçant ainsi MM. Achille Schaubroeck et Oscar Lagacé, sortant de charge. Un sincère merci à ces derniers pour leur dévouement aux oeuvres paroissiales.

Va-et-vient

MM. et Mmes Elphège Lavallée et Ovide Gousseau rendirent visite à M. et Mme J.-S. Boulet et leur famille, de Dunrea, récemment.

M. et Mme Philippe Cossette, de Fargo, D.-N., furent en promenade chez MM. et Mmes Elphège, Alva, René et Gérard Lavallée, en fin de semaine.

Mme Albertine Rochon fit un long séjour chez son fils, Rosario, et sa famille, de St-Pierre, récemment.

M. et Mme Charles Cormier rendirent visite à MM. et Mmes Alain Cormier et Arsène Girardin, de St-Claude, au début de mars.

Mlle Marie Gendre, de Winnipeg, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Rodolphe Gendre.

Candidat

Lors d'une assemblée tenue à l'école St-Hyacinthe le dimanche après-midi 8 mars, la nomination fut ouverte pour l'élection d'un candidat au poste de commissaire du quartier 1 de la division scolaire "Rivière La Seine". M. Gaston Rochon, ayant été élu, accepta donc de poser sa candidature. M. G. Rochon est président de l'arrondissement scolaire St-Hyacinthe, fonction qu'il remplit avec dévouement depuis quatre ans.

Timbres à l'effigie de S. S. Jean XXIII

CITE DU VATICAN — Le Vatican a annoncé que la première série de timbres à l'effigie du pape Jean XXIII sera mise en vente à partir du 2 avril prochain. Cette série comprendra quatre timbres de différentes valeur.

Cordiale bienvenue aux Gais Manitobains

De plus en plus, les jeunes s'intéressent au journal. On peut vraiment dire que **La Liberté et le Patriote** les attire, spécialement à cause de la contribution qu'ils apportent eux-mêmes chaque semaine par toute une gamme de chroniques: celles des institutions scolaires, des Scouts et Routiers, des Jeunesses Musicales, etc. Et maintenant, ce sont les Gais Manitobains qui demandent hospitalité dans ces pages.

Le premier article, signé Jean (Louis Hébert), présente ce mouvement des apôtres de la joie et du rire. Cette gaieté leur permet de rayonner les meilleures caractéristiques de langue française parlée et chantée, des danses traditionnelles, en un mot de faire aimer par les jeunes l'héritage reçu des parents. Les Gais Manitobains se font les ambassadeurs d'une minorité qui n'entend pas conserver ses richesses en les cachant, en les défendant négativement, mais bien plutôt les exposer au grand jour et leur faire produire d'excellents fruits.

Bienvenue à ces Gais Manitobains, dont nous publierons les noms (ils sont 105) la semaine prochaine.

LA REDACTION.

* * *

Responsables

Au cours d'une joyeuse réunion, lundi soir dernier, sous la présidence de M. l'abbé Léo Couture, aumônier, on a choisi ceux et celles qui seront les responsables de la chronique hebdomadaire: Gabriel Dufault, Paul Beaudry, Marie-Rose Gay, Lucienne Beaudry, Agnès Benoist, Dolorès Labossière et Jean Hébert; Laurent Gagné est le dessinateur de la vignette qui permettra d'identifier dès la semaine prochaine "le coin des Gais Manitobains"; Marlene Marshall et Claudette Clément se chargent de dactylographier les articles . . .

Exécutif

Les membres de l'exécutif 1958-59 sont M. l'abbé Léo Couture, aumônier, Louis Beaulieu, directeur, Jacqueline Constant, secrétaire, Florent Arnaud, trésorier, André Fréchette et Claudette Clément, meneurs, et Jean Hébert, directeur de chant.

Apôtres de la joie et du rire

"Si nous disons le même Notre Père
Si nous parlons la langue de nos mères
C'est que jadis vous eûtes l'âme fière . . ."

En effet, si nous avons sauvegardé notre foi et maintenu notre langue, c'est grâce à nos ancêtres, à nos parents qui se sont débattus pour conserver ces richesses si précieuses et pour nous les transmettre en héritage. Ils ont trop travaillé à cette conservation pour que nous soyons indifférents. Il nous est nécessaire de continuer la tradition.

Comment, beaucoup demanderont, peut-on garder sa langue dans un milieu aussi "anglais" que le nôtre? Il ne faut pas se mentir, c'est très difficile de la maintenir en ne s'associant qu'avec des personnes d'expression anglaise. Et même, un certain désintéressement s'infiltrera au sein des familles si la langue est seulement parlée. Il faut plus que ça: il est nécessaire de participer à toutes les activités qui la caractérisent.

Il va sans dire que la langue française est belle en elle-même, mais elle demeure froide dans le coeur de l'homme s'il ne connait pas son histoire, son chant, sa danse. Toute chose est jugée par ce qu'elle donne: notre français est d'une valeur inestimable et les Gais Manitobains le savent par expérience, parce qu'ils ont su découvrir tous ses trésors.

Au tout début, le mouvement des Gais Manitobains ne groupait que des jeunes travailleurs. Puis, faute de recrues, il est tombé en panne. Après quelques années d'inactivité, l'organisation a repris de l'aplomb avec l'aide des Collégiens de St-Boniface, quoique les premières années ont été très difficiles vu le manque d'expérience chez les chefs et le trop petit nombre de membres. Mais graduellement, avec le support de nouveaux membres du Collège, de l'école Provencher, de l'académie St-Joseph, et chez les jeunes travailleurs, les Gais Manitobains sont devenus un groupe compact et plein d'entrain.

Notre spécialité, c'est la danse et le chant. Nous avons pu montrer notre savoir-faire à St-Boniface même et au cours de plusieurs tournées en campagne. De plus, je crois qu'on peut se vanter de posséder l'une des meilleures chorales du Manitoba.

Tout en donnant toujours priorité au facteur français dans nos danses, nous avons enrichi notre répertoire de danses polonaises, juives, italiennes, espagnoles, etc. Et nous découvrons chaque jour davantage les richesses de notre folklore français.

Malheureusement, tous les jeunes ne partagent pas notre enthousiasme. Plusieurs de nos compatriotes nous taxent même d'être des "squares", surtout parce que nous semblons jouir de notre folklore dansé et chanté. Eh bien oui, nous en jouissons. Le fait demeure que nous sommes plus de 100 membres dans le groupe cette année.

Une autre caractéristique du mouvement, c'est l'esprit d'équipe, facteur toujours très important dans toute organisation de cette sorte. La marche générale dépend énormément de chaque membre. C'est pour cette raison que les nouvelles recrues sont souvent déçues au début: il faut que chacun se débrouille, qu'il participe activement aux activités du groupe sans se faire trop prier. Peut-être que ces nouveaux s'attendaient de tout recevoir et de peu donner. En tout cas, ils se laissent gagner peu à peu par l'ambiance générale . . .

La seule chose qu'on demande au Gai Manitobain, c'est d'être gai en tout temps. Notre but étant d'égayer les autres, l'exemple seul sera notre arme. En d'autres mots, le Gai Manitobain est l'apôtre de la joie et du rire.

Comment joindre cette magnifique organisation? C'est très simple. Il suffit d'être Canadien français, catholique, entre 15 et 20 ans. Voulez-vous vous adjoindre à une organisation saine, active, rencontrer toutes sortes de gens, avoir des compagnons pleins d'entrain, etc.? Les Gais Manitobains vous offrent tout cela et aussi le sentiment de faire votre part au service d'une cause toujours chère aux Canadiens français. Vous serez fier de votre langue et de toutes ses richesses.

On attend votre coopération et votre sympathie.

Jean (Louis) HEBERT.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

La Troupe

Le deuxième échelon dans l'organisation scoute est celui de la troupe. C'est ici que l'on commence à vivre notre Scoutisme, à en saisir le sens.

L'admission d'un jeune louveteau ou de tout autre garçon à la troupe se fait vers l'âge de douze ans. Ils y trouvent un système différent de celui des Louveteaux. Notre adolescent se trouve à faire partie d'une petite famille, celle de la patrouille. Dirigées par des scouts plus âgés, les C.P. et les S.P., ces patrouilles composent la troupe elle-même dirigée par un chef, des assistants et un aumônier.

La patrouille est le centre d'activités dans la troupe. En effet elle administre elle-même ses finances; elle possède son propre petit coin dans le local et participe en corps aux jeux et aux différentes activités. Ainsi situé, le jeune garçon va apprendre à vivre avec ses frères scouts, à les supporter, à leur aider.

Chaque semaine la troupe aura sa réunion soit au local soit à l'extérieur. On fera peut-être de la technique — matelotage, signalisation, etc. — des jeux ou une bonne action. D'ailleurs on encourage fortement la B.A. quotidienne.

Au cours de l'année on aura un concours de coins, des excursions, des grands jeux intertroupes, et quoi encore! A la fin de l'année scolaire, en été, on couronnera les efforts par un camp de plusieurs jours, pendant lequel les éclaireurs pourront mettre en pratique leur technique et montrer leur esprit de patrouille.

C'est dans un tel cadre de vie active que notre jeune éclaireur grandira. D'abord il fera sa promesse scoute, précédée d'une veillée d'armes semblable à celle des chevaliers d'autrefois. Ensuite, il continuera à franchir les diverses étapes: d'abord la deuxième classe, puis la première. Aussi il pourra obtenir des badges, qui témoigneront de sa compétence en tel et tel sujet. Même il réussira peut-être à obtenir son "Scout de la Reine".

Quand il grandira il deviendra S.P. ou C.P. Ainsi il se trouvera à faire partie de la "Cour d'Honneur", où siègent les chefs. Elle a pour but la direction de la Troupe, soit pour corriger soit pour féliciter les Scouts.

Devenu un éclaireur accompli, il songera à d'autres horizons. Trop vieux pour les jeunes scouts, il lui sera temps de monter au clan.

Visites

Dans les quelques semaines qui suivent, les Commissaires diocésains feront leurs visites officielles.

Le Commissaire diocésain, M. H. Dubé, ira d'abord dans les trois meutes; ensuite viendra le tour du clan Béliveau. Celui-ci est composé des Foulards-Rouges et des Routiers.

Le Commissaire diocésain à la branche Eclaireur, A. Proulx, de son côté, se rendra dans les troupes de Saint-Boniface, du Précieux-Sang et de Saint-Pierre.

Ils pourront constater le travail accompli, et au besoin corriger ou féliciter.

TOUJOURS PRET.

Il y a une manière grande de s'occuper des petites choses.

BOUDET.

Fructueuse semaine des vocations chez les écoliers de La Broquerie

LA BROQUERIE — Du 1er au 8 mars eut lieu la semaine des vocations et de l'éducation. Les lundi et mardi 2 et 3 mars, M. le vicaire prit les élèves de l'école par groupe et leur parla sur la vocation. Le jeudi 5 mars, la classe de Sr Hermance Lussier, soit les grades 7 et 8 présentèrent un programme approprié: courts sketches sur la vocation et chant du magnifique Credo de Fauré par le groupe. Dans l'après-midi, à 4 h., M. l'abbé Savoie célébra la sainte Messe aux intentions de tous les étudiants et les communions furent très nombreuses.

Durant la même semaine, les parents vinrent visiter les élèves de l'école St-Joachim. Dans chaque classe on présenta un programme spécial qui fut fort goûté. En somme ce fut une semaine bien remplie et on remercie les parents d'être venus en si grand nombre visiter leurs enfants.

Soirée jéciste

Dans le bulletin de JEC du mois de février, il était suggéré comme "agir" un débat. Les chefs d'équipe, Huguette, Adrienne, Lilianne et Yvette, eurent l'idée d'organiser une soirée dont le point culminant serait le débat. C'est ainsi que le mercredi soir 25 février, une vingtaine de filles se trouvaient réunies à l'école St-Joachim.

Les invités étaient M. l'abbé Georges Savoie, nouveau vicaire, les religieuses du couvent et Mlle Florence Fournier, du bureau central de la JEC, à St-Boniface.

La soirée commença à 8 h. 30 et débuta par la prière. Ensuite Huguette souhaita la bienvenue à tout le monde et dirigea les activités qui suivirent. On chanta des airs entraînants comme "Les nez", "Fleur d'épine", "Sur tous les chemins du monde".

Il y eut le débat; c'est tout dire. Le sujet lui-même était passionnant: "L'étudiante moderne est-elle oui ou non sentimentale?" Jeanne et Gisèle appuyaient le positif tandis qu'Yvette et Marie défendaient le négatif: De part et d'autre les argument: valaient. Pour la réfutation, Lilianne et Irma pour le positif, ainsi que Jeannette et Anita pour le négatif, défendirent avec habileté leur point de vue.

Les juges étaient M. le vicaire et les Rév. Soeurs Anna Lussier et Marie Richard. Pendant les délibérations et pour calmer la nervosité (le débat avait été animé!) on chanta encore.

Puis les distingués juges revinrent et M. le vicaire annonça que le côté positif avait gagné bien que le négatif possédât de fameux arguments pour faire pencher la balance en sa faveur.

La soirée continua: le jeu "Madame demande sa toilette" fit rire aux larmes. Puis un questionnaire en équipes sur le même sujet que le débat pour démêler les idées sur sensibilité et sentimentalisme. On dansa quelques danses de folklore. La veillée se termina par un délicieux goûter. M. le vicaire tira la conclusion — très intéressante à l'avis de toutes. Merci à M. l'abbé Savoie ainsi qu'aux Révérendes Soeurs, les institutrices, et à Florence qui nous encouragèrent de leur présence. On apprécia également la présence de Marguerite et Marie-Rose, deux Jocistes qui se joignirent au groupe de Jécistes. A la prochaine, toutes!

Ste-Agathe

Va-et-vient

Mme Emile Joyal est revenue enchantée de son voyage à Vancouver. Elle s'arrêta une semaine chez sa soeur, Mme Dion (Georgette), de Calgary. Elle passa six semaines à visiter ses soeurs et frère de Vancouver.

Mlle Angèle Brémaud a passé quelques jours chez ses parents avant d'écrire ses examens pour garde-malade. Elle retournera ensuite à l'hôpital de Ste-Rose où elle travaillera.

Soirée

Le dimanche 15 mars avait lieu la dernière soirée de la saison organisée par les enfants de Marie. Tous ont tenu à encourager ces demoiselles par leur assistance.

Les prix des cartes furent gagnés par Mme Henri Pinsonneault et M. Bernard Lécuyer. Les prix du tirage allèrent à M. Paul Nolette (une table à café) et à Mme Norman Garrett (une boîte de provisions). M. Edmond Guertin gagna un bocal rempli de bonbons et un billet de $1.00 pour avoir deviné le nombre exact de bonbons.

Malade

Prompt rétablissement à Mlle Denise Nolette, patiente à l'hôpital St-Boniface.

N.-D.-de-Lourdes

Baptême

Le 15 mars: Jacques-Jean-Paul, fils d'Elie Meyer et d'Alice Monchamp, né le 8 mars. Parrain et marraine, Marcel Monchamp et Noreen King.

Partie de cartes

Le dimanche soir 15 mars avait lieu la partie de cartes organisée par le comité du cimetière pour l'amélioration et l'entretien de ce lieu.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Victor Ferrand. Les gagants aux cartes furent Mmes Rémy Bosc et Lionel Brisson, MM. Henri Pantel et Marcel Jamault. Les chanceux au bingo furent Annette Delaquis, Roger Wanlin, Lilianne Pantel et Jean Comte. Les prix de tombola échurent à M. Roger Pantel, M. Yves Julien et Mlle Thérèse Magne. Mme Albert Augert fut l'heureuse gagnante de la caisse-surprise.

Au programme récréatif, il y eut quelques chants par Mme Raphaël Vuignier, accompagnée au piano par Mme Lionel Brisson. Des petites histoires furent racontées par MM. Frédéric Restiaux et Henri Pantel.

Un succulent goûter fut ensuite servi, et chacun s'en retourna avec la satisfaction de s'être récréé tout en accomplissant une oeuvre utile.

Avant le départ, M. Joseph Deroche, maître de cérémonies, remercia tous ceux qui avaient contribué au succès de cette veillée.

Çà et là

Les 21 et 22 mars aura lieu une récollection pour les grades 11 et 12, prêchée par M. l'abbé M. Deniset-Bernier.

Mme Laurent Chabot est partie en voyage à Detroit.

Etaient de passage chez M. et Mme Marcel Bernardin, dernièrement: M. et Mme Ouimet et leurs enfants, les Rév. Srs St-Denis et Thérèse-du-Carmel, de Camperville et de Duck Bay. Ils visitèrent aussi M. et Mme Léopold Girard.

M. et Mme Léopold Bouvier, de Lisieux, Sask., étaient en promenade chez M. et Mme Léger Girard. Ils visitèrent M. et Mme G. Girard.

Conseil du Pape aux automobilistes

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a béni 10,000 automobiles, puis il a donné à leurs propriétaires certains conseils sur la façon de les conduire. Le Pape a déclaré aux automobilistes:

"Conduisez avec plus de prudence et observez davantage les règlements de la circulation. Tenez compte que tout en poursuivant vos objectifs terrestres vous ne perdez pas votre bien-aise éternel."

M. Raynald Labossière, gérant de la coopérative de St-Léon et président du comité aviseur des Coopératives Fédérées, était l'orateur invité à la séance de clôture du congrès des gérants de Coopératives de consommation, section manitobaine des Coopératives Fédérées. Ce congrès a eu lieu les 17, 18 et 19 mars à l'Hôtel Royal Alexandra à Winnipeg. Le choix de M. Labossière comme orateur fait honneur à tous les coopérateurs franco-manitobains.

La Broquerie

Caisse populaire

Le lundi 16 février avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de La Broquerie. M. l'abbé Georges Savoie, nouveau vicaire (à qui les paroissiens souhaitent la plus cordiale bienvenue) récita la prière à la demande du président.

Celui-ci félicita les gens de s'être rendus en si grand nombre, ce qui prouve l'intérêt qu'ils portent à la Caisse Populaire. Suivit le rapport des activités des directeurs. Il y eut de grands progrès réalisés pendant l'année; entre autres 54 nouveaux membres, ce qui porte le total à 439.

Il annonça la publication d'un petit journal intitulé "Ma caisse populaire", qui sera distribué 4 fois par année. Le Comité d'Education fut félicité pour son beau travail et l'assemblée proposa qu'il continue encore ses cours pour l'année 1959.

Le gérant, M. J.-A. Boily, fit lecture du rapport financier. On remarque que l'actif est passé de $88,000.00 au début de janvier 1958 à $108,000.00 au 31 décembre. Le chiffre d'affaires de l'année est de $300,809.67.

M. Fernand Balcaen fut réélu au comité de direction, ainsi que M. Alphée Kirouac, au comité de crédit. M. Eloi Gagnon fut réélu au comité de surveillance et M. Jean Granger, élu en remplacement de M. L. Langelier, qui s'est retiré pour cause de santé.

M. Richard Gamache fit le rapport de la caisse scolaire. Celle-ci marche à merveille; elle se classe première des caisses scolaires de la province par le nombre de ses membres, grâce au dévouement de ses directeurs.

Sincères remerciements à M. l'abbé A. St-Laurent, propagandiste des Caisses Populaires, qui a bien voulu se déranger pour assister à l'assemblée et encourager les membres de ses bonnes paroles. M. le vicaire adressa aussi quelques mots disant de continuer de s'entraider par la Caisse Populaire dans un esprit de charité chrétienne. Le café fut servi pour clôturer l'assemblée.

Filles d'Isabelle

Nous voulons remercier tous ceux qui ont bien voulu se déranger pour assister à notre partie de cartes et bingo. Ce fut un vrai succès grâce à la bienveillante coopération des gens pour les diverses activités des organisations paroissiales.

Les prix de loterie furent gagnés comme suit: couverture de nylon, M. Engelbert Rocan, et plaques murales, Claudette Henri; prix des cartes pour les hommes: 1er, Maurice Tétrault, et 2e, Léo Nadeau; prix des cartes pour les femmes: 1er, Mlle Lorraine Normandeau, et 2e, Mme Denis Nadeau. Plusieurs autres prix furent distribués aux gagnants du bingo.

Notre vicaire M. l'abbé Savoie adressa la parole; il expliqua qu'il était bon d'avoir des associations, des cercles pour toutes les catégories de gens d'une paroisse. On prit un succulent goûter après quoi notre régente, Soeur Florence Vielfaure, remercia l'assistance au nom de toutes ses soeurs les Filles d'Isabelle de La Broquerie.

M. B. Graham félicite le Club de semence de Notre-Dame-de-Lourdes

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — M. B. Graham, représentant de l'agriculture de Holland, félicita grandement le Club de semence de Notre-Dame-de-Lourdes pour leur beau geste envers l'un de leurs membres.

Le 8 novembre dernier, un des membres du Club, M. Joseph Wanlin, fut éprouvé par un incendie qui détruisit son étable, tout son foin, une grainerie et un hangar.

M. Marcel Roch, président du Club de semence, et M. Raphaël Vuignier, secrétaire, se hâtèrent de convoquer une assemblée, afin de s'organiser pour venir en aide à ce membre.

Un comité composé de MM. Pierre Mabon, Frank Lesage et Marcel Roch fut choisi pour amasser des fonds et trouver des volontaires pour commencer la construction d'une nouvelle étable de 52 x 28 pieds. Durant la construction, les voisins s'offrirent pour prendre soin des animaux.

Les gens ont si bien répondu à l'appel que l'entreprise fut un réel succès. M. Wanlin a aujourd'hui une étable, grâce à la charité chrétienne des paroissiens.

Ont contribué à la perception: $100.00, Donat Bracq; $50.00, Frank Lesage, Julien et Pierre Mabon, Pierre Charrière et fils; $40.00, Yves Bazin et Paul Comte; $25.00, Union Commerciale, Marcel Boulic, Marcel Roch et Joseph Jamault; $20.00, Alexis Jamault, Jean Bérard, Jean Comte, M. l'abbé Marcel Dacquay, M. le Dr Hubert Delaquis, Henri Daudet et John Pommer; $16.00, Jean-Baptiste Pantel et fils et Napoléon Faucher; $15.00, Albert Deshayes; $11.00, Denis Payette; $10.00, Marcel Delaquis, Louis Delaquis, Pierre Delaquis, fils, Guy Delaquis, Josaphat Lenéal; plants de semence, Antoine Badiou, Hubert Durand, Pierre Bosc, Joseph Deroche, Fernand Savoie, Albert Delaquis, Boulangerie Meyer, Louis Comte, Auguste Comte, Elise Comte, Guy Vigier, Paul Ronceray, Pierre Durand, Joachim Dupasquier, Paul Sauteur, Jean-Baptiste Comte, Pierre Vigier, Pierre Bazin, Yves Guilmin, Pierre Lemoing, Eugène Chanel, Marcel Lejeune, Marcel Mabon, Mme Jules Roch, Louis Fouasse, Cyprien Lesage, François Roch, Henri-C. Gevaert, Auguste Badiou, Gérald Vigier, Victor Sauteur, Joseph Schumker, Roland Jamault, Joseph et Armand Bosc, Jean-Baptiste Vuignier, Donat Lesage, Léon Jamault, Gustave Vigier et Marcel Bazin; $8.00, M. et Mme Joseph Lemoullec; $7.00, Albert Moulin, Raymond Comte et Henri Roch; $6.50, Auguste Durand; $5.31, Arthur Pilloud; $5.00, Edmond Rossier, Paul Lesage, Raymond Delaquis, Eugène Coutant, A. N. Turnbull, Bernard Comte, Pierre Dacquay, Phil Rusywich, Ambroise Deleurme, M. l'abbé A. LaRochelle, Norbert Bosc, Benoît Dupasquier, Joseph Landreville, Emilien Landreville, Louis Wanlin, Noël Vuignier, Jules Pantel, Alexandre Vigier, Gabriel Roch, Albert Augert, Désiré Gaultier, Jean Préjet Ces cel Weicker, B. Lafrenière, J.-M. Bazin, J. Kolly, E. Simon, Louis Dupasquier, Guy Durand, Albert Comte, Joseph Théroux, Meinrad Roch, Couvent de Lourdes, Paul Magne, Louis Chabbert, père, Pierre Lesage, fils, Lionel Brisson, Mgr B. Diederichs, P.D., Jean Delaquis, Frédéric Restiaux, Pierre Lesage, père, Auguste Bélanger, Louis Brouzes, Odiel Brugghe, Maurice Boisvert, Emile Van Deynze, Albert Ronceray, Joseph Chanel, Henri Gevaert, André Mabon, Clément Le Moullec, Emmanuel Roch, Guy Jamault, Isidore Simon, Suzanne Jamault, Henri Vuignier, Maxime Durand, Jacques Badiou, Cécile Bazin, Léon Fouasse, Raymond Durand, Robert Deroche, Louis Chabbert, Henri Davy, Joseph Tremblay, Henri Dupasquier, Joseph Gaultier, Constant Dupasquier, Jean Mabon, Victor Deshayes, Henri Pantel, Guy Chanel, Antoine Chanel, Gabriel Augert, Victor Pantel, Marcel Beaudry, Maurice Lafrenière et Joseph Brouzes; $3.00, Charles Sala et Albert Monchamp; $173.63, Anonymes. Total: $1,688.44.

Voici les noms des volontaires qui ont aidé M. Wanlin à la reconstruction de l'étable. Le comité a cru bon que tout soit évalué à une base minimum: $5.20, Eugène Coutant; $5.00, Henri Pantel; $25.00, Pierre Dacquay; $3.00, Victor Pantel; $54.00, Yves Bazin; $6.00, Gustave Vigier; $18.00, Norbert Bosc; $16.00, Jean-B. Bazinet; $45.00, Paul Comte; $23,00, Roméo Dupasquier; $10.00, Marcel Mabon; $16.00, Joseph Chammartin; $5.50, Louis Chabbert, père; $23.00, Antoine Dupasquier; $4.00, Louis Brouzes; $23.00 Aurèle Dupasquier; $5.20, Paul Avanthay; $26.00, Alphonse Lesage; $8.00, Joseph Tremblay; $8.00, Henri Dupasquier; $10.00, Antoine Chabbert; $8.00, Jean Mabon; $12.00, Irénée Teffaine; $25.00, Jean-B. Deroche; $35.00, Albert Collet; $15.00, Gédéon Lesage; $45.00, Clément Collet. Le tout fut évalué à $478.90.

M. P. Jackson, de McCreary, est décédé à l'âge de 86 ans

McCREARY — La paroisse de McCreary vient de perdre un autre de ses pionniers, M. Pierre Jackson, décédé à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac le 14 mars, à l'âge de 86 ans et 9 mois, après quelques semaines de maladie.

M. Jackson était originaire du Cap-Santé, P.Q., et, en 1896, avait épousé Mlle Emma Marcotte au Pont-Rouge, P.Q. Il résidait à McCreary depuis près de 60 ans.

M. Pierre Jackson était de ses sincères et solides catholiques venus du Québec pour s'établir dans les prairies de l'Ouest et toujours sa foi et sa confiance en Dieu ont été sa source de consolation dans les épreuves et les misères des premiers colons. Il fut toute sa vie un ardent catholique et paroissien.

Mme Jackson est décédée en 1952, mais le défunt laisse six fils, tous de McCreary, et une fille, Mme Yvon Lafrance, de Maillardville, C.-B.

Le service fut chanté le 17 mars par M. l'abbé D.-J. Desjardins, curé, assisté de MM. les abbés C. Vachon, curé de Ste-Amélie, et R. Lavoie, curé de Laurier, comme diacre et sous-diacre.

Un grand nombre de paroissiens sont venus rendre un dernier hommage à ce pionnier sincère et fidèle.

Le chant toléré aux buvettes de Grimsby

GRIMSBY, Angleterre — Les édiles ont décidé de mettre fin à une interdiction datant de 18 ans, celle de chanter dans les tavernes. Un avocat représentant les taverniers a déclaré aux autorités: "Les détenteurs de permis ont peine à empêcher leurs clients de chanter et le commerce en souffre".

Les magistrats ont reconnu que dorénavant les permis spécifieront que le chant impromptu est acceptable. Cette interdition avait été imposée en 1941 parce que les chants étaient devenus plus bruyants dans les tavernes.

Intéressante réunion d'APM tenue à St-Pierre le 13 mars

ST-PIERRE — Le vendredi 13 mars se tenait, à l'école St-Pierre Centre, l'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres. Cette réunion qui avait pour thème "La vocation" venait compléter une semaine des plus importantes et débordantes d'activités pour élèves et institutrices: "La semaine de la vocation". Tous ont pu jouir durant ces quelques heures de plusieurs saynètes, récitations et chants par des étudiants des grades III à XI.

Pour débuter, les élèves du grade 3 récitèrent "Coeur d'enfants". Suivirent trois courtes saynètes: "Partons pour l'Afrique" par le grade 4, "La marguerite s'effeuilla" par le grade 9 et "Un miracle chinois" par le grade 10. Une récitation "Idéal religieux" fut interprétée par quelques élèves du grade 9.

Il y eut ensuite un très intéressant et instructif forum sur la vocation. Les participants étaient les suivants: Mme Albert Bonneville, maman d'un séminariste; M. et Mme Philippe Ruest, parents de trois religieuses; Mlle Solange Rioux, élève de 12e année; Mme Ovila Desharnais, maman de trois religieuses, et Mlle M.-A. Gaboriau, institutrice. Ce forum était dirigé par le R. P. Nestor Côté, C.S.V., professeur au collège d'Otterburne et enfant de cette paroisse.

Sous forme de questions et de réponses, les parents disaient bien simplement comment ils croyaient avoir aidé leurs enfants à devenir religieux ou religieuses. On discuta aussi: 1) comment reconnaître qu'un enfant pourrait avoir la vocation religieuse ,2) qualités qu'il faut cultiver chez lui et 3) la façon de lui être le plus utile, c'est-à-dire par l'encouragement et la prière. M. l'abbé Lucien Roy, vicaire, termina cet intéressant forum en résumant les trois grandes qualités qu'il faut cultiver chez l'enfant pour qu'il devienne un vrai chrétien, et si Dieu le choisit, un prêtre ou une religieuse: l'obéissance, la pureté et la générosité.

Un très grand merci aux participants de ce forum, ainsi qu'aux institutrices et à leurs élèves qui se sont dévoués pour faire de cette soirée un vrai succès.

Mme H. Grégoire, de St-J.-Baptiste, est décédée après une longue maladie

ST-JEAN-BAPTISTE — La mort vient de ravir à la paroisse après une longue maladie, Mme Hermas Grégoire. Se sachant mortellement touchée, Mme Grégoire n'en garda pas moins son courage, sa patience et son inaltérable belle humeur.

Une demi-heure avant sa mort, elle trouvait encore l'occasion de faire rire son médecin et les assistants. Pourtant elle laissait un mari et des enfants qui l'aimaient tendrement, un beau et confortable foyer. Chacun connaissait sa terrible maladie et se demandait où elle puisait le courage de toujours sourire. Le secret de cette joie et de cet oubli d'elle-même, elle le trouvait dans la fréquentation assidue des sacrements et dans la méditation de l'esprit de saint François car elle était membre du Tiers-Ordre. Dans la Société des Dames de Sainte-Anne, elle apprit aussi de sa sainte patronne l'acceptation joyeuse des desseins de Dieu.

Revêtue de son costume de Tertiaire et portant sa médaille de Sainte-Anne, Mme Grégoire semblait dans la mort esquisser un sourire de bonheur. Nombreuses furent les personnes qui se rendirent prier près de son cercueil et lui dire un dernier adieu.

Les Dames de Sainte-Anne et les Tertiaires récitèrent le chapelet la veille des funérailles. Bien d'autres paroissiens se firent un devoir de prier pour elle durant la nuit. Mme Grégoire ne connaissait que des amis.

Le service fut chanté par Mgr Lapointe, curé, assisté de MM. les abbés G. Poitras, curé de Letellier, et G. Trudeau, vicaire de la paroisse. Les chantres de la paroisse, aidés de quelques amis de Letellier, exécutèrent une messe de Requiem en chant grégorin. L'assistance était nombreuse et plusieurs firent l'aumône d'une communion pour le repos de son âme.

Les porteurs furent les six neveux de la défunte, MM. Rémi, Donat, Louis et Guy Grégoire, Jules Granger et Lucien St-Vincent.

Outre son mari, Mme Grégoire laisse dans le deuil un fils, Alphonse, et quatre filles: Mmes Marcel Fillion, Peter Goertzen, Roger Parent et Georges Bruneau. Elle laisse également douze petits-enfants et trois soeurs: la Rév. Soeur Marie-St-Barnabé, Mme Zotique Granger et Mlle Justine Barnabé.

Remerciements

M. Hermas Grégoire et sa famille désirent remercier spécialement M. l'abbé Sylvio Caron, ancien curé, Mgr Lapointe, M. l'abbé Trudeau, vicaire, Mme Zotique Granger et M. le docteur Boucher pour leur dévouement durant la maladie de la chère défunte.

Remerciements sincères aussi à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie soit par l'offrande de messes, bouquets spirituels, prières, chant à l'église et tout autre service rendu.



Cete photo fut prise alors que le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial, prit la parole au cours du banquet offert par le Collège de Gravelbourg, le dimanche 15 mars, à l'occasion de son jubilé d'argent sacerdotal. Le Père Tourigny a fait toutes ses études classiques au Collège, et il y revint plus tard à titre de recteur. De gauche à droite, l'on voit M. Albert Forcier, ancien confrère du jubilaire, M. Gérard Tourigny, son frère, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur du Collège, le R. P. Tourigny, M. l'abbé Gérard-J. Couture, chancelier du diocèse de Gravelbourg, et le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du scolasticat des Oblats à Lebret, Sask.; de dos, l'on voit M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale de Gravelbourg.

Assistance record . . .

(Suite de la première page)

la résolution no 28 de la Conférence Canadienne d'Education qui demande aux autorités provinciales, en matière d'éducation d'introduire l'étude du français dans les classes élémentaires et suggère que 1) des crédits soient octroyés aux élèves des écoles normales pour l'étude du français parlé; 2) des crédits soient accordés pour des cours d'été de conversation française à l'université.

Agapes fraternelles

A l'instigation des visiteurs des écoles, MM. les abbés Roger Ducharme et A. Marchildon, il y a eu depuis plusieurs années un banquet offert aux normaliens canadiens-français par les commissaires d'écoles de langue française, présents aux congrès. Cette année, cinquante commissaires furent les hôtes de quinze étudiants et étudiantes de l'Ecole normale à un joli banquet organisé par Mme Paulette Legars au Golf Café le 11 mars au soir.

M. l'abbé A. Marchildon, maître des cérémonies, présenta les convives les uns aux autres. Me Maurice Denis souhaita la bienvenue au nom des commissaires. M. l'abbé Ducharme, en l'absence de M. Antonio de Margerie, adressa quelques mots au nom de l'A.C.F.C.

Une petite anglophone de neuf ans, élève de Mme Legars, émerveilla son auditoire par la connaissance du français qu'elle a acquise après quelque 25 leçons. Mlle Thérèse Gauthier se fit porte-parole des étudiants pour remercier les commissaires et les organisateurs pour cette marque de confiance et d'encouragement. Les demoiselles de l'Ecole normale, accompagnées par Mlle Grace Vinet au piano, exécutèrent ensuite une gentille petite chanson en l'honneur des organisateurs du souper.

M. l'abbé Ducharme reprit en entonnant "Elles ont gagné leurs épaulettes . . . "Et nous irons jusqu'au bout du monde", puis "Il n'y en a pas comme vous". Après avoir remercié Mme Legars d'avoir si bien organisé ce repas intime, le maître de cérémonies demanda à M. l'abbé Ducharme de réciter la prière. L'"O Canada" mit fin à cette agréable soirée.

Ferland

Naissance

Félicitations à M. et Mme P. Gauvin (Thérèse Chabot), de Regina, pour la naissance d'une fille, Michelle-Marie, née le 15 février. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Charles Gauvin, de Ponteix.

Çà et là

Mmes Adrien Brisbois, Fernand Fortin et Lucien Beaudoin ont dû passer plusieurs jours à l'hôpital, soit de Mankota ou de Gravelbourg.

Mme Sylvio Clermont est présentement à l'hôpital de Mankota.

M. Gérard Fournier est revenu chez ses parents après avoir passé l'hiver à Uranium City, Sask.

Mme Louis Fournier est allée à la cérémonie du bonnet blanc de Lise, comme garde-malade, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

MM. et Mmes Joseph et Paul Morin sont allés à Regina pour la convention annuelle des Caisses populaires.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, était en visite chez ses parents et au presbytère.

M. Aristide Fournier est allé à Ottawa comme délégué des fermiers de l'Ouest. Son épouse est allée aussi visiter sa fille, Rita, à Winnipeg.

M. et Mme Joseph Chabot et leur fils, Alfred, sont allés visiter M. Alfred Dion à Ponteix.

MM. Joseph Couture et Antonio Chabot sont allés au congrès des commissaires d'écoles tenu à Saskatoon.

M. et Mme Raymond Chabot et leurs deux fils, Paul et Rénald, visitèrent M. et Mme Avila Chabot, dimanche dernier.

M. et Mme Robert Desautels et leur famille, de Dollard, étaient en visite chez les familles Rosaire Chabot et Adrien Larose.

M. et Mme Avila Chabot sont partis pour Regina où M. Chabot subira une intervention chirurgicale.

M. et Mme Médelger Chabot sont allés à Moose Jaw pour affaires.

M. et Mme Antonio Chabot sont allés assister à l'enterrement de leur petite nièce à St-Victor.

Mlle Solange Dion, garde-malade graduée, est revenue enchantée d'un voyage de plusieurs semaines en Californie avec des amies.

M. et Mme René Fauchon et leurs enfants et Mlle Marie-Paule Laberge sont allés à Willow-Bunch pour la fin de semaine.

M. et Mme Jean Corrobourg, Mme Jeannine Laberge et ses enfants, de Coderre, étaient en visite chez MM. Fernand Fortin et Alex. Laberge.

MM. les abbés G. Couture et G. Guénette, de Gravelbourg, aumôniers diocésain et général de la compagnie de Gravelbourg, Mme G. Duprat, commissaire, Mlle Jeannine Moquin, cheftaine des guides, et Mlle Lemire, cheftaine des Jeannettes, tous de Gravelbourg, sont venus préparer les bases de l'organisation des guides et Jeannettes dans la paroisse, le samedi 14 mars.

St-Brieux

Concours oratoire

Le dimanche 8 mars, au théâtre Midway, avait lieu un concours oratoire, entrecoupé de chants par les élèves des écoles du village. Mlle Monique Rocher fit les présentations. Ceux qui récitèrent furent: Patricia Hamonic, du grade 1, "Longue distance"; Valérie Carfantan, du grade 2, "Où est le bon Dieu?"; Cheryl Lefebvre, du grade 4, "Mauvais caractère"; Jeannine Gallays, du grade 5, "L'âne retrouvé"; Marcel Fagnou, du grade 5, "La montre"; Anita Assié, du grade 5, "La montre"; Lorraine Lavoie, du grade 6, "Les fredaines du vent"; Bernard Buan, du grade 6, "Les métiers"; Joan Rhéaume, du grade 7, "Ne riez pas des pauvres"; Marie-Paule Creurer, du grade 7, "Convertissez, papa"; Hélène Buan, du grade 8, "Un honnête garçon"; Denise Carfantan, du grade 8, "Le corbeau et le renard"; Denis Dubé, du grade 8, "Le vieux curé"; Thérèse Gaudet, du grade 10, "L'alcool"; Marguerite Carfantan, du grade 10, "Le Pape Pie XII"; Jeannine Ferré, du grade 11, "La mode"; Jeannette Tétreault, du grade 12, "Nos pionniers".

Le jeune Edouard Daubenfeld chanta "Le petit chat". Une chanson par les grades 1 à 4, "Le p'tit avocat", mimé par Gérard Thomas, fit éclater de rire la nombreuse assistance. Hélène Buan, assistée du Club Laetitia, chanta "Sur la route de Dijon". Louise Mahussier accompagnait au piano.

M. Louis Legars, au nom des juges, lui-même, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., curé, MM. Athanase Lavoie et Henri Hamonic, félicita tous les concurrents et louangea les élèves de langue anglaise qui prirent part au concours. Jeannine Ferré fut classée première des grades 9 à 12 et Hélène Buan, première des grades 5 à 8, ce qui leur permettra de prendre part au concours diocésain.

Le R. P. Rivard remercia les religieuses, les concurrents et tous ceux qui ont aidé au succès de cette belle soirée. Il dit, entre autre, que l'orgueil est un péché, mais non pas la fierté, et vraiment, ce soir, les maîtresses et les parents avaient le droit d'être fiers du bon travail de leurs élèves et enfants.

Dollard

Partie de cartes

Le dimanche 4 mars eut lieu la deuxième d'une série de parties de cartes organisée par les familles dont les noms commencent par les lettres F, G et K. Cette soirée fut aussi un grand succès.

Les prix au whist furent gagnés par Mlle Lillianne Mercier et M. Gérard Goulet; les prix de consolation, par Mme E. Roy et M. Georges Arcand. Au tirage, Mme Valmore Desautels gagna $15.00 de crédit, don des Frères Goulet; Mme E. Rouleau, un cochon, don de M. Victor Goulet; Mme E. Roy, un autre prix; M. Floyd O'Toole, une boîte-surprise. Mme W. Nolin fut la gagnante du prix d'entrée.

Les prix pour les cinq parties de bingo furent gagnés par Mlle Laurette Fontaine, M. Léo Fontaine, Mme A. Dufresne, Mme R. Billard et M. A. Mathieu.

Un délicieux goûter fut servi. Pour terminer la soirée, M. Bernard Gardner, du Conseil des Chevaliers de Colomb de Shaunavon, présenta un film très intéressant sur l'histoire et les activités de la société.

Çà et là

Le mardi 10 mars avait lieu la réunion de l'Association de Foyer-Ecole. La Rév. Sr Marie-Majella présida le groupe français et M. l'abbé B. Roy initia un groupe anglais.

Le jeudi 10 mars, un shower eut lieu chez M. Raymond Marchant en l'honneur de Mlle Lillianne Marchant. Plusieurs dames et demoiselles y assistèrent et une variété de cadeaux furent offerts à la future mariée qui remercia en termes choisis celles qui étaient présentes.

M. et Mme Gaston Mondor se rendirent à Swift Current visiter leur beau-frère, M. Ernest Ferland, patient à l'hôpital.

M. et Mme R. Billard et leurs enfants, Jacqueline et Maurice, et M. Donald Roy, étaient de passage à Swift Current pour affaires.

Mlle Louise Gosselin est retournée à Selkirk, Man., après avoir rendu visite à ses parents, M. et Mme Louis Gosselin.

M. et Mme Lucien Desautels et leur fillette étaient de passage à Dollard, le dimanche 8 mars.

Mlle Edna Lafrance est rentrée à l'hôpital des Soeurs Grises après un séjour d'une semaine chez sa mère, Mme Délima Lafrance.

Mme Jeanne Bellefeuille est revenue d'un voyage de quelques mois dans l'Est.

Mlle Yvonne Lafrance, de l'Ecole normale de Moose Jaw, visita sa mère et ses soeur et beau-frère, M. et Mme Charles Nolin.

Mme R. Lefèvre, de Swift Current, était de passage à Dollard, ces jours derniers.

M. Noé Piquette et ses enfants, Jeannette et Gérard, passaient la fin de semaine à Regina où ils visitèrent Mme Piquette, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises.

Mme Albert Goulet et ses enfants sont revenus d'un séjour chez leurs parents, M. et Mme Beaudoing, de Gravelbourg.

Vous trouverez toute chose reposante si vous faites chacun de vos actes comme si c'était le dernier. — Marc AURELE.

Les succès de l'Assurance-Vie Desjardins dépassent les prévisions

LEVIS — L'Assurance-Vie Desjardins, la compagnie mutuelle d'assurance sur la vie, fondée par les Caisses populaires en 1948, vient de publier son 10e rapport annuel. Ce rapport d'anniversaire marque une étape importante dans le développement de cette institution. Les centaines de délégués venus de toutes les régions du Québec et d'ailleurs à son assemblée générale annuelle qui s'est tenue à Lévis le 11 mars dernier se sont vu révéler des chiffres d'opération vraiment impressionnants.

Au 31 décembre 1958, son encours avait atteint un nouveau sommet avec un total de $465,757,481. Une augmentation de $107,856,500 sur l'année précédente. L'actif qui était de $4,536,684 au 31 décembre 1957 est passé à $6,277,309; une augmentation moyenne depuis 1949, sentant presque trois fois l'augmentation moyene depuis 1949. Une partie appréciable de cette augmentation a été consacrée à des prêts hypothécaires pour habitations familiales. En vertu de ses contrats, elle a payé cette année $1,996,500 en dividendes et en réclamations, autant d'argent transformé en services et en bien-être.

On sait que dans le passé l'Assurance-Vie Desjardins n'a pas craint d'innover, en particulier avec ses fameux plans d'assurance familiale qui fournissent une protection suivant la courbe des responsabilités. Elle a organisé l'assurance-prêt et l'assurance-épargne, un magnifique service social qui a pour but de protéger les familles et de provoquer ou stimuler de vastes mouvements d'épargne populaire. Ses administrateurs ont annoncé, qu'en raison de l'expérience favorable, ces contrats ont été améliorés cette année. Une nouvelle initiative lancée à l'automne 1958 a connu des succès vraiment extraordinaires: les plans d'assurance-accident pour les écoliers et les étudiants. Près de 75,000 enfants sont déjà assurés par ses contrats.

L'Assurance - Vie Desjardins compte maintenant 8 bureaux régionaux dans le Québec. Elle exerce ses activités dans les deux provinces les plus populeuses du Canada: le Québec et l'Ontario.

Débordant le cadre des affaires, elle a consacré un large fonds de propagande, constitué en 1957, à des activités éducatives. Elle commandite sur le réseau français de la télévision, le programme "Joindre les 2 bouts". Les nombreux témoignages reçus et l'accueil enthousiaste du public l'a encouragée à poursuivre cette initiative l'automne prochain.

De concert avec ceux qui travaillent à l'expansion économique et à l'édification d'institutions nationales puissantes, l'Assurance-Vie Desjardins met toujours davantage de capitaux au service du bien commun. Sa situation financière est excellente. Dirigée par des administrateurs consciencieux et par des employés compétents, elle est vouée aux plus grands succès.

Saskatoon

Naissance

M. et Mme Robert Murie (Thérèse Lavoie) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née le 21 février et baptisée le 8 mars sous les noms de Cheryl Annette Clark Le parrain et la marraine furent M. et Mme Jean-Baptiste Lavoie, oncle et tante de l'enfant.

De la papeterie bilingue pour les députés

OTTAWA — Les députés fédéraux qui le désirent peuvent maintenant obtenir de la papeterie officielle bilingue portant l'en-tête "House of Commons — Chambre des Communes — Canada". C'est M. Osias-J. Godin, libéral de Nickel-Belt, qui a été le premier à demander et à obtenir le papier à lettre et les enveloppes avec en-têtes dans les deux langues officielles du pays.

Il était possible auparavant aux ministres, aux présidents des deux chambres, aux greffiers et aux whips des partis, de donner directement les spécifications pour leur papeterie officielle, s'ils la voulaient bilingue ou unilingue. Les députés, eux, doivent s'adresser au chef de service de la papeterie, mais tout comme dans le cas de M. Godin, ils peuvent obtenir de la papeterie bilingue.

Plusieurs haut-placés interrogés par "Le Droit" se sont dits d'avis que la papeterie bilingue à la Chambre tout comme au Sénat simplifierait énormément le travail de l'Imprimerie nationale et entraînerait une économie formidable dans le coût d'impressions.

Actuellement, on imprime la papeterie en anglais et en français seulement, en plus de la papeterie bilingue, ce qui nécessite trois séries différentes d'en-têtes. Avec la papeterie bilingue, on uniformiserait toute l'impression.

De plus, la papeterie bilingue évite des embêtements aux secrétaires et autres qui n'ont pas à se demander si telle lettre doit être rédigée sur du papier avec en-tête anglais ou français.

On s'attend que de nombreux députés suivent l'exemple de M. Godin et commandent eux aussi de la papeterie bilingue, tant pour souligner le caractère bilingue du pays et de son administration que pour faciliter leur tâche et celles des fonctionnaires.

5 millions de pèlerins durant l'année mariale

PARIS — Les statistiques établies à Lourdes, depuis le 11 février 1958, date de l'ouverture de l'année mariale et jusqu'au 18 février 1959, date de sa clôture, permettent d'évaluer à cinq millions le nombre de pèlerins de tous pays venus à Lourdes au cours de l'année mariale.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
10 mars 1959

BEURRE

Crémerie .... .63

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grade A moyens	.26-.28
Grade A petits	.14
Grade B	.18
Grade C	.12-.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.12-.13
4-5 lbs	.21	.17	.10-.11
Moins de 4 lbs	.18-.19	.13-.14	.09-.10

POULETS

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 5 lbs	.18	.16	.10
4-5 lbs	.16-.17	.13-.14	.09
Moins de 4 lbs	.13	.10	.07

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$23.00-$24.00
Bons	23.00- 24.00
Moyens	21.50- 22.50
Ordinaires	18.00- 21.00
Génisses:	
Bonnes	$22.00-$22.50
Moyennes	19.50- 21.50
Ordinaires	16.00- 19.00
Vaches:	
Bonnes	$18.00-$19.00
Moyennes	16.50- 17.50
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 16.00
Taureaux:	
Bons	$19.00-$20.00
Ordinaires	17.00- 18.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$30.00-$32.00
Bons	30.00- 32.00
Moyens	25.00- 29.00
Ordinaires	20.00- 24.00
Porcs:	
Grade A	$22.50
Truies	11.50- 11.50
Moutons:	
Bons	$19.00

Il y a 80 ans ce mois-ci, un événement dont tout le monde parlait dans la Mauricie, et auquel de nombreux témoins s'accordaient à reconnaître un caractère prodigieux, attira l'attention sur l'antique et modeste sanctuaire de Notre-Dame du Cap et marqua l'origine des pèlerinages au Cap-de-la-Madeleine.

Ce fut en mars 1879, la formation "miraculeuse" d'un "pont de glace" qui ceintura les eaux du St-Laurent pendant plus d'une semaine pour le transport de pierres d'église, de Ste-Angèle au Cap-de-la-Madeleine. La foi populaire nomma ce pont le "Pont des chapelets" parce qu'obtenu par tant d'ave et à la suite du voeu de consacrer à la Vierge du Rosaire la petite église de 1714. En signe d'approbation, le jour de la dédicace, la statue de Notre-Dame du Cap s'animera.

Jubilé du R. P. I. Tourigny . . .

(Suite de la première page)

nom de Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., curé de Ponteix, et aussi au nom du diocèse: il souligna une des qualités prédominantes du Père Tourigny, sa cordialité. M. Albert Forcier adressa ensuite quelques mots au nom des confrères: il montra combien cette classe était restée unie et réalisait ainsi sa devise, Plures in unum. Le Père Tourigny prononça enfin un émouvant discours dont voici de larges extraits:

Occasion de reconnaissance

"Rien d'étonnant à ce que la piété chrétienne en général — et dans une famille religieuse, la piété filiale — se fassent un pieux devoir de souligner le jubilé — d'argent, d'or ou de diamant — des prêtres. C'est qu'elles entendent par là rendre un suprême hommage au Christ lui-même et à son Sacerdoce qu'Il perpétue parmi nous au moyen des pouvoirs gratuits confiés à ceux qu'Il se choisit comme continuateurs sur terre de sa Mission divine.

"Sans doute, celui qui devient ainsi l'objet d'une telle fête s'en reconnaît bien indigne. Il préférerait le silence si propice à l'action de grâces et à la réflexion pour remercier et pour s'humilier aussi à la vue des déficiences inhérentes à sa condition fragile d'un homme chargé de pouvoirs divins.

"Et si, par ailleurs, il consent à ce que ses proches, ses amis intimes et le peuple chrétien s'associent à un tel événement, c'est pour une double raison: tout d'abord pour leur procurer à eux-mêmes l'occasion de réfléchir sur la grandeur du sacerdoce et sur les bienfaits qui en découle pour l'humanité et les inciter à collaborer de tout leur pouvoir afin que Dieu suscite nombreux parmi la jeunesse, ceux qui auront le courage et la générosité de répondre à son invitation pour la relève. Une deuxième raison est de leur procurer encore une occasion d'exprimer à Dieu leur reconnaissance . . .

Serviteur du Christ

"Le rite de l'ordination sacerdotale rappelle que le caractère sacré qui marque l'âme du lévite à l'Image du Souverain Prêtre lui confère le pouvoir d'enseigner, de gouverner et surtout de sanctifier les fidèles au moyen de la dispensation des sacrements dont le centre demeure l'Eucharistie et l'offrande du Saint Sacrifice de la Messe. Combien étroite et intime alors la dépendance du prêtre envers le Christ dans l'exercice d'un si grand ministère!

"Par lui-même le prêtre autant que le simple chrétien n'a que la faiblesse de sa nature limitée, et blessée de plus par la faute originelle.

"Tout bien accompli par lui est en somme le bien de Dieu, réalisé dans le temps par Dieu lui-même et si, au soir de chaque jour, comme au soir d'un jubilé tout comme au soir de sa vie, le prêtre s'arrête pour mesurer le chemin parcouru, il ne peut que faire sien le rappel de Jésus: quand vous aurez fait tout ceci, dites-vous à vous-mêmes que vous n'êtes que des serviteurs inutiles . . .

"C'est donc à la lumière de ces vérités fondamentales de la Foi que vous devez, chers amis, juger du travail qu'a pu accomplir un prêtre au cours de sa carrière, quel que soit le crédit que la charité fraternelle voudrait lui attribuer dans des paroles trop louangeuses telles que celles qu'en ce jour on adresse à celui qui fut appelé par la divine Providence à présider pour un temps l'institution, dont il était lui-même tributaire à titre d'ancien élève.

Une oeuvre collective

"Et d'ailleurs, dans la succession des temps, tout prêtre appelé à la direction d'une oeuvre n'est pas un ouvrier isolé: il est entouré de collaborateurs, tout comme il est l'héritier de ses devanciers. C'est un fait toujours présent à vos yeux, chers amis, qui avez, par le passé, assisté au développement de l'oeuvre du Collège de Gravelbourg.

"Aux fondateurs, Mgr Mathieu, le Père Gravel et Mgr Maillard, revenait de lancer le projet. Quand deux ans plus tard, les Oblats furent appelés à en assumer la direction, le premier recteur, le Père Marcotte, qui, lui, venait de l'Université d'Ottawa, eut le loisir en un bref laps de temps d'implanter ici les programmes et surtout l'esprit de cette université. Si l'on doit juger de l'arbre à ses fruits, on doit reconnaître que cette semence était d'excellente qualité puisqu'aujourd'hui cette même université s'honore d'être venu choisir son recteur actuel dans les rangs des anciens de sa filiale de Gravelbourg.

"Le R. P. Magnan occupa par la suite, à deux reprises, le poste de recteur: il devait malgré la parcimonie des ressources du temps pourvoir à l'agrandissement de l'édifice principal. Son successeur le R. P. Lamontagne dut besogner dur pour assurer la survivance de l'oeuvre durant la crise économique qui s'ouvrit avec l'année 1930, n'hésitant pas à se faire mendiant à l'étranger pour la sauver de la ruine qui la menaçait. Ce travail de consolidation occupa aussi ses deux successeurs, les RR. PP. Leclair et Lizée. Avec le R. P. Gagnon nous sommes dans l'histoire toute contemporaine, dans cette période d'expansion, fruit du passé et de la collaboration actuelle des Pères et Frères du Collège, du Clergé diocésain, de nos associations nationales, de notre journal hebdomadaire et de notre radio, et notamment, ces derniers ans, de notre vaillante et dynamique Amicale.

"C'est donc toute cette collaboration, cette poussée du passé et du présent qui entre en ligne de compte quand il s'agit de soupeser le travail accompli par un prêtre dans une tâche déterminée . . .

Sacerdoce en préparation

"Mais l'aurore d'une vocation se dessine tout d'abord dans cette cellule première du Corps Mystique qu'est la famille. Au foyer, immanquablement, les frères et soeurs — la plupart du temps à leur insu — sont parmi les premiers instruments dont Dieu se sert pour mouler l'esprit et le coeur d'un futur prêtre. A cette première ébauche tout concourt, — services affectueux et empressés, conseils discrets . . . espiègleries même, et quels heureux souvenirs cela ne rappelle-t-il pas! Qu'il me suffise donc de redire aux miens par l'intermédiaire de mes frères ici présents, mon affectueux et fraternel merci. Quant à mes chers parents que Dieu a déjà rappelés à Lui, mon père qui fut toujours pour les siens un exemple, du respect dû à l'Eglise, à ses lois, à ses représentants, ma mère qui fut en réalité ma première maîtresse de noviciat, je suis confiant qu'ils ont déjà reçu leur récompense de parents chrétiens et d'apôtres.

"Glorieuse et prolongée serait la litanie de ceux qui furent mes initiateurs et mes soutiens dans ma montée vers le sacerdoce, tant sur le plan paroissial que collégial et séminaristique. Parmi les Pères qui furent mes professeurs au temps de mon collège, qui tous nous sont demeurés biens chers, tels, les Pères Magnan, Lamontagne, Jubinville et parmi ceux qui ne sont plus, les Pères Caron, Mondor, Paradis, Mgr Guy, un seul, le plus jeune du groupe et je dirais le toujours jeune par son enthousiasme, sa puissance de travail et son dévouement demeure encore à la tâche, et en lui je les remercie tous, notre bien-aimé et souriant Père Piédalue . . ."

Le Père Tourigny parla ensuite avec délicatesse de ses confrères de classe au Collège, dont cinq sont devenus prêtres: l'abbé Morissette, les Pères Piché, Laviolette, Robitaille et Roger. Puis, s'adressant aux collégiens actuels qui l'écoutaient, il ajouta: "Puisse ce rappel susciter parmi vous une sainte émulation dont ils ne seraient nullement jaloux! C'était alors la deuxième fois que le Collège comptait des finissants. Deux ans auparavant, en 1928, le premier cours avait pourtant à son crédit cinq vocations sacerdotales, entre autres, M. l'abbé Moquin, et le P. Lizée, ancien recteur. Il fait plaisir de noter que le bon Dieu a soutenu cette tradition, puisque le Collège s'honore aujourd'hui d'un table d'honneur d'une centaine de vocations religieuses et sacerdotales."

Le Père conclut en remerciant tous les artisans de son sacerdoce, en particulier, son Alma Mater, et aussi le R. P. Recteur, ses dévoués collaborateurs, les chers élèves du Collège de Gravelbourg tout comme ceux qui se sont joints à eux ce soir.

Jeu de la Passion

Pour clôturer une si belle journée, le R. P. Henri Desrochers, O.M.I., avec l'aide des élèves, avait monté un Jeu de la Passion, pièce très appropriée en ce dimanche de la Passion. Durant trois heures, sans entracte, les spectateurs ont pu revivre les diverses péripéties de la vie et de la mort du Sauveur. Aussi la pièce n'avait-elle pas besoin de commentaires, comme le souligna le jubilaire, parlant à la fin de la soirée. Le R. P. Provincial se contenta donc d'adresser à tous, ses remerciements émus pour cette si belle fête.

La journée se termina par un vibrant Magnificat chanté par la chorale du Collège. "Ad multos et faustissimos annos."



Imposantes funérailles à Batoche pour les 7 victimes d'un incendie

BATOCHE — La paroisse de Batoche fut jetée dans la consternation, le jeudi 5 mars, à la suite d'un incendie qui coûta la vie aux six enfants de M. et Mme William Hrycuik (Bérénice St-Germain), ainsi qu'à un visiteur en charge des enfants.

Les six enfants sont: Hubert, 6 ans et 11 mois; Michel, 5; Richard, 4; Marlene, 3; Catherine, 2, et Stevens, 4 mois. L'aîné allait à l'école depuis quelques mois. L'autre victime, M. Edmond Pilon, 67 ans, de Saskatoon, ami de la famille, était arrivé la veille pour une visite. Il fut laissé en charge des enfants alors que leurs parents assistaient à une réunion de la Clinique de Santé à l'église. C'est à leur retour vers 10 h. 15 p.m. qu'ils trouvèrent la maison remplie de fumée. La maison n'était pas terminée et la famille demeurait dans la cave.

N'écoutant que son courage, M. Hrycuik, assisté de son beau-frère, M. Roy St-Germain, se ceintura d'un câble et se jeta dans la cave par un soupirail; il réussit à sortir trois enfants qui avaient d'ailleurs déjà succombé à l'asphyxie par la fumée. L'aération ainsi causée activa le feu qui détruisit complètement la demeure en une demi-heure. Les corps des trois autres enfants et de M. Pilon furent retrouvés dans les décombres.

M. Edmond Pilon, célibataire, fils de M. et Mme Alexandre Pilon, est né à Batoche le 23 novembre 1891. Il laisse sa mère, née Virginie Letendre, 88 ans, soeur de M. Eugène Letendre, de Batoche, et quelques soeurs, toutes de Saskatoon.

Le lundi 9 mars, d'imposantes funérailles attirèrent une foule d'un millier d'assistants à l'église de Batoche qui n'en peut contenir que 300. La cérémonie des Anges, fut suivie d'un sermon en anglais par le célébrant, le R. P. D. Dubuc, O.M.I., curé, et en ukrainien par M. l'abbé W. Kostiuk, de Prince-Albert, cousin de la famille Hrycuik.

La messe de Requiem pour M. Pilon fut chantée à la tribune par les RR. PP. E. Bernet-Rollande, L. Houde et G. Péroni, O.M.I. Une religieuse de la Présentation, de Duck Lake, touchait l'orgue. Le R. P. Curé officiait, assisté de MM. Emile Gaudet, André Chénier, Gérald Nogier, Victor Parenteau et Hubert Pilon.

Sincères condoléances aux familles Hrycuik, St-Germain, Letendre et Pilon, toutes frappées par ce deuil.

Soirée paroissiale

Une soirée à la salle paroissiale, le dimanche 15 mars, au profit de la famille Hrycuik rapporta la jolie somme de $100.00.

Titanic

Partie de cartes

Le dimanche 1er mars eut lieu, dans la salle paroissiale, une partie de cartes et de bingo, sous le patronnage des Dames de l'Autel. Ce fut un succès qui rapporta le montant net de $135.00.

Vingt tables étaient occupées et les gagnants de cartes furent MM. Robert Guilloux, de Duck Lake, et Rosaire Arcand, Mlles Eva Fiolleau et Agathe Mercereau. Les prix de consolation allèrent à M. Martin Dumont, de Duck Lake, et Mme Henri Leduc, de Carlton.

Les gagnants au bingo furent Mmes Kenneth et Théodore Fisher, MM. Arthur Forseille et Kenneth Fisher, de Duck Lake, Mme Rémi Ethier, de St-Laurent, Mme Auguste Robin et Mlle Irène Brandrick, de Carlton, Mme B. Arcand, Mlles Marie Mercereau et Jacqueline Ledoux, MM. Gustave Mercereau et Paul Fiolleau, tous de Titanic. Un bingo spécial fut gagné par Mlle Jacqueline Ledoux ($5.00). Au tirage, M. Omer Ranger, de Carlton, eut la carte chanceuse et gagna quelques morceaux de vaisselle.

A la fin de la soirée, M. l'abbé Gilles Aumont, au nom des Dames de l'Autel et des paroissiens, remercia les gens d'être venus si nombreux à cette soirée dont les recettes serviront à payer les réparations de la salle paroissiale.

Saint-Hubert

Partie de cartes

La quatrième partie de cartes au profit de la paroisse fut organisée par les Dames de l'Autel chez MM. et Mmes A. Dartige, R. Paquin et F. Couronné, Mmes M. Beaujot et H. Brûlé. Il y eut bonne assistance à chaque endroit.

Les prix d'entrée furent gagnés par MM. F. Dartige, E. Gatin, H. Paquin et W. Reichel, Mlles O. Istace et L. Jordens; les prix de cartes, par Mme W. Reichel, Mlle D. Jordens, MM. H. Boutin, F. Payot et T. Jordens; ces deux derniers durent détailler pour le prix de consolation.

Les Dames de l'Autel remercient tous ceux qui ont contribué à faire un succès de cette soirée.

Va-et-vient

M. J. Venne, de Franklin, Man., a passé quelques jours en visite chez sa tante, Mme A. Bellehumeur.

Frenchville

Partie de cartes

Le dimanche soir 8 mars eut lieu la première partie de cartes. Les paroissiens et quelques étrangers remplirent le soubassement de l'église.

Les prix des cartes furent gagnés par Mme Lionel Ruest et M. Donat Hamel; les prix de consolation, par Mme Gérard Fourny et M. Albert Goddu; les prix d'entrée, par Mlle Janine Beauchamp et M. Richard Goddu. Plusieurs parties de bingo furent jouées avec prix divers. Mlle Henriette Auger rapporta le grand prix (une couverture en laine).

Un délicieux goûter fut servi par les dames en charge de la soirée. Le résultat qui obtint la somme de $161.10 fut très encourageant.

La deuxième et dernière partie partie de cartes aura lieu le 22 mars.

Baptême

Marie-Gervaise-Doris, fille de M. et Mme Daniel Ruest, née le 27 février. Parrain et marraine, M. et Mme René Nadeau, de Val Marie.

Çà et là

Mgr L. Lussier, P.D., V.G., curé, son vicaire, M. l'abbé T.-B. Roy, et Mme Savaria, de Ponteix, étaient de passage au presbytère, dernièrement.

M. Noël Bourlon est revenu d'Edmonton où il a passé quelque temps chez ses soeur et beau-frère.

M. Omer Hamel passe quelque temps en convalescence dans sa famille après un accident survenu au cours de son travail à Calgary où il s'était rendu il y a quelques semaines.

M. et Mme Gaston Goddu ont dû tous deux passer quelque temps à l'hôpital de Shaunavon, dernièrement.

Gravelbourg

Çà et là

M. Marcel LeBlanc, fils de M. Lionel LeBlanc, de Gravelbourg, et de feu Mme LeBlanc, a obtenu son degré de docteur en philosophie de l'Université de Vancouver, C.-B., le lundi 9 février. Il travaille maintenant à l'Université Stafford de San Francisco, Cal.

M. et Mme Aristide Fournier, de Ferland, accompagnés de M. et Mme Médelger Chabot, visitaient des parents et amis.

M. et Mme Ephrem Bouffard et leurs filles, Doris et Claudette, accompagnés de M. et Mme Paul-Emile Lacasse, visitaient M. et Mme P. Bouffard, dernièrement.

M. et Mme Albert St-Pierre, de Ponteix, sont venus passer quelques jours chez MM. et Mmes Donat Chenard et Lucien L'Heureux et autres amis.

M. et Mme René Privé passent quelques jours chez Mme Boucher durant l'absence de celle-ci hospitalisée à Gravelbourg.

Jour de récollection

C'est en février dernier que prenait naissance l'organisation d'une journée de récollection pour toutes les dames de la paroisse. Le premier samedi de chaque mois fut choisi à l'unanimité par les dames.

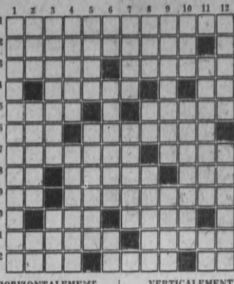
Cette journée débute par une messe devant l'autel de la sainte Vierge, messe à laquelle les dames s'efforcent de s'approcher du banquet eucharistique. La messe est suivie d'une courte conférence; ainsi chacune trouve bon en s'éloignant quelque peu de ses lourdes obligations familiales de se retremper, de se ressaisir et de réfléchir mieux sur ses devoirs et son éternité. Il faudrait que, dans la routine quotidienne, chacune apprenne ou s'entraîne à se réserver quelques instants de méditation, ainsi elle raffermirait ses forces spirituelles pour accomplir plus allègrement le devoir d'état parfois si pénible et monotone.

Le soir, à 7 h. 30, la deuxième instruction fut suivie de la bénédiction du Très St-Sacrement chanté par les dames.

Donc, invitation chaleureuse à toutes les dames d'assister à cette récollection mensuelle où elles peuvent recevoir de sages conseils recueillis des lèvres des dévoués conférenciers.

Nos Mots Croisés

— No 51 —



HORIZONTALEMENT

1—Caractère d'un concile où sont convoqués les évêques.
2—Rendre impropre à la génération.
3—Qui a peu d'éclat. — Petite colline.
4—Cellule de moine. — Largeur d'une étoffe.
5—Contestés. — Te rendrais.
6—Enleva la vie. — Partie extérieure d'un corps.
7—Qui est coloré comme le cuir. — Dix fois dix.
8—Equerre. — Emplette. — Venue au monde.
9—Dans le corps. — Qui ont l'apparence de la grêle.
10—Général américain. — Exister.
11—Diriger un document sur sa destination. — Large sillon.
12—Prince troyen. — Contentement. — Pronom.

VERTICALEMENT

1—Qui manifeste de l'ostentation.
2—Saison. — Genre de myriapodes (plur). — Pronom.
3—Cercle de bois. — Parcourue des yeux.
4—Vases de formes variables. — Genre de composacées ornementales.
5—Préparé par les abeilles. — Inviolable.
6—Article espagnol. — Equivoque. — Coup de baguette.
7—Niais. — Royale.
8—Egalité. — Conifère. — Crânes.
9—Genre de fougères. — Vase.
10—Colère. — Prendre à sens.
11—Folle. — Usages.
12—Choisies. — Soumise à des examens.

SOLUTION DU PROBLEME No 50

Horizontalement: 1. Angiographie; 2. Lointain — Art; 3. Lit — Ebranlée; 4. Irade — Elient; 5. Tenu — Pliée; 6. Es — Lichen; 7. Cou — Rates; 8. Amis — Cab — Or; 9. Titanite — Ale; 10. Ira — Uretères; 11. Oeillère — Mit; 12. Net — Fêlé.

Verticalement: 1. Allitération; 2. Noires — Mirée; 3. Gitan — Citait; 4. In — Dû — Osa; 5. Otée — Lu — Nuls; 6. Gab — Si — Cire; 7. Rire — Cratère; 8. Analphabète; 9. Nilet; 10. Haleine — Arme; 11. Irène — Soleil; 12. Etêter — Reste.

Le festival de la Bonne chanson à Léoville fut un vrai succès

LEOVILLE — Le 8 mars, dans la salle de théâtre du village se réunissait un grand nombre de parents et d'amis pour assister au festival local de la Bonne chanson et au concours de diction donnés par les huit classes de l'école de Léoville.

M. l'abbé G. Deschamps, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, assistait comme président du Conseil de juges locaux, car il s'agissait de choisir le meilleur numéro du programme pour représenter Léoville au grand festival régional de Prince-Albert. Comme cette élimination n'était pas facile à faire, chacun des numéros étant très bien réussi, l'aide de tous les assistants fut requise. Après avoir entendu tous les item, chacun marquait d'une croix, sur son programme la récitation ou le chant qui, selon son opinion, avait été le mieux rendu. Puis, les feuilles ayant été ramassées, le verdict devait être prononcé par un groupe de juges: MM. les abbés Deschamps et Gaudet, MM. Candide Poulin et Paul Chabot et Mme N. Polard.

D'après l'opinion des personnes présentes, le festival fut un réel succès, et on put encore une fois admirer l'ordre parfait qui régnait dans la salle, dû au génie d'organisation du personnel de l'école.

La séance débuta par le concours de diction. Les éliminations préliminaires ayant eu lieu auparavant, les gagnants de chaque classe des grades 1 à 12 vinrent réciter à tour de rôle. La décision des juges fut donnée par M. l'abbé Deschamps. Richard Laventure, un élève du grade 3, sut le mieux capter l'intérêt des auditeurs par sa récitation "Suis-je un bébé, voyons?". D'après les juges, sa diction, ses intonations de voix, son naturel étaient parfaits. Quelques mentions honorables furent aussi données à la petite Lisette Henri, du grade 1, à Albert Henri qui rendit fort bien "Les poches d'un garçon" et à Marcel Laventure et Léonel Paquette qui surent amuser l'auditoire par leur "Prière d'une vieille fille".

Pour éviter la monotonie, quelques numéros hors-concours furent insérés. Ici, il y eut donc une saynète intitulée "La fin du monde" par la classe des grades 9 et 10. Les actrices, Mlles Doris Samson, Phyllis Gruending, Anna Lavoie et Rita Couture, se montrèrent tout à fait expertes dans l'art de rendre une comédie et méritèrent bien les applaudissements qui leur furent prodigués. Autre numéro hors-concours qui amusa était "L'orchestre de la joie". Une trentaine d'élèves des grades 4 et 5, tenant en main, les uns des bâtons, les autres des boîtes de fer blanc ou des couvercles de marmite, ou des flûtes, ou des clochettes, ou des grelots, s'alignèrent sur le théâtre et exécutèrent la chanson "Père Jérôme avait une ferme" s'accompagnant de leurs instruments improvisés.

Ensuite vinrent les choeurs de chant, exécutés par les groupes des différentes classes. Parmi les numéros dignes de mention, il y avait: au grade 1, Mariana Reynders, hollandaise d'origine, qui chanta avec une mesure parfaite et une prononciation impeccable "Ma poupée"; un groupe de fillettes en costumes attrayants des grades 3 à 6, sous l'habile direction de Mme C. Charbonneau, qui exécuta "Le pot pourri"; un groupe mixte des grades 7 à 12, très bien préparé par M. Marcel Roy, chanta en mimant "Le bal chez Boulé" et "Veillée rustique".

Ces deux numéros par leur ensemble parfait et leur heureuse exécution semblaient se disputer le premier prix.

Toutefois, après avoir entendu tous les item, les juges se prononcèrent en faveur du chant mimé "Au bois du rossignolet" par une quinzaine de garçons des grades 3 à 6, dirigés par la Rév. Sr Jean-Berchmans. Il fut donc décidé que ce serait eux qui se rendraient à Prince-Albert le 22 mars.

M. Roland Riel, au nom du personnel enseignant et de l'école entière, remercia les juges et les parents de l'intérêt qu'ils leur avaient témoigné. Un merci spécial fut adressé à M. l'abbé Deschamps pour son bon mot d'encouragement. Tous étaient heureux et fiers de s'entendre dire qu'à Léoville, malgré les multiples influences adverses, nous parlons encore un bon français et que nous chantons encore très bien nos belles chansons canadiennes.

M. Sylvestre, pionnier de Bellegarde, est décédé à l'hôpital de Regina

BELLEGARDE — M. Régis Sylvestre est décédé le dimanche soir 8 mars à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Son épouse et ses enfants, ainsi que son frère, André, s'étaient rendus à son chevet. M. l'abbé H. Bosma, aumônier de l'hôpital, et les Rév. Srs Oliver et Caron l'assistèrent à ses derniers moments. Son corps fut ramené chez lui par l'entrepreneur des pompes funèbres, M. Murphy, de Redvers.

M. Sylvestre est né aux Villards-sur-Thônes, Haute-Savoie, France, en 1890. Il vint au Canada avec ses parents, à l'âge de 3 ans. En 1916, il épousa Mlle Louise Henrion qui lui survit, ainsi que trois filles, Mme Lucien Dauvin (Cécile), Charlotte et Germaine, et deux fils, Omer et Fabien. Il laisse aussi trois soeurs, Mme Alex. Wolensky (Marie), la Rév. Sr Eugénie-Françoise (Ernestine), fille de la Croix, de Sherbrooke, P.Q., et Mme Romuald Moison (Bernadette), et ses frères, Alphonse et Albert, de St-Boniface, Arthur, Félix et André, de Bellegarde.

Les funérailles eurent lieu dans la nouvelle église. M. l'abbé E. Toupin, curé, officia au service funéraire, assisté de MM. les abbés F. Marcotte, curé de Redvers, et M. George, curé de Storthoaks. M. l'abbé A. Turgeon, curé de Wauchope, assistait au choeur.

Les porteurs étaient les six neveux du défunt, MM. Ephrem Lapierre, Charles Wolensky, Lucien Sylvestre, Maurice Henrion, Alfred Bouchard et Roland Sylvestre.

Plusieurs parents éloignés vinrent assister aux funérailles: M. et Mme Alphonse Sylvestre et leurs fils, Roland, et M. Albert Sylvestre, de St-Boniface, M. et Mme André Arnal, de Fannystelle, M. Jean Henrion, d'Admiral, M. Léon Tinant, de Vanguard, Mlle Juliette Tinant, de Reston, Mme Sylvain Charles et M. et Mme Gérard Moreau, de Hartney, M. et Mme Lucien Sylvestre, de Wauchope, les familles Jules et Félicien Henrion, de Storthoaks, les familles Claude, de Redvers, et M. et Mme Emile Fourny, de Cadillac.

Remerciements

La famille Sylvestre désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce récent deuil, soit par bouquets spirituels, offrandes de messes, messages et prières pour son cher défunt.

Çà et là

Les paroissiens étaient heureux d'entrer dans leur nouvelle église qui fut ouverte aux offices du culte pour la première fois à l'occasion de la messe du premier vendredi du mois, le 6 mars. C'est simple, c'est pieux et on se sent chez nous dans la maison du bon Dieu.

M. l'abbé L. Savoie, de Wolseley, est venu prêcher une retraite fermée aux élèves de l'école supérieure. M. l'abbé E. Toupin le remplaça dimanche dernier.

Baptême

Lance-Emile, fils de Gérard Bélisle et de Marie Cop.

Dumas

Çà et là

M. et Mme Francis Giroux et leurs deux enfants, de Regina, étaient en visite chez leurs frère et soeurs, de Kennedy et Wawota.

M. Lionel Larrivée, de Regina, était de passage chez ses parents, en fin de semaine.

Un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. et Mme Maurice Zébière, le 1er mars, à l'occasion de leur 21e anniversaire de mariage. Ils en profitèrent pour souhaiter une bonne fête de naissance à M. et Mme Robert Jacques et à Mme Lucie Thériault.

Sont actuellement patients à l'hôpital de Wawota: MM. Alphonse Lamontagne et Rodolphe Zébière, Mmes Pothier et G. Lemoine et la petite Linda McCray.

Saint-Isidore de Bellevue

Caisse scolaire

Le 6 mars, M. l'abbé A. Marchildon, de Prince-Albert, visiteur des écoles, et M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, secrétaire général du Conseil de la Coopération, organisaient, à l'école du village de Bellevue, la première Caisse scolaire de la Saskatchewan.

Soixante-dix-neuf membres ont déposé la somme de $93.66, sous la surveillance des nouveaux comités scolaires, de M. l'abbé J. Paradis, de M. P. Gareau, président du Conseil no 4 de la Coopération, et de Mme Lydia Gaudet, secrétaire de la Caisse populaire locale.

Les comités scolaires se composent de: 1er comité, Firmin Gaudet, président, Denis Gareau, responsable, Anne-Marie Gaudet, secrétaire; 2e comité, Gilles Gareau, président, Majella Ethier, responsable, Nicole Gaudet, secrétaire; 3e comité, Claude Gareau, président, Euclide Gareau, responsable, Gilbert Gaudet, secrétaire.

Va-et-vient

M. Noël Gaudet est allé à une convention de magasins Red & White tenue à Calgary.

M. et Mme Jean-Camille Gaudet sont allés à Regina pour assister à la convention des Caisses populaires.

Debden

Notes historiques

La première naissance chez les pionniers de Debden fut celle d'Armand, fils de M. et Mme Athanase Lajeunesse, baptisé le 2 juin 1913 par M. l'abbé Gagné, de Big River.

Le 8 juin 1913, M. l'abbé Laurent Voisin, de Shell River, bénit le premier mariage, celui d'Omer Demers avec Lucienne Larose.

Le premier curé résidant fut M. l'abbé Joyal. Il fut ministre pour la première fois à Debden le 4 janvier 1921 au baptême de Juliette Huot, fille de M. et Mme Henri Huot, et officia pour la première fois dans la paroisse le 18 avril 1921 au mariage d'Alphonse Tardif avec Léontine Corbeil.

Çà et là

La soirée paroissiale du 15 mars, avec programme récréatif, organisée par les élèves de la haute école a été un grand succès. Félicitations aux élèves, ainsi qu'aux institutrices et à Mme Marie Gibney, musicienne. Les recettes s'élevèrent à $425.00.

MM. Philippe Lepage, Marcel Durette et Roger Fortier étaient délégués au congrès des commissaires d'écoles tenu à Saskatoon. M. l'abbé E. Labelle, curé, et M. Maurice Durette y ont aussi assisté comme visiteurs.

Les Rocket, équipe de gouret de la région, vont de victoire en victoire et termineront la saison en beauté. Félicitations.

Mme Alfred Lavoie est allée aux funérailles de son frère, M. Léon Beaulieu, à Port Alberni.

Le 16 mars, M. Louis Boileau, directeur du Wheat Pool, et M. Léo Beaulac, délégué à une réunion de 70 cultivateurs à Debden, donnèrent un rapport sur la marche sur Ottawa, le 10 mars.

Extrait de "Vie française"

"Dans l'agriculture familiale, la ferme et le foyer ne font qu'un. Le père de famille est en même temps chef d'entreprise; il commande à ce double titre. La mère est la reine du foyer qui est le centre d'attraction et de convergence de la ferme et de la famille. Sous la direction des parents, les garçons et les filles travaillent, selon leur capacité, au succès de l'oeuvre commune, exerçant leur esprit d'initiative et d'économie, leur sens de l'administration et des responsabilités. Les familles souches qui se transmettent la ferme, les vertus et les traditions ancestrales d'une génération à l'autre sont l'élément le plus stable d'une nation."

Le secrétaire national de l'A.C., M. C. Ryan, en visite à Marcelin

MARCELIN — Le samedi 14 mars, à 10 h. a.m., M. Claude Ryan, de Montréal, se rendait à l'école de Marcelin pour y rencontrer les dirigeants de l'Action Catholique.

M. l'abbé L. Forget, curé, les Soeurs de la Présentation de Marie et Mlle M.-A. Bouchard, institutrice, ainsi que deux dirigeants, prirent part à cette réunion.

M. Paul Tremblay, président de l'Action Catholique à Marcelin, souhaita la bienvenue à M. C. Ryan.

M. Ryan expliqua ensuite "l'Action Catholique" telle que voulue par l'Eglise pour les temps difficiles que nous traversons. Il solutionna les problèmes qu'on avait à lui soumettre et examina le cahier de la secrétaire.

Après avoir donné congé aux élèves, M. Ryan intéressa le personnel enseignant sur les contacts de tous genres qu'il fait auprès de tant de classes de gens: savants, hommes d'affaires, étudiants, même auprès de nos frères séparés, les protestants, par qui il est souvent invité pour donner "le point de vue catholique" dans ces différentes rencontres.

M. C. Ryan n'est pas un inconnu en Saskatchewan. C'est lui qui dirigea le congrès de l'Action Catholique tenu à Duck Lake en 1956, sous la haute présidence des évêques de l'Ouest. En juillet prochain, il prendra part à la semaine d'études à St-Paul, Alta, pour les assistants et assistantes d'Action Catholique.

M. C. Ryan comprend la nécessité de l'apostolat laïc puisque, malgré ses nombreuses occupations, il se dévoue sans compter à l'Action Catholique depuis quatorze ans.

Il est à souhaiter que les jeunes de Marcelin marchent sur les pas de M. Ryan et soient vraiment une "jeunesse conquérante et dévouée à l'Eglise".

Tous sont très reconnaissants à M. Ryan d'avoir bien voulu les honorer de sa visite et surtout de les avoir éclairés sur l'Action Catholique.

Un merci bien sincère à Son Exc. Mgr Léo Blais d'avoir favorisé les étudiants de Marcelin, de cette précieuse rencontre avec M. Ryan.

Laflèche

Çà et là

Le dimanche 1er mars, les enfants de Marie donnaient une séance fort goûtée par tous ceux qui étaient présents. Une fois de plus, on a pu constater leur esprit d'initiative et leur talent artistique. Le solo de piano par Mlle Rose-Marie Desmarais et le chant par Mlles Léona Perrey, Dolorès Lamont et Paulette Croisetière furent très bien exécutés. Mlles Yvonne Clermont et Rosabelle Croisetière se firent remarquer dans un beau morceau d'accordéon. Tous remercient Mme Camille DeCap pour son dévouement.

Au cours de la semaine de l'éducation, de nombreux parents visitèrent les classes et purent constater la compétence des institutrices, les efforts des élèves et la bonne discipline qui régnait partout.

La Rév. Mère Provinciale, accompagnée de la Rév. Sr Gertrude-Madeleine, était en visite au couvent, ces jours derniers. Les élèves sont toujours heureux de la revoir; son sourire aimable et ses bonnes paroles encouragent les enfants à mieux travailler, mais surtout à mieux aimer et servir le bon Dieu. Soeur Gertrude-Madeleine était heureuse de revoir ses anciennes élèves et amies de Laflèche où elle se dévoua pendant plusieurs années.

M. et Mme Ted Solen (Gabrielle Minne) et leurs deux enfants passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Jules Minne, dernièrement.

Mlle Gabrielle Verhelst, garde-malade à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, était en repos chez ses parents, M. et Mme Harry Verhelst, pendant trois semaines.

M. Joseph Périgny est allé visiter son père à South Makwa.

Mme T. Bourke a assisté à une convention de la Croix-Rouge tenue à Regina.

M. et Mme André Lambert (Dolorès Phaneuf), d'Edmonton, sont venus passer leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Gilbert Phaneuf.

MM. Jules Minne, Raymond Bourassa et Karl Klein, M.P.P., sont allés assister au congrès des commissaires d'écoles tenu les 10, 11 et 12 mars à Saskatoon.

Mme Germaine Brière était en promenade chez ses parents et amis de Laflèche pendant la dernière fin de semaine.

Baptême

Joseph - René - Armand, fils d'Armand Palmier et d'Irène Clermont. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Clermont.

Radville

Çà et là

Le 27 février, la compagnie John Deere, en coopération avec M. E. Bourassa et ses fils, présentait au théâtre Princesse plusieurs films sur les machines aratoires et quelques films comiques qui furent très appréciés du public. Trois prix d'entrée furent gagnés par MM. Léonard Rasmussen, Rodolph Bjork et Stanley Tucker. Un délicieux goûter fut servi par les mécaniciens de M. Bourassa.

M. Léonard Larche, technicien de l'Aviation canadienne à Penhold, Alta, est venu passer deux semaines chez sa mère, Mme Cécile Larche, et a visité ses autres parents de Radville et Ste-Colette.

MM. James Torkelson, R. Field et R. Cevee, qui étaient parmi les délégués qui ont présenté à Ottawa une pétition en faveur des paiements de compensation pour le blé, l'avoine et l'orge, sont revenus contents de leur voyage et espèrent recevoir une bonne réponse après que la requête sera mise à l'étude.

Le 5 mars, le Club Canadien tenait sa réunion annuelle au sous-sol du presbytère. Après que les rapports de l'année furent lus et approuvés, l'élection eut lieu et obtint les résultats suivants: président, M. Albert Durand, élu par acclamation; vice-président, M. Victor Bourassa; directeurs, M. Hector Gilmore et Mme Yves Yegal, MM. Raymond Paulhus et Paul Laliberté, de Souris Valley, et M. Etienne Bourassa, de Ste-Colette, élu par acclamation. A la fin de la réunion, on présenta trois films français intitulés "La vie est courte", "Le berger" et "La vie en Italie".

Mlle Monique Porte, de Regina, accompagnée de M. L. Pyle, est venue passer la fin de semaine du 7 février chez ses parents.

M. et Mme Régis Bert sont revenus enchantés de leur voyage à Victoria, C.-B., où ils ont visité leurs fille et gendre.

La compagnie McCleod a loué le magasin de M. Paul-Emile Marion et ouvrira un commerce de quincaillerie et d'accessoires électriques.

M. et Mme C. Voitas et leurs enfants sont venus passer une dizaine de jours chez leurs parents, M. et Mme Léopold Marion.

M. J. Bruneau, de Willow-Bunch, est décédé le 4 mars à l'âge de 65 ans

WILLOW-BUNCH — M. Joseph Bruneau est décédé subitement le dimanche 8 mars, à l'âge de 65 ans, après avoir reçu les derniers sacrements des mains de M. l'abbé A. Bouchard, vicaire.

Né à St-Jean de Matha, P.Q., en 1894, M. Bruneau épousa, en 1913, Mlle Mathilda Mondor à St-Damien de Brandon, P.Q., où il demeura jusqu'en 1917 alors qu'il vint s'établir dans l'Ouest avec ses parents, M. et Mme Napoléon Bruneau. En 1926, il acheta une ferme à un mille du village et déménagea au village en 1950.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, la Rév. Sr Marie-Bernadette (Mélrelda), religieuse Adoratrice du Précieux-Sang, de Gravelbourg, Ovilda et Mme Paul-Emile Piché (Viola), de Willow-Bunch; deux soeurs, Mmes William Knapp (Cléona), de Maillardville, C.-B., et Ernest Lambert (Donalda), de New Westminster, C.-B.; cinq frères, Télesphore et Léopold, de Willow-Bunch, Philibert, Jean et Rosaire, tous de Maillardville, C.-B.; quatre petits-enfants, Thérèse, Robert, Claude et Marielle Piché; plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins et cousines, de la Colombie-Britannique, de l'Est et de Willow-Bunch.

M. J. Bruneau perdit sa mère en 1933, une soeur en 1934, son père en 1940 et un fils, Gérard, quelque temps après sa naissance en 1919.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 10 mars dans l'église St-Ignace. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, assisté de MM. les abbés L. Rodrigue, de St-Victor, et A. Bouchard, comme diacre et sous-diacre.

La dépouille mortelle fut exposée dans la salle des Chevaliers de Colomb. M. Ross était en charge des funérailles. Deux Chevaliers, MM. P. Blais et R. Cayer, firent la quête.

Les porteurs étaient MM. J.-B. Giraudier, neveu du défunt, Jean-Denis et Roger Bruneau, Maurice Durand, Lorenzo Mondor et Adrien Marcil, ses cousins.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

On remarquait aux funérailles, parmi les personnes venues de loin: MM. R. Bruneau et W. Knapp, de Maillardville, C.-B., M. E. Talbot, employé au monastère du Précieux-Sang, la Rév. Sr Marie-Gabrielle, Adoratrice du Précieux-Sang, Mmes A. Grégoire et B. Bourgeois, tous de Gravelbourg, et plusieurs amis des paroisses voisines.

Remerciements

La famille Joseph Bruneau remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, bouquets spirituels, ou qui lui ont aidé d'une manière ou d'une autre à l'occasion de sa dure épreuve.

Domremy

Baptême

Le 5 mars: Anna-Maria-Flora, fille de Philippe Baudais et de Georgina Redl, née le 22 février. Parrain et marraine, M. et Mme G. Baudais.

Çà et là

Mme Ménard, de St-Brieux, est en visite chez sa fille, Mme Gustave Baudais, durant l'absence de M. Baudais qui fait partie de la délégation des fermiers à Ottawa.

La soirée de bingo et du tirage de dimanche dernier a bien réussie. M. Gosselin, en visite chez M. Joseph Boutin, fut l'heureux gagnant d'un ensemble de cuisine de cinq morceaux. Sincères remerciements aux dévouées dames, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé à faire de cette soirée un succès.

Chaque district scolaire a envoyé des délégués au congrès des commissaires d'écoles tenue à Saskatoon cette semaine.

M. l'abbé A. Marchildon, visiteur d'écoles, était de passage au presbytère. Il en a profité pour tenir un "forum" sur l'éducation, avec les parents des élèves du cours supérieur à l'occasion de la semaine de l'éducation.

M. Alphonse Rompré est à l'hôpital de Saskatoon pour traitements médicaux. Sa fille, Marielle demeure près de lui. Mme Rompré est en repos à l'hôpital de Wakaw.

Mlle Rosilda LeBlanc a fait un séjour à l'hôpital de Wakaw.

Les maisons d'affaires du village de Domremy sont restées fermées toute la journée du mercredi 11 mars en respect pour M. Henri Begrand, membre de la législature, décédé.



La Conférence catholique canadienne a nommé Me Renaud Chapdelaine, de Nicolet, P.Q., au poste de président national de l'Action catholique canadienne, section de langue française. L'Action catholique canadienne groupe tous les mouvements d'Apostolat laïque et d'Action catholique de la partie française du pays. Elle coordonne le travail d'une trentaine d' "Action catholique diocésaine", à partir du diocèse de Grouard jusqu'à celui de Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse et de cinq mouvements nationaux d'Action catholique spécialisée. Au moment de sa nomination, Me Chapdelaine était déjà membre du Comité exécutif de l'Action catholique canadienne et président de l'Action catholique du diocèse de Nicolet.

(Cliché CCC)

Jackfish

Mlle Joséphine Dion est allée travailler à North Battleford pour quelque temps.

MM. Elie Esquirol et Omer Gagné se sont rendus à Saskatoon pour affaires, ces jours derniers.

M. Edmond Gagné est revenu de son voyage en Europe. C'est vraiment intéressant d'entendre raconter son voyage. Il est même allé à l'école entretenir le grade XII durant une demi-heure.

Mme Damase Arcand, hospitalisée pour une opération, se rétablit vite.

Le beau temps a mis fin aux parties de gouret. Ce soir, toutefois, il y aura une partie à Edam après le carnaval. Les jeunes de Jackfish joueront.

M. et Mme Eugène Dussault et leurs enfants, de Marsden, étaient en visite chez M. Albert Baillargeon et chez M. Emile L'Heureux, récemment.

Mission City, C.-B.

Décès

Le samedi 7 février est décédé à l'hôpital de Mission City, après une courte maladie, M. Joseph Gagnon, âgé de 70 ans. Né à Rimouski, P.Q., il vint s'établir avec sa famille à St-Pierre, Man., en 1928; de là, il alla à Ponteix et Val Marie, Sask., où il est demeuré pendant 17 ans. Il s'établit ensuite à Mission City, C.-B., où il est décédé et fut inhumé.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Robert et Jean-Marie, de Mission City; quatre filles, Mmes Lucien Clément (Rita), de Val Marie, Sask., Johnnie Kassian (Thérèse), de Montréal, P.Q., Henri Bouchard (Suzanne), de Ste-Claire, comté de Dorchester, P.Q., et Marguerite, de Ponteix, Sask.; une belle-fille, Mme Emile Paradis (Estelle), de Val Marie, Sask.; plusieurs gendres et brus et 27 petits-enfants.

M. et Mme Lucien Clément (Rita) se rendirent à Mission City pour assister aux funérailles de leur père, M. J. Gagnon.

Lisieux

Çà et là

M. l'abbé L. Poulin, cure, est allé assister à la bénédiction de la nouvelle église de Willow-Bunch, le jeudi 12 mars.

M. Léo Préfontaine conduisit la Rév. Sr Provinciale des Soeurs de la Charité et sa compagne, la Rév. Sr Rioux, à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg pour y visiter les religieuses. Elles étaient accompagnées de la Rév. Sr Supérieure, du couvent Ste-Thérèse, et de la Rév. Sr Trudeau.

M. et Mme Léopold Bouvier sont allés visiter des parents de Winnipeg.

Mlle Juliette Beauregard, étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, était en promenade chez ses parents, M. et Mme Louis-A. Beauregard.

M. et Mme Omer Préfontaine sont partis visiter leurs filles et gendres, MM. et Mmes Sherman Doucette (Marguerite), de Wagner, Montana, Gordon Ross (Annette) et Léonard Ross (Estelle), de Calgary, Alberta.

Le mercredi 11 mars, les religieuse du couvent Ste-Thérèse présentèrent, au sous-sol de l'église, un film sur la communauté des Soeurs de la Charité: leur fondatrice, la Rév. Mère d'Youville, leur début, leurs activités et leur grand dévouement envers tous. Ce fut une soirée très intéressante et très appréciée. Merci aux dévouées religieuses.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Fête de saint Thomas

Le samedi 7 mars, à 7 h. a.m., le pavillon et les dortoirs sommeillaient encore profondément: les surveillants auraient-ils oublié d'éveiller les élèves? Eh bien non! aujourd'hui, c'est la fête de saint Thomas d'Aquin, patron des étudiants catholiques et particulièrement des philosophes, et donc grand congé.

Pour bien commencer la journée, nous assistons à une messe célébrée par le professeur de philosophie qui donna aussi le sermon de circonstance: il souligna que nous avions un protecteur spécial en saint Thomas et que c'était notre devoir de le prier et de l'imiter. Durant le saint Sacrifice, la chorale exécuta le chant en parties en l'honneur de notre patron.

Comme la glace disparait rapidement, nous avons dû nous contenter du sport intérieur, mais nous devons féliciter le président des jeux, Jean-Charles Poirier, et ses aides d'avoir su rendre cette journée des plus intéressantes.

La première attraction fut un tournoi de ballon-volant au gymnase: les Pères remportèrent une première victoire sur les rhétoriciens, puis les philosophes de première année disposèrent de la Belles-Lettres; les Pères rencontrèrent les philosophes et après une belle résistance durent concéder la victoire aux disciples de saint Thomas d'Aquin. Pendant ce temps, l'immatriculation disposait des finissants et des Humanistes: les finales mirent donc aux prises l'immatriculation contre la première philosophie. Cette dernière classe remporta la victoire et mérite nos félicitations.

L'autre attraction se déroula dans la troisième hutte, sous la direction de Guy Lavallée: il s'agissait d'une partie de lutte. Ce furent tout d'abord des combats simples entre J.-P. Doutre et Guy Lavallée, Claude Doutre et André Provencher, Alexandro et J.-P. Grimard, Omer Archambault et Denis Hamonic; en second lieu, nous eûmes des combats d'équipes, Guy Richard et Denis Mourre se mesurant à André Provencher et Serge Poulin et Réal Allard, aidé d'Ovide Dion, obtenant l'avantage sur J.-P. Doutre et Guy Lavallée.

Pour terminer cette intéressante journée, tous se réunirent à la chapelle pour assister à un salut du Très St-Sacrement. Après avoir prié et s'être bien amusés durant la journée, tous se retirèrent dans leur couchette pour demander au sommeil de réparer leurs forces épuisées. Ainsi se passa cette fête de notre patron.

Lionel BENOIT,
Arts II.

Clôture de l'Académie française

L'Académie St-Pierre eut sa dernière réunion pour cette année, le mercredi 11 mars: comme toutes celles qui l'ont précédée, elle fut très intéressante et clôtura dignement les activités académiques de l'année.

Après quelques mots de Conrad Bussière, le président, Daniel Couture, notre secrétaire, nous lut les minutes de la dernière académie.

Puis, nous vîmes défiler devant nous les déclamateurs de la soirée: Aloys Kuntz, Daniel Mooney et Albert Lepage qui nous donnèrent successivement "Le vent", "La chute des feuilles" et "Le cerisier": de part et d'autre, ce fut un bel effort et un succès appréciable.

Les rhétoriciens nous présentèrent trois discours: Gérard Le-Strat nous parla de la période glaciale, Denis Roy nous entretint sur l'hôtel du gouvernement à Ottawa et André Turgeon donna un rapport sur la voie maritime du St-Laurent.

Le moment tant attendu des improvisations arriva: cette fois, les Humanistes se chargèrent de nous intéresser: Jean-Pierre Doutre parla de la dernière visite du Cercle Molière, Serge Poulin, de la grève de Radio-Canada, Philippe Gosselin, de la route de l'Alaska, et Gérard Archambault, de la télévision russe. Toutes ces improvisations furent bien goûtées de l'auditoire.

Edouard Rymek fit la critique de la soirée et le Père Directeur adressa le mot de la fin: ce furent des éloges et des remerciements à tous pour leur belle collaboration, spécialement au comité de l'Académie et aux finissants. Comme toujours notre hymne "O Canada" termina une autre intéressante soirée académique. A l'an prochain.

Daniel COUTURE,
secrétaire.

Chronique sportive

Midgets contre Moosomin

Le dimacnhe 1er mars, l'équipe midget de Moosomin se présentait à Gravelbourg pour la première partie de la série finale du sud de la province. La rudesse ne manqua pas et les punitions furent nombreuses. Les visiteurs ayant le poids et la chance de leur côté et les nôtres ne jouant pas leur meilleure partie, Moosomin eut le dessus et le compte final fut de 6 à 1. Le seul but du collège fut enregistré par Garry Houde, assisté d'Emile Paradis et de Raymond Lambert.

Le 8 mars, nos midgets prenaient le chemin de Moosomin avec l'espoir de gagner la deuxième partie de la série de deux au total des points.

Au début de la partie, Moosomin compte deux buts rapides, mais le compte est bientôt égalisé quand Emile Paradis enfile un but sur l'assistance de Garry Houde, suivi de Lucien Périgny avec l'aide de Houde et Forest.

Dans la deuxième période, les collégiens voient se dessiner la victoire: grâce à l'esprit d'équipe et au jeu d'ensemble, les nôtres réussissent à compter deux buts sans réplique de l'adversaire: ces buts sont crédités à Alphonse Gaborieau et Garry Houde, aidé d'Emile Paradis.

La troisième période s'ouvre et Moosomin enfile deux buts, mais Garry Houde enregistre son deuxième but de la partie avec l'aide de Lucien Périgny: ce qui s'avère le but gagnant.

Quand vient le temps du choix des étoiles, les honneurs vont d'abord à Claude Doutre qui joua une superbe partie dans les filets du collège; la deuxième étoile est à Kenneth Skiba, de Moosomin, et la troisième à Garry Houde, du collège.

Malheureusement, comme la série était de deux parties au total des points, le résultat donna le compte de 10 à 6 en faveur de Moosomin et donc ce village gagna le championnat du sud de la province dans la categorie des midgets.

Voici pour terminer le classement des compteurs pour les deux parties contre Shaunavon et pour les deux contre Moosomin:

	B	A	P
Garry Houde	6	5	11
Emile Paradis	5	5	10
Raymond Lambert	2	5	7
Lucien Périgny	4	2	6
Cyrille Giroux	2	1	3
Ronald Blouin	2	1	3
A. Gaboricau	1	2	3
Réal Forest	1	2	3

Cyrille GIROUX,
Méthode.

Bantams contre Assiniboia

Le 6 mars avait lieu, à la Palestre de Gravelbourg, une partie de gouret mettant aux prises le Collège et Assiniboia.

A la première période, Réal Forest égalisa les deux premiers buts d'Assiniboia et la période se termina au compte égal de 2 à 2. La deuxième période amena un résultat de 8 à 4 pour le Collège sur des buts de Réal Forest (2) et un de Chicoine et de Delveaux. Enfin, au troisième engagement, le Collège enregistra trois autres buts et la partie se termina au compte de 11 à 6.

Avec cette partie, voici le classement des équipes: dans la ligue Wood-River, le collège vient en tête avec 9 points, Laflèche suit avec 7 points. Comme il reste encore une partie pour terminer la cédule et que cette joute mettra aux prises le Collège contre Laflèche, les deux peuvent finir égaux et la lutte s'annonce chaude. Si le froid peut reprendre pour quelques jours, nous devrions avoir une intéressante partie.

Guy BOURGEOIS,
Syntaxe.

Ponteix

M. et Mme D. St-Julien, autrefois de Ponteix, maintenant de Regina, sont en visite chez leurs fille et gendre, M. et Mme H. Arcand et leur famille.

M. Léon Tinant, de Ponteix, et M. et Mme Jean Henrion, d'Admiral, sont allés aux funérailles de leur beau-frère, M. Régis Sylvestre, à Bellegarde.

M. Oscar Ferland est patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. Ernest Ferland est patient à l'hôpital de Swift Current.

MM. Emery Douville et Antonio Giroux sont allés au congrès des commissaires d'écoles tenue à Saskatoon.

M. Eudore Desautels s'est rendu à la convention municipale tenue à Saskatoon. Son épouse en a profité pour aller visiter sa fille, Mme Cécile Bourget, de Coderre.

Mme S. Watts, d'Uranium City, a visité les familles Piché.

M. Henri Liboiron, MM. et Mmes Hammel et Lionel Liboiron sont allés à Régina.

M. l'abbé Lionel Mondor, curé de Swift Current, a rendu visite à Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., curé.

Le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., du collège de Gravelbourg, sa soeur, Cécile, et son frère, Gérard, de Regina, sont venus voir leur père, patient à l'hôpital Gabriel de Ponteix.

La petite Denise Boutin, de St-Victor, est décédée à l'hôpital d'Assiniboia

ST-VICTOR — "Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière". Ces paroles qu'emploie la sainte liturgie au jour du mercredi des Cendres ont été rappelées d'une façon saisissante la semaine dernière quant la mort est venue ravir la petite Denise Boutin, âgée de deux ans et demi, à la tendresse de son papa et de sa maman, M. et Mme Ronald Boutin (Cécile Bissonnette).

Hospitalisée depuis moins de vingt-quatre heures et dans un état satisfaisant, l'enfant n'était un sujet d'inquiétude ni pour son médecin, ni pour le personnel de l'hôpital, ni pour ses parents. Et pourtant à l'aube du mercredi 11 mars avait lieu le dénouement foudroyant d'une maladie de quelques jours: l'enfant rendait à Dieu son âme innocente sans que personne n'en fut témoin.

Alertés, les parents et le prêtre se précipitèrent en toute hâte vers Assiniboia où on leur apprit l'affreuse nouvelle.

La dépouille mortelle fut exposée chez ses grands-parents, M. et Mme Henri Bissonnette, où un grand nombre de parents et d'amis vinrent entourer de leur affection et de leur sympathie le père et la mère éplorés.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 13 mars, en présence d'un grand nombre de personnes parmi lesquelles étaient venues de l'extérieur: Mme J.-B. Boutin, d'Assiniboia, grand-mère de l'enfant, ses oncles et tantes, MM. et Mmes Antonio Chabot (Thérèse Boutin), de Ferland, Edmond Wolensky (Rolande Bissonnette), de Bellegarde, et Clarence Stregger (Jeanne Bissonnette) et Mme Marcel Bissonnette (Marilyn Porteous), de Regina.

Quatre enfants de choeur dont trois cousins étaient porteurs: Gilles Collin, Gérard et Robert Bissonnette et Denis Ducharme.

Outre ses parents, l'enfant laisse dans le deuil deux soeurs, Adèle et Gisèle.

A la famille si cruellement éprouvée, tous les paroissiens offrent de nouveau leurs condoléances, l'appui de leurs affection et le secours de leurs prières.

Çà et là

Le dimanche 1er mars, M. et Mme François Caron étaient les hôtes de Mlles Thérèse et Madeleine Caron et de MM. Lucien Caron et E. Tessier, tous de Regina. Le dimanche 8 mars, ils recevaient Mme H. Mercier et Mlle Irène Bonneville, de Regina, et M. et Mme Jos. Dorval, de Ponteix.

Mlle Odile Collin, de Moose Jaw, a passé la fin de semaine du 1er mars chez ses parents, M. et Mme Laurent Collin.

M. et Mme Léon Isabelle sont allés à Regina, Qu'Appelle et Lebret, du 6 au 9 mars. A Lebret, ils ont visité leur fils, le R. P. Jean-Paul Isabelle, O.M.I., qui terminera dans quelques mois ses études théologiques pour se rendre ensuite au lieu de sa première obédience. A Qu'Appelle, ils ont été les hôtes de la mère et des frères et soeurs de M. Isabelle.

M. et Mme Peter Seiferling et leur famille ont passé la fin de semaine du 1er mars chez leurs parents et amis, de Moose Jaw et Regina.

M. et Mme Ronald Boutin étaient de passage à Regina pour la fin de semaine du 1er mars.

M. Lorenzo Beaubien a passé quelque temps à l'hôpital Providence de Moose Jaw pour traitements médicaux.

M. et Mme Léo Lafontaine (Doreen Lojeck), de Regina, ont passé quelques jours chez Mme Marie Lafontaine et chez M. et Mme Marcel Vaudrin.

M. et Mme Gustave Tessier, de Lisieux, ont été les hôtes de M. et Mme Léon Isabelle et de Mme Léda Préfontaine, le 13 mars.

Plusieurs personnes de la paroisse dont MM. et Mmes Léon Isabelle, Dollard Bissonnette et Roland Ducharme, Mlles Yolande Faucher et Victoria Leduc et M. Ovila Lespérance ont assisté à la bénédiction de la nouvelle église de Willow-Bunch, le 5 mars.

M. et Mme F. Haughian (Clorida Lalonde), de Regina, étaient de passage dans la paroisse, dernièrement.

Mme Denis Lalonde (Lorraine Wilvers) et sa fille, Joanne, sont parties à Bellegarde pour une semaine. Ils y visiteront M. et Mme J. Wilvers, parents de Mme Lalonde.

M. Gérald Farwell a été élu syndic, le 8 mars, pour remplacer M. Armand Simard, sortant de charge.

Baptême

Le 1er mars: Joseph-Henri-Michel, fils de Léo O'Reilly et de Doris Durand, né à Assiniboia le 20 février. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Durand, grands-parents de l'enfant.

A Bloemfontain (Afrique du Sud), Joé Pritcher s'est fait couper la barbe pour son 106e anniversaire. "Elle me vieillit trop", annonça-t-il au coiffeur.

La journée de l'A.C.F.C.

ALBERTVILLE
Contribution globale: $200.00

BELLEGARDE
Contribution globale: $185.80

CANTAL
Contribution globale: $90.00

DOLLARD

$10.00: Edouard Goulet.
5.00: Georges Arcand, Henri Goulet, Jean Crévolain, Victor Goulet, Jean-Paul Cusson, Albert Goulet, Evariste Roy, Raymond Billard, Roland Fontaine.
3.00: William Nolin, Conrad Poisson.
2.00: Gaston Mondor, Noël Piquette, Roméo Marchand, Frères Moreau, Paul-E. Poisson, Albert Dufresne, Charles Nolin.
1.00: Eugène Coderre, Adélard Roy, Mme veuve Poisson, Gérard Bellefeuille, Paul Marchand.
Total: $80.00

DOMREMY
Contribution globale: $395.00

GRAVELBOURG
Contribution globale: $1,125.00

PONTEIX
Contribution globale: $700.00

ST-BRIEUX
Contribution globale: $153.40

TITANIC

$3.00: M. l'abbé Gilles Aumont.
2.00: Bert Arcand, Laurent Delisle, Arsène Fiolleau, Marius Fiolleau, Marcel Fiolleau, Dominique Mariani, Arsène Mercereau, Gustave Mercereau, Mat Ledoux, Berchmans Rio, Armand Rio, Mlle Colombe Tremblay, Léo Verreault, Raoul Verreault.
1.00: Fernand Arcand, Paul Fiolleau, Pierre Fiolleau, Paul Marciani, Albert Mercereau, Ernest Mercereau, Emile Mercereau, Edmond Mercereau, Paul Mercereau, Mlle Marie Mercereau.
Total: $41.00

STORTHOAKS

$5.00: M. l'abbé George, Paul Pierret, Marcel Blézy, Charles Wolensky, Willie Toupin, Adélard Chicoine, Alfred Chicoine, Marcel Chicoine, Osias Beaudoin, Fernand Clérot, Jean Carrière, Aimé Gauthier, Octave Carrière, Mme M.-R. Millette, Charles Millette.
4.00: Fernand Cop.
2.00: Roméo Tourigny, Wilfrid Blérot, Earl Peters, Arsène Magnien, Mme Clara Handfield, Marius Blézy, Jules Pierret, Ernest Dubois, Eugène Gofflot, André Chicoine, Mme Albertine Bourgeois, André Petit, Lucien Gofflot, Désiré Toupin, Théodore Martin, Félicien Henrion, Henri Paradis, Henri Blézy, Camille Carrière, Gérard Blérot, Roméo Millette, Jean Paradis, Léonard Gauthier, Léonel Chicoine.
1.00: Emile Chicoine, Gérard Meunier, Mme Wilfrid Lapierre, Marcel Lamy, Ernest Gauthier, George Rogg, Léon Gofflot, Gérard Paradis, Paul Carrière, Russel Yates.
.50: Wilfrid Raymond.
.30: Mlle Gentes.
Total: $137.80

WAUCHOPE
Contribution globale: $142.75

DIVERS

$5.00: Henri Bandet, de Prud'homme. Hervé Leblanc, de Vonda, la contribution globale de Willow-Bunch.
3.00: Sylva Bisson, de Debden.
Total: $18.00

Montmartre

Çà et là

M. et Mme E. Breton sont revenus de leur voyage dans l'Est où ils ont visité leurs parents et amis.

M. Urgel Lafontaine est revenu de son voyage dans l'Est où il assista aux funérailles de sa soeur, Mme Irène St-Louis, et visita ses parents et amis.

MM. Louis Fournier et Emilien Labrèche se sont rendus à Saskatoon pour affaires.

M. Aurèle Robert est en visite chez sa mère, Mme Alice Robert.

Souhaits de prompt rétablissement à M. Jos. Joubert, actuellement hospitalisé, et à M. Gérard Breton qui a dû subir une intervention chirurgicale.

Le 14 mars, les Sioux de Fort Qu'Appelle vinrent se mesurer contre l'équipe de Montmartre. Les résultats furent égaux 7 à 7.

Le 13 mars, un bingo organisé par l'Association de Foyer-Ecole avait lieu dans l'auditorium du couvent. Il y eut bonne assistance. Plusieurs s'en retournèrent le coeur content.




"Le coin des jeunes"

Les gagnants chez les plus jeunes

Les juges ont eu bien des maux de tête en triant les 91 compositions des grades IV, V et VI. Car les compositions étaient toutes bien rédigées et auraient toutes mérité un prix.

Finalement on en est arrivé à un verdict en se basant sur l'originalité, l'imagination et le naturel. Et voici les résultats des maux de tête:

(1) Rolande Jeanson, grade 6, école Lorette Centre, Lorette, Man.;
(2) Carmelle Bandet, gr. 6, Prud'homme, Sask.;
(3) Guy Blanchet, gr. 6, école Provencher, 597, rue Langevin, St-Boniface;
(4) Bernadette Fontaine, gr. 6, Prud'homme, Sask.;
(5) Michelle Ledoux, gr. 5, école Marion, St-Boniface;
(6) Ronald Rivard, gr. 6, Prud'homme, Sask.;
(7) Patricia Savage, gr. 4, école Marion, St-Boniface;
(8) Kerry Boisselle, gr. 6, école Provencher, 245, rue Notre-Dame, St-Boniface;
(9) Lucille Bauche, gr. 6, école Bellegarde, Antler, Sask.

Mentions honorables:

Maurice Cormier, gr. 6, école Provencher, 457, rue Aulneau, St-Boniface;
Denise Soulodre, gr. 6, école Marion, 515, rue Langevin, St-Boniface;
Annette Moret, gr. 6, Somerset, Man.;
Simone Levasseur, gr. 4, école Marion, St-Boniface;
Marguerite Fournier, gr. 4, Léoville, Sask.;
Louise Normandeau, gr. 4, école Marion, St-Boniface.

Les neuf premiers, comme les plus grands qui ont gagné la semaine dernière, recevront de beaux livres pour Pâques. La semaine prochaine je publierai les noms des jeunes qui m'ont écrit des lettres et dont les noms auront été tirés au sort au courant de la semaine. J'ai reçu 190 lettres à part des compositions et je voudrais bien répondre à toutes ces lettres et récompenser mes petits amis, mais c'est bien impossible. Alors je me contente de répondre au moyen de ma petite chronique hebdomadaire et de piger quelques noms pour envoyer des prix.

Pâques bientôt!

Pâques approche à pas de géant. Où en êtes-vous rendus dans votre préparation spirituelle? J'espère que vous ne vous êtes pas découragés à mi-chemin. Là je ne serais pas contente. Il faut toujours aller de l'avant et, si nécessaire, se relever bravement après chaque chute. C'est ainsi qu'on fait un vrai chrétien ou une vraie chrétienne. C'est ce que Jésus veut de vous; c'est le cadeau qu'Il vous demande pour Pâques . . . les petites victoires sur vos défauts — votre devoir bien accompli.

Unissez vos petits sacrifices aux grandes souffrances de Jésus. D'ici Pâques pensez souvent que Jésus est mort pour vous et qu'Il a dit Lui-même: "Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime."

Affectueusement,
Cousine JOSETTE.

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 11

Images de Marie Pignal



1. Joseph travaillait une de ses charrues de bois palestiniennes; levant les yeux, il voit par la fenêtre passer Marie, sa fiancée, allant à la fontaine. Il ne l'avait pas rencontrée depuis le retour de Judée; il s'arrête, interdit. Les signes de la future maternité de Marie étaient visibles. . .



2. Le jeune homme passe des heures d'anxiété et de douleur; comme il était juste et bon, il résolut de la renvoyer secrètement. Les fiançailles juives avaient la valeur d'un véritable mariage; personne ne s'étonnait donc de l'état de Marie, et Joseph qui connaissait les terribles sanctions sur l'adultère — peine de mort — voulait éviter tout scandale.



3. Avant que Joseph ait mis son projet à exécution, un ange vint l'avertir pendant son sommeil: "Ne crains pas de prendre avec toi Marie, ton épouse, car ce qu'elle a conçu est l'oeuvre du Saint-Esprit, dit l'ange. Elle enfantera un fils, il sauvera son peuple de ses péchés".



4. Alors Joseph fut pleinement rassuré. Le voici venu auprès de Marie qu'il trouve travaillant à son métier à tisser; par la fenêtre, il lui tend la main. Elle comprend que le Seigneur a informé Joseph des merveilles de l'Annonciation, et ce serrement de mains scelle entre eux un pacte d'union pour l'accomplissement des desseins divins.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Maître Laurent Marcoux,** de l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay, 702, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Man.

Un voyage vers l'Ouest

En regardant les vues, j'aimerais faire un voyage en me dirigeant vers l'Ouest. Je m'arrêterais en Saskatchewan pour visiter les sites historiques de Qu'Appelle et des environs, la ferme expérimentale d'Indian Head, Regina, la capitale, où je m'arrêterais à la cathédrale pour faire une prière, et pour visiter le beau parc.

En laissant Regina, je filerais vers l'Alberta par la route du sud. Je ne ferais qu'un petit arrêt à Medicine Hat et à Lethbridge. Je commencerais à apercevoir les fameuses Montagnes Rocheuses. Je me rendrais à Calgary, renommée pour son fameux "Stampede".

Je visiterais un peu la ville. J'aimerais à traverser la rivière Elbow sur le pont suspendu. Le parc m'intéresserait à cause de son zoo sur l'île St-Georges dans la rivière Bow où l'on voit beaucoup d'animaux préhistoriques, spécialement des dinosaures si gros qu'un homme passe en dessous de leur ventre sans y toucher. Les totems des Indiens y sont aussi intéressants.

De là je me dirigerais vers Banff, une petite ville dans le Grand Parc National. Je verrais le mont Cascade avec son beau jardin de fleurs qui croissent à travers les roches d'où l'eau jaillit en cascade. De là je pourrais voir le mont Eisenhower, les Trois Soeurs, trois pics qui sont semblables, le lac Moraine dans la vallée des dix pics, le mont Rundle au pied duquel se trouve un beau lac entouré de fleurs, le lac dans les Nuages, la fameuse piscine avec ses sources d'eau chaude.

Je ne partirais pas sans voir le beau lac Louise. J'aimerais me rendre en Colombie-Britannique visiter le parc Yoho, toujours dans les Rocheuses, avec tous ses pics dont les principaux sont Emerald Lake, le mont Burgess et le mont Field et la rivière Kicking Horse.

J'aimerais suivre le chemin dans la vallée. C'est tellement beau sur les cartes. Je finirais mon voyage en allant me reposer chez ma tante qui demeure dans ce coin du pays.

Rolande JEANSON,
grade VI,
école Lorette Centre.

En montant pour la première fois en avion, Albert a dit au pilote:
— Surtout, n'écrasez pas le petit Jésus!

Un voyage

Dernièrement j'ai fait un merveilleux voyage . . . en rêve . . . malheureusement! C'était un soir très froid et le vent sifflait fort. Je m'étais couchée à l'heure des enfants sages — c'est-à-dire vers neuf heures. Bientôt je fus transportée au pays des rêves!

Je partais en avion faire le tour du monde. Que j'étais contente et excitée! Comme c'était la première fois que je montais en avion j'avais un peu peur, mais qu'avons-nous sans peine?

Nous partîmes de Dorval vers dix heures du soir. L'avion faisait un bruit étourdissant. Là-haut, les lumières des maisons nous apparaissaient comme des petites bougies qui bientôt s'éteignirent . . . C'était l'obscurité absolue . . . J'en ai profité pour dormir!

Nous arrivâmes à Rome tôt dans l'après-midi (à leur heure!) Que j'étais contente. J'étais enfin dans la Ville Eternelle. Un taxi nous conduisit dans un grand hôtel où le personnel, à ma grande surprise, parlait le français!

Le lendemain nous sommes allés voir notre nouveau Pape, Jean XXIII. Je n'en croyais pas mes yeux . . . Il avait l'air tellement bon, tellement simple, tellement saint que j'avais presque envie de pleurer! Ensuite nous avons visité toutes les basiliques et les catacombes . . . C'est un rêve, me dis-je. Et sur ce fait je me réveillai.

Je ne sais ce que je donnerais pour réaliser ce rêve. C'est le voyage que j'aimerais faire quand je serai grande.

Carmelle BANDET,
grade VI,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Une journée de loisir

Quand arrive le vendredi après l'école j'aime toujours être libre de toutes inquiétudes; car lorsqu'arrive le soir je désire m'occuper à mon passe-temps favori.

Le soir j'installe la table dans ma chambre à coucher que je considère mon petit domaine. Je sors mon modèle d'avion, puis je me lance tout de suite à l'oeuvre.

Ce passe-temps consiste à assembler des morceaux de plastique qui formeront un avion miniature.

Pour m'occuper le reste de la soirée, j'ai ma collection de timbres. Il y a deux ans que j'ai commencé à les collectionner. Ce ne sont pas des timbres rares, mais quand je serai plus vieux ils auront un peu plus de valeur. Tout de même j'y attache une grande importance.

Un autre passe-temps passionnant est la lecture de romans d'aventure, comme celui d'Opération Atlantique. C'en est un de mes préférés. Aussitôt que je commence à lire ce genre de lecture je me sens emporté dans un monde nouveau, imaginaire, débordant d'aventures.

C'est ainsi que le temps s'envole comme un oiseau, mais c'est dommage que ce temps ne vienne pas plus souvent.

Guy BLANCHET,
grade VI, école Provencher,
597, rue Langevin,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Mon passe-temps

J'occupe mes heures de loisir en faisant la petite cuisinière. Je vais vous raconter une petite aventure qui m'est arrivée dernièrement.

Maman était partie et, pendant son absence, j'avais décidé de faire une tarte. D'ailleurs maman m'avait déjà montré comment en faire . . .

La pâte pour la croûte était déjà finie, mais il me semblait que quelque chose manquait. Je la fis cuire tout de même.

C'était le temps de verser le chocolat dans la croûte, mais à quoi bon? Elle était brûlée! Que faire? Tant pis, me dis-je. Je la mets quand même. Cela ne nous empoisonnera pas!

Tout à coup, la porte s'ouvrit. Mon coeur bondit dans ma poitrine. Maman entrait: Que fais-tu? me questionna-t-elle.

"J'ai fait une tarte," lui répondis-je, "mais elle est brûlée!" Bientôt Maman trouva la cause. "Tu as oublié la graisse," dit-elle.

Oh, je n'oublierai jamais cette fameuse tarte. Malgré ces petites épreuves, j'aime bien ça me mettre le nez dans les casseroles de maman. J'espère, un jour, être un cordon-bleu.

Bernadette FONTAINE,
grade VI,
Prud'homme, Sask.

M. le voleur, n'oubliez pas mon huile de foie

Il y a des enfants qui ont du sang-froid. Dernièrement, le petit Jacques, ayant aperçu dans sa chambre un homme qu'il ne connaissait pas et qu'il prit tout de suite pour un voleur, lui dit avec un sourire:
— Tenez, monsieur le cambrioleur, emportez ça aussi; c'est mon huile de foie de morue.

Pendant mon temps de loisir

Pendant mon temps libre j'aide à ma chère maman. Elle m'enseigne à décorer les délicieux gâteaux, tartelettes et les petits biscuits qu'elle me fait faire. "Car," dit maman, "une demoiselle doit être une bonne cuisinière."

J'aime aussi beaucoup lire des livres très intéressants que je me procure à la bibliothèque française de St-Boniface.

Ma petite poupée Gisèle n'avait pas de chapeau. Alors je lui en ai tricoté un et maintenant je suis à compléter sa toilette en lui tricotant un gilet de même couleur.

Mon sport d'hiver préféré est le patinage. Cet hiver j'ai eu de nouveaux patins. Je puis maintenant patiner de reculons. Maman dit que je patine très bien.

A la fin de cette semaine j'aurai un piano. Alors, vous pouvez deviner comment seront employés mes moments de loisir.

Michelle LEDOUX,
grade V, école Marion,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Mon passe-temps

Je vais à la chasse pour mon passe-temps. Un jour mon ami me proposait d'aller à la chasse. J'ai accepté avec enthousiasme et joie. En un clin d'oeil nous étions partis.

J'étais tellement content que je ne savais pas trop ce que je faisais. Tout à coup je vis un chevreuil. Vite, je levai mon fusil, visai et bang! Je l'avais manqué mais il ne s'était pas sauvé. Au contraire, il se mit à parler. Surprise de surprise! C'était un homme que j'avais pris pour un chevreuil.

Eh, mon petit, qu'il me dit. Il faut faire attention quand on possède une arme dangereuse comme la tienne. On ne tire pas sur n'importe quoi. Il faut être prudent . . .

J'ai bien compris sa leçon et depuis ce jour je ne tire jamais sans m'assurer que c'est bien un animal.

Ronald RIVARD,
grade VI,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Comment j'occupe mes temps de loisir

Comment j'occupe mes temps de loisir, ça dépend de la saison. Je passe une bonne partie de ce temps-ci à lire. Avec un bon livre de lecture, je me trouve Cendrillon dans le pays des fées, ou bien une innocente petite fille prisonnière des cannibales. L'été je vais en pique-nique, nager, sauter à la corde. L'été passé, je jouais au cerceau, mais ce n'est plus à la mode. L'automne je râtelle les feuilles, et joue dehors longtemps pour admirer la nature. L'hiver je patine, glisse, et fais des bonshommes de neige que mon chien aime à briser. D'autres fois je joue à la maman ou regarde la télévision. Le printemps, j'aide dans le jardin.

Il y a quelque chose que j'ai remarqué, je peux m'amuser mieux quand je fais bien tout mon travail. Des fois, durant les vacances, je trouve le temps bien long et j'aimerais avoir moins de plaisir et plus de travail.

Patricia SAVAGE,
école Marion, grade IV,
422, rue Valade,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Mon plus beau voyage

Je n'oublierai jamais ce voyage dans les Montagnes Rocheuses. C'est la plus belle place au monde pour aller se reposer, "Les Montagnes". L'école était finie et j'étais content parce que j'avais été promu au grade sept. Surtout, j'avais eu de bonnes notes pour mes concours, spécialement le grand concours de Français.

Toute l'histoire commença quand papa promit que toute la famille irait voir les montagnes si je passais mon grade. Le samedi suivant donc, les vacances commencées, nous étions prêts à partir. Il nous fallut deux semaines et demie pour nous rendre au Parc Mont Rainier.

Ces glaciers ressemblaient à des fleuves qui coulaient éternellement le long de la montagne. Il y avait des cavernes de glace qui brillaient comme des diamants, des crevasses si larges et si creuses qu'on pourrait y mettre des centaines de personnes. Les chutes d'au moins une centaine de pieds de hauteur ne ralentissaient pas. Les plantes multicolores ornaient les murs de l'hôtel où nous demeurions.

J'ouvre la fenêtre avant de me coucher pour laisser pénétrer l'air frais des Montagnes Rocheuses. Nous déjeunons et sortons pour aller voir d'autres places. A notre gauche des fleurs des quatre coins du monde poussaient dans une serre. Il y avait deux ours qui se battaient férocement dans le feuillage trempé par la pluie.

Le lac qui avait le nom de lac des Artistes reflétait la montagne, les arbres, les fleurs et toute la frondaison. Après deux semaines d'admiration et de beauté, nous étions obligés de revenir chez nous. Toute la famille était très triste de partir, mais je pense que ce sont les deux meilleures semaines que nous ayons jamais passées.

Kerry BOISSELLE,
grade VI, école Provencher,
245, rue Notre-Dame,
St-Boniface.

☆ ☆ ☆

Un voyage

J'avais revêtu ma plus belle robe et mes souliers les plus brillants. J'étais contente car j'allais faire mon premier voyage en train. Deux minutes après que papa eût amené l'auto devant la maison nous étions en route vers la gare.

Le train n'était pas encore arrivé. Nous nous dirigeons donc vers le guichet où l'agent nous donna trois billets et dit que nous pouvions nous asseoir dans la salle d'attente. Papa et maman parlaient mais moi je lisais dans un livre qui était sur le siège. Bientôt nous voyons une fumée dense et noire qui venait sur la voie ferrée. J'avais hâte de monter dans le wagon.

Enfin nous étions en route et nous voyions beaucoup de choses magnifiques que Dieu a créées. Les champs de blé ondulaient au vent et brillaient au soleil. Ensuite nous traversions des champs où vaches et moutons mangeaient et buvaient dans les eaux de la prairie. Ici des canards jouaient dans un lac et des oiseaux volaient dans l'air pur. Nous filions toujours vers la province de Québec, vers notre destination.

Enfin, nous arrivons à la gare de Québec où une multitude de gens attendaient le train. Nous voyons une auto qui ressemblait à celle de grand-père et grand-mère. Oui, c'était leur auto et ils nous attendaient. Le mécanicien tira les freins et un sifflet strident donna le signal que nous arrêtions. Nous descendons et courons vers nos grands-parents. Ils étaient si contents de nous voir qu'on a parlé tout le long du trajet, jusqu'à la ferme. Nous avions fait un très beau voyage en train.

Lucille BAUCHE,
grade VI, école Bellegarde,
Antler, Sask.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les "Macs" ont gagné mais sans la gloire

On nous excusera, mais nous ne nous sentons pas d'humeur à applaudir les "Macs" de Belleville. Voilà une équipe qui a déçu tous ses partisans et qui, cette fois, n'avait aucune excuse à offrir. Si les Canadiens ont voulu dire merci à leurs hôtes de Tchécoslovaquie, ils ont fait fausse route: les champions doivent se conduire en champions continuellement, et pas uniquement quand cela fait leur affaire. La défaite du Canada contre une équipe qu'ils avaient battue par cinq buts la semaine précédente est inadmissible. Il est malheureux qu'on ne puisse imposer une amende à ces anciens professionnels, mais ce serait peut-être la meilleure solution. Le Canada a, encore une fois, gagné le tournoi mondial, mais c'est par la porte de derrière qu'il est entré!

L'an prochain, nous devrons envoyer une équipe aux jeux olympiques. Ce sera la grande farce coutumière: les professionnels russes et tchèques pourront jouer tant qu'ils voudront, mais les inventeurs du hockey devront eux envoyer des représentants qui n'auront même pas reçu une chique de gomme pour jouer. Le Canada devrait immédiatement annoncer qu'il ne participera pas à une telle parodie. Si tous les clubs veulent envoyer de véritables amateurs, nous ferons de même, mais si les autres envoient des "militaires" subventionnés par l'Etat, nous ne devrions pas participer au tournoi. Si l'Etat peut subventionner des amateurs, pourquoi nier le même privilège à l'entreprise privée et libre? Mais restons bien assis dans nos fauteuils. Nos représentants ne diront rien: ils ne défendront pas ce mot dont ils aiment à se gargariser, et qui se nomme la démocratie. Nous allons plier devant les professionnels de derrière le rideau de fer et accepter, de coeur joie, un marché de dupes. On est loin du véritable idéal olympique!

Fin de saison!

Il faudrait être bien difficile pour ne pas admettre que la fin de la saison, dans la Nationale, est sensationnelle! La lutte pour la deuxième place ne sera peut-être décidée que lors de la dernière joute de l'année. Même en quatrième place, une belle poussée des Leafs, ajoutée à des échecs des Rangers pourrait entraîner des changements. Mais il semble peu probable qu'il y aura des changements et les Bruins affronteront les Rangers, en semi-finale, tandis que Chicago et Canadiens se disputeront l'autre série. Une fois de plus, les Bruins terminent la saison en coup de vent. Ils seront dangereux dans les éliminatoires et si les Canadiens doivent livrer une rude série aux Black Hawks, la coupe Stanley pourrait peut-être quitter Montréal, cette année. Les Habitants, il va sans dire, resteront quand même les gros favoris. Ils devraient triompher de Chicago en cinq joutes et, s'ils affrontent les Bruins, battre cette équipe en 6. Maurice Richard ne sera pas au jeu pour les éliminatoires, mais les autres solides compteurs du Tricolore seront là, et quand on a des joueurs comme Moore, Béliveau, Geoffrion, Henri Richard, Bonin, etc., ses chances de tout balayer sur son passage sont bonnes.

Jacques Plante pourra prouver, cette saison encore, qu'il est le meilleur gardien de buts de la ligue, et s'il joue dans les éliminatoires comme il l'a fait à Boston dimanche dernier, les adversaires n'auront pas beaucoup de plaisir. La seule faiblesse des Habitants est à la ligne bleue, mais Plante est là et logiquement, il faut reconnaître au club de Montréal les plus belles chances de gagner la coupe. Cette année encore, il nous sera possible de suivre les principales joutes des séries à la télévision. Nous verrons même quelques joutes sur place afin de donner à nos lecteurs des détails plus précis et plus personnels sur l'événement sportif le plus suivi au Canada.

René LeCavalier

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal vient de remettre à M. René LeCavalier son prix annuel de journalisme. LeCavalier s'est mérité ce prix pour le magnifique travail de francisation qu'il a fait dans le domaine sportif depuis de nombreuses années. C'est grâce à LeCavalier si, aujourd'hui, nous avons dans la majorité de nos postes de radio et de télévision française des commentateurs qui parlent une langue châtiée, et non une espèce de jargon souvent incohérent et rarement compréhensible. LeCavalier s'est servi d'une arme puissante pour prouver son point: le bon français, et ici il nous fait la leçon à tous. Il nous est arrivé bien souvent d'entendre de jeunes idiots se moquer de ceux de leurs confrères qui osaient parler leur langue correctement et qui savaient articuler. Plusieurs jeunes qui ont même tenté des efforts louables dans ce sens ont été le sujet de moqueries faciles, au foyer comme à l'école. Heureusement, cette époque semble à jamais disparue de notre milieu, grâce surtout à la radio et à la télévision. Nos gens ont moins peur de bien parler, et on sent même une gêne certaine chez plusieurs quand ils doivent dire en public des paroles qu'ils voudraient alors plus françaises et mieux articulées.

René LeCavalier a bien mérité son prix. C'est un exemple qui devra nous servir à tous et la Société St-Jean-Baptiste, en lui décernant cet honneur, vient de rendre un grand service à tous ceux qui croient à la valeur éducative du sport. A l'exemple de LeCavalier, n'ayons donc pas peur d'apprendre à bien parler. Nous jouerons tout aussi bien et si jamais certains parmi ceux qui lisent ces lignes deviennent des vedettes nationales, ils pourront saluer leurs compatriotes sans gêne et sans souffrir horriblement des comparaisons qu'il nous faut trop souvent établir entre des athlètes venus de l'étranger et qui parlent français, et des Canadiens qui se disent de langue française, mais qui parlent une langue qu'ils ont volontairement truffée d'expressions mauvaises, bredouillées par-dessus le marché.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS

NUMERO 18

— Vous croyez qu'il est en correspondance avec M. de Pomereuc?

— Il pense que si vous êtes malheureuse, c'est de sa faute.

D'un geste impérieux, elle commanda:

— Je ne puis en entendre davantage ... Quelqu'un vient.

Un instant plus tard, Léone Fayolle parut au tournant du sentier.

— Vous venez du château? demanda Gaëlle souriante, lui tendant la main.

— Et je ne vous y ai pas rencontrée.

— J'en suis fâchée. Ne voulez-vous pas revenir avec moi? Au revoir, Monsieur de Montcan.

— C'est l'heure du goûter, nous le prendrons dans mon petit salon.

Juliette s'y trouvait, disposant la table à thé. Quand Gaëlle entra, elle tressaillit et porta la main à son coeur.

— Servez-nous le thé, Juliette. On dirait que je vous ai épouvantée.

— Je ne vous avais pas entendue venir, Madame, ces tapis épais étouffent le bruit des pas.

— Une fille attentionnée, cette Juliette, dit Gaëlle quand la femme de chambre eut quitté la pièce.

— A parler franchement, elle ne me plaît pas beaucoup. Il est difficile de savoir ce qu'elle pense.

— Je crois qu'elle n'est pas très bien; le climat breton ne lui convient peut-être pas. Nous allons d'ailleurs bientôt quitter la Bretagne.

— De voir le château retomber dans son sommeil me semblera triste, Vous êtes contente de partir?

— Quel motif vous inspire la question?

Léone rougit et s'excusa.

— Je n'aurais pas dû vous la poser.

— Pourquoi pas? J'aime beaucoup les gens spontanés. Quelle raison avez-vous de penser que je souhaite m'éloigner?

— Vous . . . vous n'avez pas paru heureuse ici.

— Je ne l'étais pas. On désire toujours autre chose que ce que l'on a. Je ne dis pas cela pour vous qui suivez un chemin bordé de roses. M. Trélaunay n'est pas encore rentré de son voyage?

Léone rougit très fort.

— Pardonnez-moi, reprit Gaëlle, lui posant doucement la main sur le bras, mais je crois avoir deviné.

— Vous vous trompez . . .

— Vous en êtes sûre? Il m'est revenu des bruits ...

— Non, non, M. Trélaunay ne m'a jamais donné aucune pensée. Il y en a une autre ... une autre qui tient son coeur ... C'est son secret ... il me l'a confié ... et il est très malheureux.

— J'ai donc raison d'affirmer que tous ont leurs peines. J'ai la mienne ... je suis tentée de vous la dire. J'ai besoin de la sympathie d'une femme.

— Vous savez mon affection pour vous.

— Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi je suis ici sans mon mari?

— La santé de M. de Pomereuc ...

— J'aurais pu l'accompagner à bord de son yacht. Notre mariage est un roman, non un roman d'amour. Hélas! M. de Pomereuc ne m'aime pas!

— C'est impossible! s'exclama Léone, impulsive.

— J'ai accepté un simple mariage de convenance, et M. de Pomereuc et moi nous en tenons aux termes de notre contrat. Nous nous sommes séparés le jour même après la cérémonie.

— Mais vous vous écrivez?

Gaëlle secoua la tête.

— Jamais!

— Et pourtant vous l'aimiez?

— Je l'aimais. Lui ne se soucie pas de moi.

— Je crois qu'il y a entre vous un affreux malentendu.

— Il n'y en a pas. Le but pour lequel notre union a été conclue a été atteint, c'est suffisant.

— Vous êtes très sûre que M. de Pomereuc ne vous aime pas?

— S'il m'avait aimé, n'aurait-il pas réclamé ma présence?

— Il ne connaissait pas vos sentiments.

— Je ne les ai guère connus moi-même qu'alors qu'il était trop tard. Cela m'a soulagée de vous dire la cause de ma tristesse.

— Si M. de Pomereuc était ici . . . s'il venait à vous . . . Gaëlle sentit le sang lui monter au visage.

— S'il était là, j'irais à lui, je lui offrirais de le soigner, car il est malade, très malade.

— M. de Pomereuc malade? s'exclama Léone, stupéfaite.

On apporta le thé; la conversation fut interrompue.

Léone savait que si elle n'était liée par une promesse, elle pourrait d'un mot rapprocher les deux époux. Elle avait cru que M. Trélaunay lui apporterait le bonheur. C'est elle qui ferait le sien, et ce serait une compensation pour son coeur aimant.

— Restez dîner avec moi, l'invita Gaëlle. Je suis seule ce soir. Mon père dîne à la Roche-Grise. Ecrivez un mot à votre frère.

— Léone accepta. Les deux jeunes femmes dînèrent ensemble, sans qu'un mot de plus fût échangé sur le sujet. Soudain Léone s'exclama:

— Un coup de sifflet, qu'est-ce que c'est? On dirait un signal.

— Qui vous rend nerveuse.

— Oui, depuis la nuit des braconniers.

— C'est naturel. Je vais vous montrer les livres dont je vous ai parlé.

Elle sonna pour que Juliette les prît dans la bibliothèque. Juliette ne répondit pas.

— Elle doit être sortie, remarqua la maîtresse.

— Ce coup de sifflet était un appel pour elle, dit Léone.

— Oh! je ne crois pas. Juliette n'a pas d'amoureux, ou elle m'aurait fait ses confidences.

— Vous avez confiance en elle?

— Mais oui, elle m'est dévouée.

— Je ne partage pas votre optimisme.

— Oh! pauvre Juliette, dit Gaëlle, rieuse.

CHAPITRE XXXI

Après avoir quitté son amoureuse, Philippe de Pomereuc, n'ayant qu'une idée, la fuite, prit le chemin de la gare. Soudain, il comprit que ce départ précipité serait une folie. On l'avait vu à la station, on l'y reconnaîtrait. Que Raymond fût mort ou encore vivant, la police interviendrait et rien ne serait plus facile que de retrouver ses traces. Si le blessé était mort, Philippe accuserait les braconniers du crime; s'il vivait, son assassin le connaissait assez pour savoir qu'il ne dénoncerait pas un homme de sa chair et de son sang.

Il revint sur ses pas, sonna à l'entrée du château.

— M. le comte de Pomereuc n'est pas ici, répondit le domestique qui se présenta. Il n'y est pas venu.

Philippe joua la surprise.

— Vraiment? M. de Rosvellec est-il là?

— Non, Monsieur. M. le marquis dîne à la Roche-Grise, il ne peut tarder à rentrer. Mme la comtesse est chez elle.

Philippe hésita; il n'avait pas l'intention de voir la jeune femme.

— Je suis le parent de M. de Pomereuc, expliqua-t-il. Je vais attendre le retour du marquis. Ne dérangez pas Mme de Pomereuc.

Le valet le conduisit à la bibliothèque.

— Monsieur désire-t-il prendre quelque rafraîchissement?

— Volontiers. En venant de la gare, j'ai rencontré des braconniers contre lesquels il m'a fallu me défendre. (Il montra d'un geste ses habits souillés et déchirés.) Vous avez de rudes garçons dans ce pays.

— Des sauvages, Monsieur.

Le domestique apporta des biscuits et du vin.

Boire! Le criminel avait besoin de boire, rien que de boire . . . Le liquide lui brûla la gorge. Il alluma un cigare et se jeta dans un fauteuil. Le silence autour de lui mit ses nerfs à vif.

Que se passait-il? Avait-on découvert Raymond inanimé? Juliette exécuterait-elle sa tâche diabolique? . . . Peut-être qu'à ce moment . . .

L'entrée du marquis de Rosvellec le fit sursauter.

— Je suis venu faire une visite à mon cousin, expliqua-t-il.

— M. de Pomereuc n'est pas venu à Kergentelec, vous ne le saviez pas? s'étonna le marquis avec une pointe de hauteur.

— J'ai appris qu'il est rentré de sa croisière et, ayant un besoin urgent de le voir, je me suis présenté. Vous n'ignorez pas, sans doute, que nous ne sommes plus en très bons termes?

— Je le sais.

— Comme je quitte la France dans deux jours, il est nécessaire que je prenne avec lui quelques dispositions d'intérêts.

— Vous pourriez aussi bien vous adresser à son notaire, M. Boisdavid.

— Une démarche inutile. Je crains que M. Boisdavid ne tienne aucun compte de ce que je demanderais.

— Avez-vous dîné? s'enquit le marquis, esclave des lois de l'hospitalité, quoique son impression du visiteur fût extrêmement défavorable.

— Je n'ai nulle envie de dîner; une mauvaise rencontre dans le bois m'a coupé l'appétit.

— Dans le bois?

— Je suis venu par le bois, poussé par mes souvenirs d'enfance; je croyais reconnaître chaque pouce de la route et je me suis égaré. Pendant mon errance, des hommes, me prenant sans doute pour un garde, m'ont attaqué.

— Jamais je n'ai entendu pareille chose. Savez-vous qui ils sont?

— Des braconniers, je n'en doute pas. Vous en avez beaucoup?

— Je sais qu'une de ces dernières nuits un garde a été pris à partie; par bonne chance, il n'a pas été blessé. L'êtes-vous?

— Non, seulement quelques meurtrissures; mes habits se ressentent fâcheusement de la lutte.

— Je suis heureux que vous ne soyez pas blessé. Vous resterez ce soir, Monsieur de Pomereuc? Vous n'avez pas de train avant demain matin.

— Je pourrais aller à l'hôtel.

— On va vous préparer une chambre ici. Avez-vous vu ma fille?

— Non. Je ne voudrais pas être importun, et d'ailleurs dans l'état de mes vêtements je ne suis pas présentable. Je prendrai l'express du matin.

— Comme il vous plaira. On va vous conduire chez vous.

En traversant le superbe hall, en montant le large escalier, Philippe regardait autour de lui et pensait:

"Serai-je bientôt le maître de cette splendide demeure? Je l'aurai payée d'un bon prix."

Le marquis de Rosvellec alla trouver sa fille, près de laquelle Léone Fayolle prolongeait sa visite.

— Vous êtes rentré de bonne heure, papa, dit Gaëlle.

— Sais-tu que Philippe de Pomereuc est ici?

— Philippe de Pomereuc? Pourquoi?

— Il désirait voir Raymond. Je n'ai pu faire autrement que de l'inviter à passer la nuit. Il lui est arrivé une mauvaise aventure, une rencontre de braconniers; il n'est pas blessé. J'ai envoyé avertir M. Trélaunay qu'une ronde dans les bois serait utile en prenant la précaution de se faire accompagner.

Léone se leva.

— M. Trélaunay est de retour?

— Oui, le cocher m'a dit avoir vu ce soir de la lumière chez lui.

— Et vous lui avez fait demander . . . dit Léone, agitée.

— Bien entendu. C'est à lui que revient la charge.

— Ah! je regrette, comme Léone, que vous ayez alerté M. Trélaunay, papa. Les braconniers doivent lui garder rancune et désirer prendre leur revanche.

— Ma chère enfant, Trélaunay est très capable de se défendre. Je venais savoir si la visite de Philippe de Pomereuc ne te désobligerait pas.

Juliette entrait dans la chambre; le nom de Philippe la fit tressaillir.

— Je ne tiens pas du tout à le voir, père chéri, je ne crois pas que Raymond aimerait que je le reçoive.

— C'est ma pensée. Nous en serons débarrassés demain.

Un valet se présenta:

— Puis-je vous parler, Monsieur le marquis?

— Qu'est-ce que c'est?

— Il y a eu . . . dans le bois . . . un accident.

— Un accident?

(A suivre)

Recettes pascales



Nous continuons cette semaine la publication des recettes que les dames nous font parvenir. A en juger par l'eau que les recettes font venir à la bouche, le verdict des juges sera assez difficile. Dans le prochain numéro paraîtront les noms des chanceuses.

Ragoût d'agneau

Choisissez un morceau de cou ou de poitrine d'agneau de grosseur suffisante pour la famille. Pour un morceau de 2 livres, prenez 2 oignons, 2 carottes, 1 navet et 2 ou 3 pommes de terre de grosseur moyenne. Coupez la viande en petits morceaux, mettez dans une poêle profonde ou une chaudière. Recouvrez d'eau ou de bouillon, chauffez jusqu'au point d'ébullition, ajoutez l'oignon haché et laissez mijoter environ 2 heures, puis ajoutez les pommes de terre, les carottes et le navet haché. Faites cuire plus rapidement jusqu'à ce que les légumes soient cuits. Epaississez le liquide avec de la farine, assaisonnez et servez le ragoût avec des échaudés (dumplings).

Echaudés (Dumplings)

2 tasses de farine	2 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel	½ tasse de lait.

Tamisez les ingrédients et ajoutez du lait pour faire une pâte homogène. Laissez tomber la pâte par cuillerées sur le dessus du ragoût. Recouvrez le plat et laissez les pâtes exposées à la vapeur pendant 12 à 15 minutes; tenez le ragoût bouillant.

Marie-Thérèse.

Pommes de terre en robe des champs

Après avoir lavé de grosses pommes de terre non pelées, les faire cuire au four à 400 deg., environ une heure. Quand elles sont cuites, les partager en deux dans leur longueur. Puis en vider la pulpe que l'on réduit en purée; conserver seulement un peu de pulpe autour de la peau que l'on a soin de ne pas abîmer. Assaisonner cette purée à laquelle on incorpore un assez gros morceau de beurre, puis un peu de lait chaud. On obtient ainsi une purée mollette qui sert à remplir les coquilles de pommes de terre. Saupoudrer sur le dessus un peu de chapelure et les arroser de beurre fondu, puis les faire gratiner à four vif; aussitôt prêtes les servir garnies de persil.

Petits pois à la française

Mettre dans une casserole le contenu de deux boîtes de pois verts, une dizaine de petits oignons et une petite pomme de laitue; y ajouter 4 c. à table de beurre, une pincée de sel et 2 c. à thé de sucre, le tout bien mélangé ensemble. Mouiller avec une tasse d'eau des pois et placer la casserole ouverte sur le feu. Faire cuire le contenu très doucement. Retirer du feu et ajouter 2 c. à table de beurre. Les servir chauds avec le jambon.

Mme Albert Bilodeau, Ste-Agathe, Man.

Oeufs au sirop d'érable

1 tasse de sirop d'érable
2 ou 3 oeufs battus légèrement

Amener le sirop d'érable au point d'ébullition. Verser les oeufs en brassant avec une fourchette et laisser mijoter 5 minutes. (Sert 3 ou 4 personnes).

Jambon glacé de Pâques

Jambon de 10 à 12 lbs	1 feuille de laurier
¼ tasse de vinaigre de cidre	2 carottes
1 oignon	quelques branches de persil
2 branches de céleri	3 tasses d'eau ou quantité équivalente de bière, ou de vin blanc ou rouge.
4 clous de girofle	

Un jambon entier de 10 à 12 lbs donnera 20 à 25 portions; un jeune ménage doit acheter ½ jambon de 5 à 6 lbs (1 lb de jambon avec os sert 2 personnes, désossé 3 à 4 personnes).

Recouvrir le jambon d'eau bouillante; l'eau doit mijoter et non bouillir tout le temps de la cuisson. Ajouter le vinaigre, l'oignon le céleri, les clous de girofle, le laurier, les carottes et le persil. Pour varier, retirer 3 tasses d'eau et remplacer par de la bière ou du vin blanc ou rouge (ne pas se servir de vinaigre si on utilise la bière ou le vin). Couvrir et laisser mijoter 30 minutes par livre pour un jambon entier et 35 minutes par livre pour un demi-jambon. Laisser refroidir dans son eau de cuisson. Retirer de l'eau, enlever la couenne. Recouvrir d'une glace et remettre au four à 350 deg. à peu près 30 minutes en arrosant souvent.

Glaçage à l'orange pour jambon

Recouvrir le jambon de minces tranches d'orange et saupoudrer de 1 tasse de cassonade mélangée avec ½ tasse de farine.

Mme Paul Moquin, Gravelbourg, Sask.

Torsades aux amandes

Mesurez dans un bol 1 tasse d'eau tiède. Ajoutez en brassant 2 c. à thé sucre granulé. Saupoudrez-y le contenu de 2 enveloppes de levure sèche active Fleischman. Laissez reposer 10 minutes, puis brassez bien. Défaites en crème ⅓ tasse beurre. Incorporez-y ½ tasse de sucre granulé et 1½ c. à thé de sel. Incorporez-y, un peu à la fois, 2 oeufs bien battus. Ajoutez-y le mélange de levure et 1 c. à thé vanille. Ajoutez, en brassant, 2 tasses de farine tout usage tamisée une fois et battez jusqu'à ce que lisse et élastique. Faites entrer 2¼ tasses de plus (environ) de farine tout usage tamisée une fois. Transférez la pâte sur une planche enfarinée et pétrissez jusqu'à ce que lisse et élastique; mettez dans un bol graissé. Badigeonnez le dessus avec du shortening fondu. Couvrez. Placez à la chaleur, à l'abri des courants d'air, et laissez lever au double du volume — environ 1 heure.

Entre temps, préparez et mélangez ensemble:
¾ tasse fine chapelure de biscuits secs
½ tasse amandes blanchies hachées fin
¾ tasse sucre granulé
1 oeuf légèrement battu
2 c. à table eau
1½ c. à thé essence d'amande

Dégonflez la pâte. Retirez du bol et divisez en 2 moitiés; réservez-en une pour la façonner plus tard. Abaissez une moitié au rouleau en un carré de 12 pouces. Recouvrez les deux-tiers du carré avec la moitié du mélange de chapelure. Repliez l'autre tiers sur le mélange de chapelure, puis repliez par-dessus le tiers qui reste, faisant ainsi 3 lits de pâte et 2 de remplissage. Coupez le rectangle en 18 bandes. Tordez chaque bande deux fois et placez sur une plaque graissée. Pressez 2 ou 3 amandes blanchies dans le remplissage de chaque torsade. Badigeonnez de beurre fondu; saupoudrez de sucre. Façonnez la deuxième moitié de pâte tout comme la première. Couvrez le tout. Laissez lever au double de volume — environ 1 heure. Cuisez au four modéré, 350 degrés, de 20 à 25 minutes. Rendement: 36 torsades.

Mme Auguste Lagassé, St-Adolphe, Mar

Roulés au Caramel

½ tasse beurre	3 c. à thé poudre à pâte
1 tasse cassonade	½ c. à thé sel
2 tasses farine tamisée	4 c. à table shortening
⅞ tasse lait	1 tasse de pacanes hachées

Graisser 12 moules à muffin. Amollir le beurre et y mélanger la cassonade. Mettre ½ cuillerée à table de ce mélange au fond de chaque moule. Tamiser la farine, la poudre à pâte et le sel ensemble. Ajouter le shortening coupé en dés. Mélanger entièrement. Verser le lait peu à peu dans ce mélange et brasser avec une fourchette. Déposer la pâte sur une planche légèrement farinée et étendre avec un rouleau à pâte jusqu'à 10 pouces carrés. Couvrir avec le reste du mélange "cassonade et beurre" et saupoudrer de pacanes. Rouler comme un gâteau roulé et couper en 12 morceaux d'environ un pouce d'épaisseur. Placer une tranche dans chacun des moules à muffin. Cuire à 425 deg. de 15 à 20 minutes. Démouler aussitôt sortis du four. Donne 12 brioches.

Yvonne.

Oeufs de Pâques meringues

5 blancs d'oeufs	1¼ tasse de sucre très fin
¼ c. à thé de sel	½ c. à thé de vanille
1 c. à thé de crème de tartre	Colorant végétal au choix

Mettre les blancs d'oeufs dans un bol, les laisser 3 heures à la température de la cuisine, les fouetter avec un batteur à main pour en faire une mousse légère. Ajouter le sel et la crème de tartre; continuer de battre les blancs en neige. Ajouter graduellement le sucre. 2 c. à table à la fois, tout en continuant de battre. Mettre la vanille et diviser les blancs d'oeufs battus en 4 portions. Ajouter à chacune un colorant végétal au goût. Avec une grande cuiller former 4 moitiés d'oeufs de 4 couleurs différentes sur une plaque à biscuits non graissée. Cuire dans un four à 250 deg. de 50 à 60 minutes ou jusqu'à ce que les meringues soient bien fermes. Démouler et presser le centre du côté lisse vers le dedans pour creuser une cavité. Au moment de servir, remplir la cavité de crème glacée et coller deux meringues ensemble. Placer dans un nid de crème fouettée teintée jaune pâle.

Mme R. Mignot, La Broquerie, Man.

Horticulture, sujet d'actualité

Cet article fait partie d'une série de causeries que l'auteur donne à l'heure actuelle au poste CKSB, tous les samedis à 12 h. 45 p.m.

Il a accepté bien volontiers de faire publier ses textes dans le journal afin que tous puissent en tirer le plus grand profit.

La parole est au Frère T. Laflamme, C.S.V., du Collège St-Joseph d'Otterburne.

Vos problèmes

Tel qu'annoncé dès le début, la dernière causerie du mois est entièrement dédiée à la solution de vos cas et problèmes.

La première suggestion vient du R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de notre vaillant hebdomadaire **La Liberté et le Patriote.** Avec sa bienveillance habituelle, le R. P. Durocher offre l'hospitalité des colonnes de son journal à la publication des causeries sur l'horticulture. Cette aimable invitation, et le trop élogieux article à propos du Frère Laflamme paru en première page du 20 février, marque d'abord le vif intérêt que porte le Révérend Père à l'horticulture dans les Prairies canadiennes. Il vous fournit ensuite le texte des causeries que vous pourrez découper, relire, conserver et consulter dans l'avenir. En votre nom, je remercie le R. P. Durocher. Son aimable coopération avec le poste CKSB assurera plus d'efficacité et de portée à ces humbles causeries sur l'horticulture.

Une gentille dame de Winnipeg m'écrit une longue lettre et m'expose parfaitement bien ses problèmes; deux en rapport avec son gazon et un troisième à propos de son jardin. Voici en résumé ce qu'elle m'écrit: "Mon gazon avait mauvaise mine, je le bêchai et le semai de nouveau, puis j'achetai de la belle terre noire pour couvrir la semence. Comme résultat, j'ai récolté la plus belle collection de mauvaises herbes jamais vue". Chère Madame, il est vrai qu'en bêchant le sol de votre gazon, vous avez amené à la surface des graines enfouies dans la terre et vos bons soins ont favorisé leur germination: ce sont probablement surtout du pissenlit, du plantain, du mouron des oiseaux. Les autres mauvaises herbes viennent sans doute de la terre noire employée pour les deux fins: couvrir la semence, fertiliser le sol. Ce sont des nouveautés pour vous, elles représentent les mauvaises herbes les plus communes dans les champs manitobains. Il vous eut fallu arroser votre gazon avec un des puissants herbicides en vente depuis quelques années chez tous les grainetiers de Winnipeg et aux magasins Eaton et Baie d'Hudson.

Qu'ils s'appellent "End-o-Weed", "Weed Killer", "2-4-D" en anglais, ils sont connus sous le nom général de "Herbicides" en français. Ils sont tous très efficaces pour détruire les jeunes mauvaises herbes. Il s'en trouve même d'assez puissants pour faire périr le chiendent. L'usage de l'herbicide 2-4-D n'est pas conseillé à proximité des jardins potagers, les évaporations qu'il dégage affecteraient sérieusement certains légumes de choix, tels que: tomates, concombres et courges. Suivez très exactement le dosage prescrit sur le contenant. Appliquez la solution avec un vaporisateur ou un arrosoir par une journée chaude et claire de juin. Il importe surtout que les feuilles des mauvaises herbes soient bien mouillées. Un arrosage suffit habituellement lorsque toutes les conditions sont favorables. A la fin du mois d'août, il arrive souvent qu'une autre récolte de mauvaises herbes s'identifie de nouveau dans les gazons bien entretenus. Un dernier arrosage les contrôlera facilement. Après chaque arrosage, lavez très soigneusement le récipient qui a servi à épandre la solution, avec une forte solution d'eau et d'ammoniaque, puis rincez-le plusieurs fois. Sans cette précaution, le résidu pourrait gravement endommager vos fleurs et légumes lorsque vous vous en servirez de nouveau pour détruire les insectes qui les dévorent.



Votre second problème concernant votre gazon et celui de votre voisin indique très probablement soit le manque d'arrosage hebdomadaire, ou une grande pauvreté du sol. L'application du fumier pourri ne suffit pas pour assurer la fertilité de la terre; il faut y ajouter de deux à trois livres de fertilisants commerciaux par cent pieds carrés, deux fois par année. Au printemps, dès que la neige est fondue, sur la terre encore gelée, on sème à la volée, le plus régulièrement possible un de ces engrais chimiques qui s'appellent: "VIGORO", "PRESTO", "Gardenite" ou même les fertilisants qui servent pour les grains sur les fermes dont les formules sont "11-48", "9-27-9" ou "16-20". La seconde application se fait avantageusement au cours du mois de septembre, avant une pluie si possible.

Votre troisième problème, Madame, nous conduit à votre jardin potager. Vous écrivez: "J'ai étendu du vieux fumier sur mon jardin pour enrichir la terre et



j'ai récolté des "vers gris" que je n'avais pas avant. Ils ont tout détruit: radis, fèves, pois, même mes glaïeuls. L'an dernier, j'ai mis de la chaux et un certain poison . . . j'ai même semé deux fois, je n'ai eu aucun résultat. Que faire? Tout d'abord, Madame, n'employez pas de chaux dans votre jardin, votre sol en contient déjà trop. Si vous voulez améliorer la texture de votre terre, ajoutez un ballot de mousse acide "Acid Peat Moss" à toute la surface, et deux livres de fertilisants par cent pieds carrés, puis incorporez bien le tout à la terre avec un râteau. Ces additions assureront de bien meilleurs résultats.

Cependant, le point le plus important est d'organiser une lutte effective contre vos ennemis si voraces. Nos savants scientistes vous offrent des moyens merveilleux pour défendre vos biens dans ce domaine. Plus de vingt espèces différentes d'insectes s'attaquent à nos succulents légumes. Il nous importe de les connaître, du moins ceux qui nous occasionnent les pertes les plus considérables tels que: les vers gris, les puces et les pucerons, les quatre espèces de "Maggot" (petits vers blancs) et les papillons blancs du chou sont les plus connus.

Il me faudrait une demi-heure d'émission pour vous donner toutes les prescriptions spéciales pour détruire chacun de ces insectes. Un dépliant préparé exprès pour vous par M. A. G. Robinson, assistant professeur d'entomologie à l'Université du Manitoba, est à votre disposition. Demandez-le dès aujourd'hui: "VEGETABLE INSECTS AND THEIR CONTROL", Publication No 279 au Département de l'Agriculture, Edifice du Gouvernement, Winnipeg.

Je suis certain que les problèmes de cette bonne dame relativement à son gazon et aux ennemis de son jardin sont les mêmes pour un grand nombre d'autres jardiniers et jardinières du Manitoba. Votre contribution est donc très précieuse pour tous les auditeurs. Au nom de tous ceux et celles qui bénéficieront de ces conseils, je vous remercie sincèrement.

Le dévoué directeur du poste CKSB m'assure que ces causeries passeront également sur les ondes des autres postes français de la Saskatchewan et de l'Alberta. Tous ces aimables auditeurs pourront sans doute obtenir du Ministère de l'Agriculture de leur province respective, les publications déjà mentionnées au cours de ces causeries. Je crois même que leur demande adressée au Gouvernement du Manitoba seraient favorablement accueillies.

Chers auditeurs, n'oubliez pas que vos questions, appréciations, suggestions, demandes de renseignements sont toujours respectueusement sollicitées.

Ici, le Frère Laflamme, de la Maison St-Joseph d'Otterburne.

Courrier de Louise

Q. — Faut-il de nos jours fréquenter dès 18 ans, les clubs et les bars pour pouvoir garder un ami? J'ai connu, il y a quelques mois, un jeune homme qui me plaisait beaucoup et qui m'a toujours respectée. Or, voilà que la semaine dernière il m'a quitté en me disant que j'étais trop bonne pour lui et qu'il n'était qu'un vaurien. Je n'ai jamais entendu dire qu'il se conduisait mal et j'ai peine à croire qu'il est ce qu'il se dit. Il m'a souvent invitée à aller prendre des consommations alcooliques dans les clubs, mais j'ai refusé. Il n'en a jamais pris en ma compagnie et n'a jamais senti la boisson quand il est venu chez moi. Que pensez-vous de ces explications? Merci. CHAGRINE.

R. — Etre moderne ne signifie pas courir les bars et les clubs, ma chère amie. Etre moderne, c'est regarder la vie en face, c'est savoir être aimable et garder sa dignité en refusant toutes les sollicitations qui ne sont pas convenables. C'est savoir se défendre toute seule, afin de demeurer bonne chrétienne. Votre ami ne se sentait peut-être pas prêt au mariage et pour vous quitter sans vous faire trop de peine vous a donné cette excuse, ou encore a-t-il rencontré une autre jeune fille qui lui plaît plus que vous. Le but des fréquentations est de favoriser les rencontres des jeunes et de leur fournir les occasions de se connaître. Elles n'engagent en rien, au début, ni l'un ni l'autre parti. Vous comprendrez, j'en suis sûre, malgré votre chagrin bien naturel, qu'il vaut mieux une rupture dès le début des fréquentations, qu'une autre plus tardive alors que le coeur est pris. Continuez à être sage, vous n'avez nullement besoin que je vous redise qu'une jeune fille bien élevée ne fréquente pas les bars et les clubs. Ce n'est pas dans ces lieux qu'elle rencontrera le jeune homme qu'elle épousera plus tard. Ne vous découragez pas, il ne manque pas de garçons qui cherchent, comme vous, la personne de leurs rêves honnêtes. Je ne doute pas que vous rencontrièz l'homme de votre choix avant trop longtemps.

* * *

Q. — Vous semblez avoir une bonne réponse à tout, alors je viens vous demander de m'aider. J'ai seize ans, je suis très grande et beaucoup trop grasse, malgré qu'on me dise qu'en considération de ma haute taille je porte bien mon poids. J'ai essayé de me faire maigrir en me privant, mais je n'arrive pas à maîtriser mon appétit de loup. Croyez-vous que je souffre d'un trouble des glandes? Je vous remercie d'avance. — LOULOU.

R. — J'ai abrégé votre lettre, faute d'espace pour la publier. Je vous félicite de sa belle teneur, cependant, et j'espère pouvoir vous aider. Je ne crois pas que vous soyez atteinte de dérangement glandulaire, mais à votre âge de croissance, votre système n'est pas encore tout à fait réglé à son rythme normal. Pour maigrir, ma chère amie, il faut d'abord et surtout le vouloir — vouloir vraiment. Ensuite, il faut éviter les grandes privations que vous n'auriez sans doute pas le courage de continuer et qui, d'ailleurs, nuiraient à votre santé. Il vous faudrait vous tracer un programme qui vous fera perdre environ une demi-livre par semaine tout en vous permettant de manger à votre faim. En voici un exemple: commencez par un bon déjeuner, jus de fruits, oeuf bouilli ou poché, pain grillé beurré très légèrement et sans confiture, café sans sucre avec lait écrémé. Aux autres repas, évitez les fritures, les sauces, les condiments, les desserts autres que des fruits ou des biscuits secs. Ne buvez pas en mangeant et entre les repas ne prenez que des fruits, du jus de fruits ou du lait écrémé. Prenez de l'exercice au grand air. Les résultats ne seront pas apparents les deux premières semaines, mais patientez; après ce temps ça ira tout seul. N'oubliez pas qu'il s'agit de vouloir. Les résultats en valent certainement la peine.

* * *

Q. — Pour un mariage au début d'avril puis-je porter un manteau de printemps sur une robe de velours? Vos conseils sont très appréciés par toute ma famille. — YEUX BRUNS.

R. — A cette saison, on ne porte plus le velours, mais vous pourriez remplacer cette robe par une autre en fin lainage. S'il faisait froid, vous mettriez une robe imprimée avec votre manteau de fourrure.

LOUISE.

Petit déjeuner "Campbell"

Quelque trente invités de la Compagnie Campbell se rendaient à l'Hôtel Alexandra le 12 mars, à 8 h. 15 a.m., pour prendre part à un petit déjeuner offert par gracieuseté de la Compagnie.

A leur arrivée, les conviés furent décorés d'un corsage de chrysanthème auquel était attaché un ruban portant le nom de l'invité.

Chaque table était entourée de cinq convives qui purent causer ensemble tout en dégustant le délicieux déjeuner. Au sortir de la salle à manger, chaque invité reçut un cadeau-souvenir de la Compagnie.

Pour l'intérêt des lecteurs du journal nous publions ci-dessous le menu du déjeuner.

MENU

Bouillon de boeuf
Oeufs caoutchoutés et saucisses
Pain français — Brioches au miel
Compote aux fruits et noix de coco

RECETTE

Oeufs caoutchoutés et saucisses

12 saucisses	¼ tasse fromage Cheddar ou Suisse
Beurre	Graines de Carvi
12 oeufs	2 c. à table beurre
Sel et poivre	

Réchauffer d'avance le four à 350 degrés F. Faire sauter les saucisses dans une poêle jusqu'à ce que bien cuites. Beurrer six plats à cuisson peu profonds. Jeter 2 oeufs dans chacun des plats et assaisonner de sel et poivre au goût. Saupoudrer de 2 cuillerées à thé de fromage et de quelques graines de carvi (Pas plus de 10 graines par portion). Pointiller de 1 cuillerée à thé de beurre et faire cuire pendant 10 minutes. Placer 2 saucisses dans chaque plat. Continuer à cuire environ 7 minutes. Donne 6 portions.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 49

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE — Opératrices expérimentées pour coudre pantalons "Jeans", vêtements d'extérieur, sur machine simples ou spéciales. Donneront aussi entrainement à commençantes âgées de 16 à 24 ans. S'adresser à 55, rue Arthur, Winnipeg. 48-752-1C.

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555. 48-738-T.F.

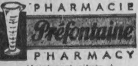
ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos depliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion, adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bureau WHitehall 2-7052
Résidence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente du printemps et de Pâques
chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus
Une paire de bas de nylon donnée GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille.
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60c. Toutes Pharmacies.

DAME GARDERAIT BEBE chez elle pendant que mère travaille. Signalez: CEdar 3-1615. 49-773-50C.

ON DEMANDE D'URGENCE POUR L'HOPITAL DE STE-ANNE — Gardes-malades graduées et pratiquantes pour le 1er avril. Toute personne intéressée devra s'adresser à M. G. Préfontaine, sec., Hôpital de Ste-Anne, Manitoba. Téléphone: 68 ou 77. 49-771-50C.

Service Civil
(Fédéral)

TECHNICIEN DE LABORATOIRE ANALYTIQUE
$232.50 - $262.50

Au moins deux ans d'expérience au laboratoire requis; pour le directorat des aliments et des produits pharmaceutiques, Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Etre à Winnipeg. On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1, Man. 59-W565

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada

INGENIEUR STATIONNAIRE (certificat de 2e classe) pour le Ministère de la Défense Nationale à Fort Churchill; salaire $352.50 - $390 (plus allocation d'isolement).

INGENIEUR STATIONNAIRE (certificat de 3e classe) pour divers ministères du Gouvernement à Winnipeg; salaire $315 - $352.50.

INSPECTEUR DE FRUITS ET LEGUMES, $285 - $335, pour le Ministère de l'Agriculture à Winnipeg.

On peut obtenir les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1, Manitoba. 59-W567

POUR FAIRE FAIRE RAPPORTS D'IMPOTS — Signalez: CHapel 7-6082. 49-757-50C.

ON DEMANDE — Mécanicien d'expérience pour réparations de machines à coudre. Pour grande manufacture progressive. S'adresser à Western Shirt & Overall Mfg. Co. Ltd., 55, rue Arthur, Winnipeg. 49-761-2C.

GAGNEZ DE L'ARGENT DES MAINTENANT — Que votre temps libre vous rapporte des dollars. Prenez des commandes pour "AVON COSMETICS & TOILETERIES" dans votre communauté. Tous produits vendus avec garantie de satisfaction ou de remboursement. S'adresser à Boite 677, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 49-677-49C.

Pâques offre l'opportunité de ventes intéressantes. Familex offre une ligne regulière de cosmétiques de haute réputation, cadeaux variés, nécessités pour la maison et la ferme. Généreuse commission. Occasion d'assurer votre avenir. Familex, Dept 6, 1600, Delorimier, Montréal.

OCCASION POUR VENDEUR — Nous avons une vacance à notre personnel de vente. Voici une excellente occasion pour vendeur ou vendeuse bilingue d'immeubles. Expérience un avantage, mais pas essentielle. S'adresser en personne au gérant de ventes, Frank Simonite Ltd., 370, rue Colony, Winnipeg. 49-772-49C.

JEUNE FILLE, 20 ans, désirerait correspondant du Manitoba ou de la Saskatchewan. S'adresser à Boite 762, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 49-762-49P.

CORSETIERE SPENCER
Corsets et supports faits sur commande pour femmes et hommes. Mesures prises avec soin. Téléphonez ou écrivez pour demander un rendez-vous. Mme LaRivière est remplacée par Mme Lilliane Evans, 47, Elm Park Rd., St-Vital. Signalez: CHapel 7-4507. 48-747-T.F.

AUGMENTEZ VOS REVENUS en vendant nos produits, remèdes de famille, à base d'herbages. Tisanes et tablettes, dans votre territoire. La meilleure proposition jamais offerte. Norbert Enr., Case postale 762, Place d'Armes, Montréal, P.Q. 48-745-1P.

A LOUER — St-Boniface. Logis fourni: 3 pièces. Salle de bain semi-privée. Adultes de préférence. Signalez: CHapel 7-5002. 45-701-50C.

A LOUER — St-Boniface. Central. Chambre meublée. Facilité de cuisine ou non. Signalez: CHapel 7-1241. 48-742-49C.

A LOUER — blvd Dollard. Près autobus et hôpital. Logis: 3 pièces. Complètement privé. Entrée privée. Adultes préférablement, ou couple avec un enfant. Signalez: CEdar 3-3182. 49-774-49C.

A LOUER — St-Boniface. Rue Masson. Grande chambre meublée pour 2 jeunes filles. Cuisine moderne pour locataires. Près de tout. Signalez: CEdar 3-3834. 49-760-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 197, rue Masson. Près Basilique. Chambre fournie. Evier. Libre immédiatement. Signalez: WHitehall 3-5304. 49-770-49C.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-2618

INSTITUTEURS

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

sollicite des demandes d'emploi d'instituteurs et institutrices pour l'année scolaire 1959-1960.

Voici la cédule de salaires pour l'année 1959:

Classe I	$3,000 —	$4,000
Classe II	$3,300 —	$4,500
Classe III	$3,600 —	$5,000
Classe IV	$4,300 —	$7,400
Classe V	$4,700 —	$7,800
Classe VI	$5,100 —	$8,200

Augmentations annuelles—Classes I, II et III, $200 par année, Classes IV, V et VI, 2 augmentations de $200 par année et les autres de $300 par année jusqu'au maximum.

Expérience—Classes I, II et III, 5 x $100; Classes IV, V et VI, 10 x $100.

Une année accordée pour études après 10 ans de service.

Les candidats pourront être interviewés durant la semaine de Pâques.

Pour formule à remplir, s'adresser par écrit à: R. F. Jos. H. Bruns, S.M., Case postale 89, Saint-Boniface, Man.

A LOUER — St-Boniface. Ave Provencher. Logis: 3½ pièces. 1er étage. Près autobus et école. Signalez: CEdar 3-1323. 49-769-49C.

A LOUER — St-Boniface. Rue Deschambault. Logis: 3 pièces avec entrée privée. Libre: 1er avril. Signalez: CHapel 7-4364. 49-767-49C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie pour personne seule. Libre le 1er avril. Signalez: CHapel 7-4439. 49-768-50C.

A VENDRE — Réfrigérateur en bonne condition. S'adresser à 133, rue Masson. Téléphone: CEdar 3-1119. 46-719-50C.

A VENDRE — Commerce situé sur rue principale. Pour plus de détails, écrire à Ted Byrialsen, St-Claude, Man. 49-763-50P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. 378, Place Gaboury. Maison neuve. Bon revenu. Signalez: CEdar 3-6569. 48-734-T.F.

A VENDRE — Maison: 5 pièces plus salle de bain. Sur lot de 50x189'. Située à 2 milles au nord du village de St-Norbert. Prix: $5,800. S'adresser à 945, ave Killarney, St-Norbert, Man. 48-737-T.F.

A VENDRE — Commerce de quincaillerie établi depuis 30 ans. Loyer mensuel du magasin $75. Vendrait stock et accessoires: $8,000. Moitié ou tout comptant. Possession immédiate. S'adresser à Boite 751, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 48-751-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. $6,200. Comptant: $2,200. Balance: $40. par mois. Chauffage à l'huile. Taxes et chauffage économiques. Signalez: CEdar 3-6176. 48-739-50C.

A VENDRE — Canaris de race, enregistrés, excellents chanteurs. Aussi femelles prêtes à nicher. S'adresser à 514, rue Ritchot, St-Boniface. Téléphone: WHitehall 3-3760. 49-766-T.F.

A VENDRE — Hôtel en Saskatchewan. Débit de boisson. District français. Récemment rénové. Taverne. Bon revenu des chambres. Chauffage à l'huile. Revenu net: $7,000. Prix: $29,000. Comptant requis: $15,000. Bonne affaire. Appelez Hamelin, WHitehall 2-7256, ou le soir, ALpine 3-4192. 49-765-49C.

A VENDRE — Région de St-Pierre. Quart de section clôturée. Près école. Bonne maison. Etable pour 25 bêtes. Graineries. Garage. Bonne eau. Aubaine: $45 l'acre. Appelez Hamelin, Four Provinces Investments Co., WHitehall 2-7256. Le soir: ALpine 3-4192. 49-759-50C.

A VENDRE — Richer. Cause: retraite. 2½ milles de village catholique. Près de route Trans-Canada. Ferme: 162 acres. Pour culture mixte. 70 acres en foin. 30 acres en culture. Balance en pâturage et bois. Clôturée. Puits artésien. Maison: 18 x 30'. 1 étage. Electricité. Soubassement en ciment. Garage: 16 x 22'. Electricité. Vendrait à très bonnes conditions. S'adresser à M. Arthur Gendreau, Richer, Man. 49-758-50P.

POUSSINS "McGREGOR" DE RACES CHOISIES — Poussins "McGregor's Tested" de race croisée, éprouvés — double utilité pour la ponte et la viande, $21.50 le cent, poulettes: $37 le cent. "White Egg Scotbars", poussins: $18 le cent; poulettes: $33. Pour poussins à frire ou à rôtir, la nourriture "White Cornish Cross Broiler Feed". Rendement: 2.6 lb. $17 le cent livres, $160 le mille livres. Pouvons accepter grain cassé pour poussins. McGregor's R.O.P. Breeder Hatchery, Carman, Man. Tél. SH 5-2505. 46-726-50C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne fermes, commerces, prêts, assurances de tous genres.
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-590-T.F

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Au Sacré-Coeur

Semaine sainte

Jeudi saint: confessions de 4 h. à 5 h. et de 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m. Messe et lavement des pieds à 8 h. 30 p.m. Adoration au reposoir jusqu'à minuit.

Vendredi saint: office et communion à 3 h. p.m. (communion à 3 h. 45). Confessions de 2 h. à 3 h. et de 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m. Chemin de la croix à 7 h. 30 p.m.

Samedi saint: confessions de 4 h. à 5 h. et de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m. Vigile pascale à 11 h. p.m. Messe à minuit.

Pâques: pas de messe à 7 h. 30 a.m. Messes seulement à 9 h., 10 h. 30 et midi (grand-messe). Pas de bénédiction du St-Sacrement le soir.

Société St-Jean-Baptiste

La réunion régulière de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg aura lieu le dimanche 22 mars, à 2 h. 30 p.m., au local habituel. Les derniers détails pour la préparation de notre soirée du samedi 4 avril seront à l'ordre du jour et c'est à espérer que plusieurs membres viendront y apporter leurs suggestions.

Cette soirée du 4 avril est organisée à l'intention de tous les membres de la Société, leurs familles et leurs amis et sera une occasion propice pour tous de venir s'amuser avec les vieux amis et faire de nouvelles connaissances.

Qui sera là reine?

Pour ajouter de la couleur aux célébrations du vingt-cinquième anniversaire du Club du Sacré-Coeur, il y aura choix d'une reine pour le Club.

Déjà, on connait les quatre princesses sur les rangs. Des jolis noms comme Carol, Jeanne, Edith, Lucille laissent deviner quelle perle de Reine le Club aura.

Reste à savoir qui sera la Reine? Tous peuvent aider au choix en portant leur vote pour l'une de ces princesses, Edith Château, Jeanne Verrier, Lucille Bernier et Carol Lord, en prenant un ou plusieurs billets au tirage Concours de Reine. Demandez-en à n'importe qui du Club. En plus de choisir la reine on peut gagner un des cinq prix en argent de 10 à 50 dollars.

La Reine sera proclamée et présentée le soir du 26 avril lorsque sera tenue la grande soirée d'amateurs ou mieux la soirée des talents cachés. Soit dit en passant que tous ceux qui liront cet article soient là le 26 avril prochain pour applaudir les jeunes talents du Sacré-Coeur. Sera à l'affiche ce soir-là une pièce en un acte "Monsieur Jordonne". On en dira un mot la prochaine fois.

Au revoir et au plaisir de présenter les artistes.

Retraites fermées

La semaine dernière trente-cinq hommes de la paroisse firent leur retraite fermée à la Maison des Retraites à St-Boniface. La retraite avait été organisée par M. Armand Trudel, capitaine, et M. Léon Alary, co-capitaine, aidés de MM. Norbert Pelland, Damase LaFlèche, Donald Davignon, Léopold Gareau et Léo Fontaine.

Accident pénible

Deux jeunes élèves de l'école paroissiale furent blessés dans un accident de la circulation pendant la tempête de jeudi dernier. Ce sont: Roger Desautels, fils de M. et Mme Roland Desautels, de 633, ave Bannatyne, qui a subi une fracture de la clavicule, et Albert Patenaude, fils de M. et Mme Ludovic Patenaude, de 663, rue Furby, qui fut retenu à l'hôpital pendant une semaine pour traitement de blessures à la tête et observation. Tous deux sont maintenant en convalescence chez leurs parents.

Comment peut-on bien connaître ses semblables, alors qu'on se connait si peu soi-même?
Maurice BRODEUR.

A VENDRE
Grains de semence de qualité:

Blé "Selkirk" 99% de germination	$1.50 minot
Orge "Parkland" 99% de germination	$1.25 minot
Avoine "Rodney" 99% de germination	$0.70 minot

Pris dans les graineries à Maison St-Joseph, Otterburne, Man.
49-764-4C.

A VENDRE
St-Boniface — Cottage moderne: 5 pièces. Près Basilique. $12,500.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. $14,500.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. $6,900
St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces. $10,400.
St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900.
St-Boniface — Commerce d'épicerie et de viandes à louer avec logis attenant. Bon chiffre d'affaires. Une occasion spéciale.
Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.
Ferme de 160 acres, 110 acres en culture. Bonne maison et autres bâtisses. Eau en abondance. Près école. $7,500.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8113
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
47-727-49C.

Installations Electriques
R. J. Gerond — ALpine 3-0017 — 1078, Bernier Bay
R. Meyres — ALpine 3-5178 — 35, Burning Bush Bay
Entrepreneurs en électricité



Style et qualité hors ligne dans leur gamme de prix!

EATONIA . . . le complet pour les jeunes gens soucieux de bien s'habiller . . . présente le dernier cri en fait de tissus, styles et nuances pour les jours plus chauds. Tissus worsted tout laine, unis, lignes minces en nuances assourdies, petit quadrillé et nouveaux patrons. Veston à devant droit, trois boutons, deux poches latérales à rabat et une fente centrale au dos. Pantalons à plis réguliers, passants et braguette à glissière; le bord sera ajusté à vos mesures. Collection de nuances bleu marine, gris et gris charbon. Modèles courts, réguliers et longs dans les grandeurs 34 à 40.

COMPLET DEUX PIÈCES
$49.95

Vêtements pour garçons, 5e étage, Hargrave,
Appelez SUnset 3-2115.

A VENDRE
St-Boniface — Duplex: 3 pièces en haut, 3 en bas. Chauffage à l'huile. Garage. Taxes: $146. Prix: $12,300 à termes.
St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces, 10 ans. Chauffage à l'huile. Taxes: $243. Termes.
Plage Albert — Chalet d'été, construit en 1955: 20 x 24'. 2 chambres à coucher. Ameublement inclus. $1,600. Echangerait pour propriété de ville si désiré.
S'adresser à A. AYOTTE
181, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: WHitehall 3-5331
48-749-49C.

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que THE HOLINESS MOVEMENT CHURCH IN CANADA et THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA feront demande au Parlement du Canada, lors de sa session actuelle, ou prochaine ou suivante, d'un Acte les incorporant sous le nom de THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA, lequel Acte entrainera l'amalgamation de THE HOLINESS MOVEMENT CHURCH IN CANADA et de THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA dans la nouvelle corporation et, en plus, pourvoira entre autres à la disposition des biens, meubles et immeubles, détenus présentement par THE HOLINESS MOVEMENT CHURCH IN CANADA et THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA et à la gérance, direction et organisation de la corporation amalgamée et de la façon par laquelle les églises et congrégations locales s'associeront avec, ou se désassocieront de la nouvelle corporation, aux règlements et à la discipline de la dite corporation ainsi que d'autres sujets expliqués en détail dans le contrat et exécutés par THE HOLINESS MOVEMENT CHURCH IN CANADA et THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA.

Donné à Ottawa, ce 27e jour de février 1959.

THE HOLINESS MOVEMENT CHURCH IN CANADA et THE FREE METHODIST CHURCH IN CANADA
par leurs solliciteurs,
GOWLING, MacTAVISH, OSBORNE & HENDERSON,
88, rue Metcalfe, Ottawa, Ontario.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Les résultats du grand tirage annuel des Chevaliers de Colomb étaient annoncés la semaine dernière. Félicitations aux heureux élus du destin et voeux de succès en l'avenir pour les autres.

L'on me demandait si certaines dames japonaises qui se sont vues gratifiées du premier prix seraient membres des Filles d'Isabelle. C'est possible, mais peu probable. Mais aux ouvriers à la vigne revient le prix du travail, n'est-ce pas? Et c'est tout juste.

En somme, toute la chevalerie et tout Conseil qui ont pris une part active à la vente de ces billets apportaient des bénéfices. L'oeuvre importante de l'information catholique, l'oeuvre du centre universitaire catholique, pour n'en mentionner que deux en profitent grandement.

Pâques

Encore une semaine et nous serons à la veille du grand jour de Pâques, jour glorieux, jour essentiel à l'établissement de la chrétienté. A tous, nous souhaitons de pieuses et joyeuses Pâques.

Bon nombre de nos Chevaliers de Provencher ont complété leur préparation à ce grand jour en prenant part à une retraite fermée du 13 au 15 mars. Tous en sont revenus enchantés et se promettent d'y retourner à l'occasion.

La deuxième assemblée régulière de mars tombant le jeudi saint est annulée.

Rigolons

Ce serait peut-être au tour de "Paul Itique" de rigoler en pensant à la défection de "Rigoletto" et d'"Après Tout", affaiblis sans doute par leur jeûne rigoureux et assommés par les propos "carémiques" de
BISTOURI.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
39-648-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES avec service prompt et courtois.
S'adresser à
MM. O.-J. De Steur — GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
34-592-T.F.

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

LA LIAISON FRANÇAISE

3 voyages de rêve
tous frais compris
à la Côte du Pacifique et en Californie!
par le
CANADIEN NATIONAL

1 A Victoria et retour — Visite au Jasper Park Lodge.

De Winnipeg	— du 9 au 21 août	à compter de $265.
De Saskatoon	— du 10 au 20 août	à compter de $220.
D'Edmonton	— du 12 au 18 août	à compter de $170.

2 A Vancouver et retour — Croisière d'une semaine en Alaska — Séjour au Jasper Park Lodge.

De Winnipeg	— du 26 juillet au 13 août	à compter de $555.
De Saskatoon	— du 27 juillet au 11 août	à compter de $520.
D'Edmonton	— du 28 juillet au 11 août	à compter de $460.

3 A Jasper - Vancouver - Victoria - San Francisco - Los Angeles - Grand Canyon - Chicago et retour au point de départ.

De Winnipeg	— du 26 juillet au 15 août	à compter de $595.
De Saskatoon	— du 27 juillet au 16 août	à compter de $625.
D'Edmonton	— du 27 juillet au 16 août	à compter de $640.

Pour renseignements additionnels, dépliants, réservations, s'adresser à:

M. Charles Lemay — Canadien National, Gare Union, ch. 203, Winnipeg, Man. Tél.: WH. 6-2285

M. Paul-E. Monast — Canadien National, 1002, ave Jasper, Edmonton, Alta. Tél.: 4-0231, ext. 320

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

WALSH, MICAY ET COMPAGNIE
annoncent la rentrée de
JOSEPH F. O'SULLIVAN, M.A., LL.B.
dans leur étude qui sera maintenant connue comme
WALSH, MICAY, O'SULLIVAN, BOWMAN, TAPPER, WAISMAN ET COHAN
AVOCATS
Child's Building — Winnipeg

ON DEMANDE
OPERATRICES DE MACHINES
ordinaires et spéciales pour manufacture de vêtements de sport. Conditions de travail excellentes. Manufacture à air climatisé. Bons salaires. Congés payés.
S'adresser à
HARRY DIAMOND, YOUNG IDEAS LTD.,
246, ave McDermot, Winnipeg 2.
48-753-49C.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

CHEZ HUOT on trouve ce qu'il y a de plus nouveau en fait de costumes et de pardessus de Pâques

PARDESSUS DE PRINTEMPS $39.50 et plus
COMPLETS TOUT FAITS $49.50 et plus

CHEZ HUOT
200, avenue Provencher — Téléphone CHapel 7-3795
Heures d'affaires: 9 h. a.m. à 6 h. p.m. Ouvert le vendredi soir jusqu'…